

# DK NEWS



Horaires des prières

Fajr: 06h16 Dohr: 12h47  
Asr: 15h21 Maghreb: 17h39 Isha: 19h08

MÉTÉO

Alger : 16° 05°  
Oran : 18° 06°  
Annaba : 17° 08°  
Béjaïa : 14° 05°  
Tamanrasset : 22° 11°

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 24 décembre 2023 / 11 Djoumada Al thania 1445 - N° 3447 - 11<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

FORUM NATIONAL DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

**Tebboune appelle à ériger la société civile en force de proposition effective et active**

P.24

ANNÉE 2023

**Des progrès significatifs pour l'internet et les télécommunications en Algérie**

P.17

FINANCE ISLAMIQUE

**800 milliards de dinars collectés par les banques algériennes (ABEF)**

P.24

SONATRACH

## Mobilisation de 50 milliards USD pour l'investissement durant la période 2024-2028 (PDG)

Le Président directeur général (P-dg) du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a indiqué que le groupe pétrolier comptait mobiliser une enveloppe financière de 50 milliards USD pour la période 2024-2028 dans le but de promouvoir l'investissement, notamment dans les activités en amont. "Dans le cadre du développement des capacités de la compagnie en matière d'investissement, notamment pour les activités en amont, une enveloppe financière de 50 milliards USD a été mobilisée pour la période 2024-2028, dont 36 milliards USD destinés essentiellement à l'exploration et à la production", a précisé jeudi soir M. Hachichi dans une allocution à l'occasion de la célébration du 60<sup>e</sup> anniversaire de création du groupe Sonatrach au Centre international des conférences (CIC). P.6



MINES

**2023, année de la relance du secteur des mines en Algérie (Arkab)**

P.6

CONFÉRENCE SUR LA LIBERTÉ DE CULTE EN ALGÉRIE

**M. Belmehdi préside l'ouverture de la 2<sup>e</sup> édition**

P.3

EDUCATION

**Remise des bulletins scolaires du premier trimestre de l'année scolaire 2023-2024**

P.3

SANTÉ

HYGIÈNE DENTAIRE

**Avez-vous les bons réflexes ?**

Pp 12-13

FOOTBALL

CAN-2023

**Cinq arbitres algériens retenus pour la phase finale (FAF)**

P.22



INTERNET

**La Chine ferme 34.000 comptes en ligne pour avoir répandu des rumeurs**

P.17

RENVERSEMENT DU BUS DU MC EL BAYADH

**Ouverture d'une enquête**

P.2

## ONU

## La fête du Printemps officiellement inscrite comme congé flottant sur le calendrier de l'ONU



La fête du Printemps a été officiellement inscrite comme congé flottant des Nations Unies sur leur calendrier des conférences et des réunions à partir de 2024. L'Assemblée générale des Nations Unies, dans une résolution, reconnaît l'importance du Nouvel An lunaire, qui est observé dans de nombreux Etats membres de l'ONU, et invite les organes des Nations Unies au siège et dans d'autres lieux d'affectation, le cas échéant, à éviter de tenir des réunions le jour du Nouvel An lunaire. La résolution, adoptée vendredi sans vote, encourage la prise en compte de cet arrangement lors de l'élaboration des futurs calendriers de conférences et de réunions. (APS)

## JARDIN D'ESSAIS D'EL HAMMA (ALGER) Un programme de loisirs sur le thème de l'environnement



L'entreprise chargée de la gestion du jardin d'essais d'El Hamma à Alger, a annoncé le lancement d'un programme de loisirs, à partir de vendredi, visant à diffuser une culture environnementale auprès des enfants et des adultes, et devant se poursuivre jusqu'à la fin des vacances d'hiver, a indiqué jeudi un communiqué l'entreprise.

"Dans le cadre de la diffusion de la culture environnementale auprès des enfants et des adultes, étant l'une des principales missions du jardin d'essais d'El Hamma, et parallèlement avec les vacances d'hiver, l'entreprise a tracé un riche programme de loisirs au profit des visiteurs", a précisé la même source. Ce programme comprend "des présentations divertissantes dédiées à l'environnement, et des ateliers de dessin de la nature à l'air libre, ainsi que des ateliers de l'environnement relatifs au jardinage et à l'aquaculture", a ajouté la même source.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

## 26 morts et 189 blessés en une semaine

Vingt-six (26) personnes ont trouvé la mort et 189 autres ont été blessés dans 135 accidents de la route enregistrés cette semaine au niveau des zones relevant du territoire de compétence de la Gendarmerie nationale, indique jeudi le chef du bureau de communication au centre d'information et de coordination routière de la Gendarmerie nationale, le commandant Samir Bouchehit.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Aïn Defla (9 accidents), suivie d'Alger (8 accidents) et de Tipasa (6 accidents).

Les facteurs à l'origine de ces accidents sont liés essentiellement à l'excès de vitesse (25 accidents), a-t-il dit, évoquant l'accident du bus de l'équipe de football du MC El-Bayadh, ayant fait deux (2) morts et 12 blessés.

## Quatre morts et dix blessés à Sidi Slimane (Touggourt)



Quatre (4) personnes ont trouvé la mort et dix (10) autres ont été blessées à différents degrés de gravité dans un accident de la circulation survenu jeudi soir au niveau de la route nationale (RN-3) dans la commune de Sidi Slimane, au nord de la wilaya de Touggourt, ont indiqué les services de la Gendarmerie nationale.

L'accident s'est produit suite à une collision frontale entre un bus de transport de voyageurs, assurant la ligne Touggourt-Djamaâ (wilaya d'El Meghaier), et un véhicule touristique venant en sens inverse près de la commune de Sidi Slimane, entraînant la mort sur place de quatre personnes (qui se trouvaient à bord du véhicule) et des blessures à 10 passagers du bus, a expliqué le chargé de communication au groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Touggourt, le commandant Bensaïed Taher.

## Un mort et un blessé à Tiaret

Une fillette est morte et un autre enfant a été blessé dans un accident de la route survenu jeudi soir dans la wilaya de Tiaret, a-t-on appris vendredi de la direction de la Protection civile. La même source a précisé que l'accident s'est produit suite au dérapage et au renversement d'un véhicule dans lequel se trouvaient les deux victimes en compagnie de leurs familles, au niveau de la route nationale RN 90, non loin du village d'Aïn Kasma, dans la commune de Malakou, causant la mort d'une fillette de 2 ans et des blessures à un garçon âgé de 6 ans.

Les éléments de l'unité principale de la Protection civile de Tiaret sont intervenus sur les lieux de l'accident, prodiguant les premiers soins à l'enfant blessé, avant de l'évacuer vers le service des urgences de l'établissement hospitalier Youcef-Damerdjil du chef-lieu de wilaya. La dépouille de la petite fille a été déposée à la morgue du même hôpital, a-t-il indiqué.

## LUTTE CONTRE LA DROGUE

## Saisie de psychotropes à Ouargla...



Une quantité de 2134 capsules de psychotropes a été saisie par les services de sûreté de la wilaya d'Ouargla, a rapporté vendredi un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de ce corps constitué.

Cette opération a été menée par les éléments de la deuxième sûreté urbaine au cours de ce week-end au centre-ville d'Ouargla, permettant également de démanteler un réseau criminel composé de cinq (5) personnes activant dans le trafic de psychotropes, selon la même source.

Une quantité de 58,65 grammes de kif traité et deux motos de grosses cylindrées utilisées dans l'activité criminelle ont été aussi saisies lors de cette opération, en plus de (3) téléphones portables et une importante somme d'argent représentant les revenus de la vente de cette marchandise prohibée, a-t-on détaillé. Des procédures judiciaires ont été prises à l'encontre des suspects en coordination avec le parquet, a conclu le même communiqué. (APS)

## ... et à Oum El-Bouaghi



Les éléments de la brigade anti stupéfiants relevant de la Sûreté de la wilaya d'Oum El-Bouaghi ont procédé à la saisie d'une quantité de 12.660 comprimés psychotropes et à l'arrestation d'un dealer à Aïn M'lila a-t-on appris vendredi de la cellule de communication et des relations publiques de ce corps de sécurité. L'affaire a été traitée suite à des informations faisant état d'un individu exploitant son domicile, sis à Aïn M'lila, pour le stockage et la commercialisation illégale de ladite quantité de psychotropes, a précisé un communiqué publié par la Sûreté de wilaya. La fouille du domicile du suspect, âgé de 30 ans, a permis la découverte d'une quantité de 12.660 comprimés psychotropes et d'une somme d'argent représentant les revenus de la vente de ces substances prohibées, a indiqué la même source. Le suspect a été présenté devant le procureur de la République pour répondre du grief retenu à son encontre qui est la détention illégale de psychotropes et leur commercialisation.

## RENVERSEMENT DU BUS DU MC EL BAYADH Ouverture d'une enquête



"En application des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de Sougueur informe l'opinion publique qu'un accident de la route mortel s'est produit le 20 décembre 2023 à 21h00 sur la route reliant les communes de Sougueur et Aïn Dzarrit. Il s'agit du renversement du bus du club du MC El Bayadh dans un virage dangereux où le chauffeur n'a pas ralenti", indique un communiqué de la cour de Tiaret. L'accident a entraîné la mort sur place de l'entraîneur adjoint (M. Kh.) et du gardien de but (B. Z.) et fait 12 blessés, indique la source, ajoutant que "le procureur de la République s'est immédiatement rendu sur les lieux pour superviser les premières investigations, avant d'ordonner l'ouverture d'une enquête".

APS

## M'SILA

## Secousse tellurique de 3.3 degrés (CRAAG)



Une secousse tellurique de magnitude 3,3 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée vendredi à 19h06 dans la wilaya de M'sila, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 5 km au nord-ouest de la wilaya de M'sila, précise la même source.

## ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE Adoption du projet de loi relatif à la lutte contre le faux et usage de faux...

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, jeudi à Alger, le projet de loi relatif à la lutte contre le faux et usage de faux, lors d'une séance plénière présidée par M. Brahim Boughali, président de l'APN, en présence du ministre de la Justice, Garde des sceaux, Abderrachid Tabi.

Ce projet de loi vise à mettre fin à ce phénomène qui a touché plusieurs domaines et s'est caractérisé par l'octroi d'indus avantages, de subventions, d'aides sociales, d'exonérations fiscales, voire un logement ou autre, ce qui a coûté des sommes considérables au Trésor public ces dernières années.

Le ministre de la Justice avait souligné que ce projet, qui constitue un nouveau cadre juridique pour définir les mécanismes de lutte contre le faux et usage de faux, visait à "définir les règles des transactions dans la société, à traiter en profondeur les déséquilibres résultant de ce phénomène, promouvoir une concurrence loyale dans tous les domaines, garantir l'égalité pour tous, préserver l'intégrité des écritures et des documents, assurer l'accès aux aides de l'Etat à ceux qui les méritent, et définir les crimes concernés et les sanctions qui leur sont applicables".

Le projet de loi prévoit également l'introduction de tous les crimes de faux et d'usage de faux prévus par le code pénal à cette nouvelle loi applicable également pour faux en écritures publiques et faux pour l'obtention d'aides indues auprès du Gouvernement, pour bénéficier d'une exonération d'impôts ou fuir des engagements, mais aussi pour faux-monnayage, falsification de titres bancaires y compris les transaction électroniques, imitation de sceaux, de timbres et de marques, fausse déclaration et faux serment ainsi



qu'usurpation de fonction, de noms et de prénoms.

En outre, ce projet de loi propose la mise en place de mécanismes de prévention contre ce type de criminalité à travers la numérisation, l'obligation des administrations de sécuriser les documents, la généralisation de la signature électronique, la promotion de la coopération interinstitutionnelle et l'échange d'informations entre les différents intervenants en la matière.

Selon le projet de loi, le parquet peut introduire une action en justice concernant les crimes cités, offrant aussi la possibilité de procéder à une perquisition électronique et à toutes les méthodes

d'investigations légales. Concernant les crimes préjudiciables au Trésor public, le projet de loi stipule que l'agent judiciaire du Trésor peut se constituer partie civile devant les juridictions compétentes. Le projet insiste sur la compétence des juridictions algériennes dans les crimes commis en dehors du pays, mais qui sont préjudiciables à l'Algérie, ses institutions et ses citoyens.

Concernant les dispositions pénales, le projet propose des peines allant à 30 ans de prison ou la perpétuité, tout en durcissant la peine en cas de complicité ou d'implication d'un fonctionnaire de l'Etat dans des affaires de faux et d'usage de faux.

## ... Et du projet de loi portant règles de prévention, d'intervention et de réduction des risques des catastrophes

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, jeudi à Alger, un projet de loi portant règles de prévention, d'intervention et de réduction des risques des catastrophes dans le cadre du développement durable, et ce, lors d'une séance plénière présidée par M. Brahim Boughali, président de l'Assemblée, en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad et de membres du Gouvernement.

Ce texte qui compte 92 articles répartis sur 9 chapitres, dont 24 articles nouveaux et 66 autres reformulés, vise à remédier aux insuffisances enregistrées dans la loi en vigueur à tra-

vers "la définition des objectifs stratégiques et l'appréhension des risques, le respect de l'Accord de Paris et du Cadre de Sendai". Ce projet introduit également de nouveaux risques, notamment ceux liés au changement climatique outre les risques cybernétiques et biotechnologiques, portant ainsi le nombre de risques de 10 dans la loi en vigueur à 18 dans le nouveau projet de loi.

Le même projet vise à définir les moyens de financement, investir davantage dans la prévention et la prévention, améliorer la gouvernance à travers la répartition et la définition claire des responsabilités et des tâches, ainsi que la coordination entre les secteurs, activer la participation de la

société civile, consacrer le concept de prévention, d'intervention et renforcer la capacité de résilience.

Pour sa part, la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'APN, a salué, à travers son rapport complémentaire, les dispositions de ce projet qui a vu 27 amendements, mettant en avant que ce projet s'inscrit dans le cadre de la concrétisation du 33e engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans lequel il a souligné la nécessité d'œuvrer à assurer un cadre de vie de qualité au citoyen et protéger les richesses.

A l'issue du vote, M. Merad s'est félicité "de l'enrichissement qualitatif

apporté par les propositions des députés lors du débat de ce projet important", exprimant sa gratitude pour l'attention accordée par les membres de la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés à l'examen des amendements proposés.

Le ministre de l'Intérieur a précisé également que l'initiative de ce projet "émane des 54 engagements du Président Tebboune, pris devant le peu ple algérien, notamment le 33e engagement dans lequel il a souligné la nécessité d'œuvrer à assurer un cadre de vie de qualité qui requiert le développement durable, la préservation de l'environnement et la protection des richesses que recèle notre pays".

## CONFÉRENCE SUR LA LIBERTÉ DE CULTE EN ALGÉRIE M. Belmehdi préside l'ouverture de la 2<sup>e</sup> édition

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a présidé, jeudi à Alger, l'ouverture des travaux de la 2<sup>e</sup> édition de la conférence sur "la liberté de culte: protection et garanties", au cours de laquelle les efforts de l'Algérie pour garantir la liberté d'exercice des cultes ont été mis en avant.

A l'ouverture de la conférence placée sous le thème "valeurs communes et système éthique", M. Belmehdi a souligné "la détermination de l'Algérie, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à poursuivre ses efforts dans la lutte contre le fanatisme, la discrimination, le discours haineux et les incitations à la haine, à travers une approche authentique de dialogue et de coopération constructive avec tous les acteurs religieux en Algérie".

Le ministre a précisé, à cet égard, que "toutes les demandes et préoccupations qui parviennent au ministère, et en particulier à la Commission nationale des cultes, sont traitées avec sérieux et en temps opportun, pour permettre aux concernés de pratiquer sereinement leurs rites dans leurs églises et lieux de cultes".

Il a rappelé, à ce propos, la teneur de l'article 37 de la Constitution qui dispose que "les citoyens sont égaux devant la loi et ont le droit à une égale protection de celle-ci", soulignant que la Constitution de 2020 "garantit la protection des cultes et des libertés en Algérie", comme il était de mise durant la Révolution de libération.

Les opérations de restauration de plusieurs églises en Algérie traduit l'intérêt porté par l'Algérie aux droits de l'homme dans tous les aspects, y compris religieux, a estimé M. Belmehdi, annonçant par là même "la restauration prochaine de la Cathédrale du Sacré-Cœur à Alger au frais de l'Etat".

Le ministre a en outre salué l'octroi par le président de la République de la nationalité algérienne à l'Archevêque d'Alger, Mgr Jean-Paul Vesco.

Les participants à la conférence, organisée par la Commission nationale des cultes auprès du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, ont débattu de plusieurs thèmes, dont les droits et libertés en matière religieuse et les efforts de l'Algérie pour leur prise en charge, les valeurs communes dans les religions monothéistes et la coexistence pacifique.

Les conférenciers parmi les membres de la Commission ministérielle de la Fatwa et des enseignants universitaires ont débattu également de la liberté de culte dans la législation algérienne, des engagements de l'Algérie dans les traités internationaux, ainsi que des règles d'exercice des cultes et leur impact sur la coexistence pacifique.

La conférence s'est déroulée en présence du président du Haut conseil islamique (HCI), Bouabdallah Ghlamallah, du président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Abdelmadjid Zaalani, du Conseiller du président de la République, chargé des Affaires religieuses, des zaouïas et des écoles coraniques, Mohamed Hassouni, ainsi que de représentants des associations religieuses agréées en Algérie.

## EDUCATION

### Remise des bulletins scolaires du premier trimestre de l'année scolaire 2023-2024

Les parents d'élèves ont récupéré, jeudi, les bulletins scolaires du premier trimestre de l'année scolaire 2023-2024, lors d'une journée ouverte organisée par le ministère de l'Éducation nationale et dédiée à cette opération qui coïncide avec le début des vacances d'hiver.

Au niveau de l'école primaire, Flici-Seghir à El-Mohammadia (Alger), les parents d'élèves ont récupéré les bulletins de notes de leurs enfants et discuté avec les enseignants des points forts et des lacunes constatées afin d'y remédier au deuxième trimestre.

Dans ce cadre, l'inspecteur de l'enseignement primaire de la circonscription d'El-Mohammadia, Ahmed Bahria, a déclaré à l'APS que les résultats du premier trimestre dans le palier primaire au niveau de cette circonscription étaient "satisfaisants", relevant que la plupart des élèves ont obtenu une moyenne supérieure



à 5/10. Il a néanmoins relevé des "difficultés d'apprentissage" chez certains élèves, affirmant qu'elles seront rattrapées au cours du deuxième trimestre par le staff pédagogique de l'établissement en coordination avec des médecins psychologues, en sus de la prise en charge et du suivi des cas particuliers.

Pour sa part, le directeur de l'école primaire Flici-Seghir, Mustapha Koubizi, a indiqué que cette école qui compte 132 élèves répartis sur 6 groupes pédagogiques a enregistré des "résultats acceptables" au cours de ce trimestre, ajoutant qu'un "programme sera élaboré pour rattraper les lacunes en tenant compte des conditions sociales et de santé de chaque élève".

Pour leur part, de nombreux élèves se sont réjouis des résultats obtenus, affirmant que c'est grâce à la discipline et à la persévérance dans le travail.

## PROJET DU CODE PÉNAL

## La Commission des affaires juridiques de l'APN auditionne des représentants de la DGSN

La Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) a auditionné, mercredi soir, des représentants de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), dans le cadre de l'examen du projet de loi modifiant et complétant l'Ordonnance n°66-156 portant Code pénal, a indiqué jeudi un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Lors d'une réunion tenue en présence de représentants du ministère de la Justice, le président de la commission, Ahmed Bouabaker, a précisé que celle-ci s'inscrit dans "le cadre de l'élargissement de la concertation en vue de réaffirmer la sécurité juridique et de prendre en charge les problématiques liées à l'application des lois, et ce en exécution des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", se félicitant à ce propos "des efforts consentis par tous les services de sécurité, tous corps confondus, et les institutions

chargées de la protection et de la défense des intérêts du citoyen et du pays". A cette occasion, l'Inspecteur général à la DGSN, Hadj Said Arezki, a salué "les articles contenus dans ce projet de loi, notamment ceux ayant trait au renforcement de la protection des agents de l'ordre public qui consentent d'immenses efforts pour la préservation de la sécurité qui relève de la responsabilité de tous".

La réunion a été l'occasion pour les membres de la commission de visionner un film documentaire sur les dangers et



risques auxquels font face les agents de l'ordre public lors de l'accomplissement de leurs missions, qui mènent parfois à des

décès". Les députés ont, en outre, écouté les interventions et les préoccupations exprimées par le directeur de la formation, le directeur de la Police judiciaire et du directeur d'études à la Sûreté nationale. Pour sa part, le représentant du ministère de la Justice a affirmé que "l'élaboration de la politique pénale relève des prérogatives du ministère, notamment en garantissant une protection juridique totale à l'agent de l'ordre public lors de l'accomplissement de ses missions de protection du citoyen et de ses biens".

## COMMERCE

## Le Gouvernement encourage l'investissement dans la réalisation des grandes surfaces commerciales (Ministre)

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a affirmé, jeudi depuis Oran, que le Gouvernement encourageait et soutenait l'investissement dans la réalisation des grandes surfaces commerciales.

Inaugurant le centre commercial (AZ) à la cité Fellouacene dans la ville d'Oran, Tayeb Zitouni a indiqué que "le Gouvernement encourageait l'investissement national et étranger en matière de réalisation des grandes surfaces commerciales, dont le nouvelle surface (AZ) inaugurée jeudi

dans la ville d'Oran, étant un important moyen de promouvoir la pratique commerciale et d'améliorer les prestations fournies par les opérateurs commerciaux au profit des citoyens".

Selon le même responsable, "les grandes surfaces commerciales, dont l'augmentation du nombre est requise dans différentes parties du pays, aident à fournir des produits de qualité à des prix raisonnables pour les consommateurs, étant donné que ces surfaces traitent directement avec les producteurs et évitent le

nombre exagéré d'intermédiaires qui interviennent souvent entre le producteur et le consommateur en acquérant les produits à des prix bas pour les proposer, par la suite aux consommateurs, à des prix élevés".

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations a en outre indiqué qu'"un nombre d'investisseurs étrangers de pays européens, du Royaume d'Arabie Saoudite et du Qatar ont affiché leur volonté d'investir dans le domaine commercial en Algérie, notamment dans la

réalisation des grandes surfaces commerciales". "Ces investisseurs jouissent d'une expertise et d'une grande expérience dans leur réalisation et leur gestion et peuvent transférer leurs expériences réussies en Algérie", a-t-il estimé. Tayeb Zitouni a, par ailleurs, affirmé que "l'Etat sera intransigeant avec ceux qui manipulent les prix des viandes importées", rappelant que "l'Etat a proposé d'importantes incitations fiscales au profit des importateurs, en vue d'assurer l'arrivée de cette denrée essentielle aux citoyens à des prix raisonnables et fixés".

## MINES

## M. Arkab donne des instructions pour accélérer le lancement des usines de traitement des produits non ferreux à Annaba et Constantine

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a donné des instructions, jeudi, pour le lancement des usines de traitement des produits non ferreux dans les wilayas d'Annaba et Constantine, indique un communiqué du ministère. Président l'Assemblée générale ordinaire du groupe industriel minier "Sonarem", avec la participation du P-dg du groupe, des membres de l'Assemblée générale et des commissaires aux comptes, M. Arkab a mis l'accent sur la nécessité de "la mise en service, sans délai, des usines de traitement des produits non ferreux (Feldspath à Ain Barbar dans la wilaya de Annaba et carbonate de calcium à El Khroub dans la wilaya de Constantine).

Il s'agit du parachèvement des usines inaugurées en 2023, notamment l'usine de bentonite à Maghnia (W. Tlemcen) et de carbonate de calcium à Oggaz (W. Mascara), selon la même source. Il a été procédé, lors de cette Assemblée générale, à l'examen et au débat de plusieurs dossiers, l'accent ayant été mis sur le parachèvement et le développement des projets structurant de Gara Djebilet à Tindouf, du projet du phosphate intégré de Bled El Hadba à Tébessa, du projet du zinc et du plomb de Tala Hamza de Oued Amizour (W. Bejaia), outre l'exploitation artisanale de l'or dans le grand sud (Tamnasset, Djanet, Illizi et Tindouf).

A cette occasion, M. Arkab a félicité le groupe "Sonarem" pour les résultats réalisés et "le progrès enregistré" dans les projets structurant et ceux relatifs à la transformation et à la valorisation des produits miniers.

APS

## UNIVERSITÉ

## Des bureaux d'étude, de consultation et de recherche bientôt créés au sein des universités (ministre)

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique Kamel Baddari a annoncé, jeudi soir à Mascara, que son département prendra la semaine prochaine une décision pour la création de bureaux d'étude, de consultation, de recherche et développement aux universités, ainsi que des laboratoires et centres de recherche.

Intervenant lors de la supervision, en compagnie du ministre de l'Economie de la Connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, d'une cérémonie en l'honneur d'étudiants de l'université Mustapha Stambouli de Mascara dans divers domaines, M. Baddari a indiqué que son ministère prendra, la semaine prochaine, une décision portant création de bureaux d'étude et de consulting, de recherche et développement au niveau de 115 établissements universitaires, ainsi que 1.700 laboratoires de recherche et 19 centres de recherche dans le pays. Il a ajouté que ces bureaux prendront en compte tous les besoins et problèmes du secteur économique et social, ainsi que des instances administratives, afin de les traiter et d'y apporter des solutions appropriées, notant que ces structures proposeront des solutions et des mécanismes appropriés, en plus de valoriser les recherches appliquées, les études

scientifiques, les brevets d'invention et divers produits de recherche à valeur ajoutée.

Le ministre a indiqué que la création de ces bureaux s'inscrit dans le cadre de la nouvelle vision de l'université en tant qu'institution sociale qui prend en compte les besoins de la société et de l'environnement économique et social, et y apporte des solutions efficaces. Par ailleurs, M. Baddari a fait savoir que l'Université "Mustapha Stambouli" de Mascara a réalisé, en un an, le dépôt de 35 brevets d'invention et la soutenance de 157 thèses et mémoires de fin d'études dans le cadre de la création de startups, outre la création de 16 projets innovants et 4 startups.

Pour sa part, le ministre de l'Economie de la Connaissance, des Startups et des Micro-entreprises a annoncé, lors de cette cérémonie, le lancement, janvier prochain, de "l'auto-entrepreneur, qui permettra à un grand nombre de jeunes actifs et disposant de revenus, grâce à Internet et de nombreux services, de s'engager dans la vie économique", ajoutant que cette initiative vise à encourager l'entrepreneuriat et l'innovation. Il a, en outre, souligné que "des centres sont actuellement en cours de création au niveau universitaire national pour soutenir et développer l'entre-

preneuriat, notamment l'Université de Mascara, qui a été renforcée par ce centre, qui formera les étudiants dans le domaine de l'entrepreneuriat afin qu'ils disposent des compétences nécessaires pour diriger une entreprise économique". M. Oualid a également appelé les employeurs à investir dans les startups afin de bénéficier d'avantages fiscaux importants, en se rapprochant de l'université.

Il a aussi annoncé qu'une journée d'information sera organisée, début janvier prochain, à l'Université de Mascara, pour présenter aux étudiants les missions du Fonds national de Financement des startups. La visite des deux ministres a permis d'honorer les étudiants lauréats aux concours de l'intelligence artificielle, de la langue anglaise et des vainqueurs des différentes compétitions sportives universitaires, en plus d'avoir présidé la cérémonie de remise des autorisations d'exploitation définitives aux gérants de projets d'investissement. Les deux ministres ont visité la station expérimentale relevant de l'université de Mascara, en inspectant des modèles réussis dans le domaine des projets innovants liés au secteur agricole, outre l'inauguration du siège des services innovants de la recherche et technologie de cette université.

## SÛRETÉ NATIONALE

## Concours de recrutement d'agents contractuels au titre de l'année 2023

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'ouverture d'un concours de recrutement au titre de l'année 2023, d'agents contractuels au profit de ses services régionaux de finances et d'équipement, et ce par voie de sélection sur étude de dossiers. "La DGSN annonce le lancement d'un concours de recrutement au titre de l'année 2023, d'agents contractuels (ouvrier professionnel de niveau 1) avec des Contrats à durée déterminée (CDD), à temps plein et partiel, et par voie de sélection sur étude de dossiers, au profit de ses services régionaux des finances et de l'équipement (Alger, Blida, Oran, Constantine, Ouargla, Bechar, Tamnasset)", précise la même source. Les personnes intéressées peuvent télécharger et imprimer le formulaire de participation au concours, mais aussi s'enquérir des conditions de recrutement via le site web et les plateformes des réseaux sociaux de la Police algérienne, à savoir Facebook, Instagram et X (ex-Twitter)", conclut le communiqué.

## BISKRA

## Des jeunes de la communauté nationale établie à l'étranger manifestent leur intérêt pour l'histoire des Zibans

Des jeunes de la caravane "la Mémoire" de la communauté nationale établie à l'étranger, qui ont séjourné jeudi et vendredi à Biskra, ont montré un vif intérêt pour l'histoire de la région des Zibans, selon les déclarations de certains d'entre eux en marge d'une visite de monuments historiques de la wilaya.

Des discussions sur l'histoire de la région à travers notamment le parcours militant de ses habitants et les résistances populaires, surtout durant la guerre de libération nationale (1954-1962) et ses symboles, ont constitué le thème de rencontres qu'ont eues ces jeunes avec des membres de la familles révolutionnaire, à la faveur d'une tournée au Musée régional El Moudjahid de Biskra.

Ils ont eu également à se renseigner sur la Résistance des Zaâtcha en 1849, durant leur passage dans la commune de Lichana. Le jeune Abd El Ilah Boukhezar a indiqué à l'APS que s'imprégner de l'histoire de l'Algérie en général, et celle de Biskra en particulier, est un "honneur pour les membres de la caravane, qui ont eu à découvrir le militantisme des enfants de cette région d'Algérie qui ont libéré le pays" du joug colonial. "Les témoignages de moudjahidine m'ont fait découvrir l'histoire de la région des Zibans et son militantisme à travers des noms qui



resteront gravés à jamais dans la mémoire nationale, à l'image des héros de la Révolution, Si El Houés, le colonel Mohamed Chaâbani, Larbi Ben M'Hidi et Cheikh Bouziane, le leader de l'insurrection des Zaâtcaha". Il a ajouté que les jeunes de la communauté nationale établie à l'étranger sont "fiers de leur pays et de leur appartenance à cette histoire", et cela, a-t-il estimé, "compte énormément dans notre vie même si on est à l'étranger".

"Notre responsabilité est encore plus grande, car on est tenu de faire connaître notre

pays et sa culture", a-t-il encore ajouté, mettant l'accent sur "l'importance de s'attacher au prolongement national et saisir chaque opportunité pour promouvoir l'histoire de notre pays". Pour sa part, le jeune Abdelfatah Kibatchi a indiqué qu'entre autres la délégation lui a permis de visiter des sites historiques dans la région des Zibans, notamment ceux renvoyant à la période de la lutte armée pour l'indépendance du pays.

A son tour, la jeune Salima Fekia a indiqué que la visite revêt une grande importance

pour elle, ajoutant que l'histoire de Biskra est riche en faits d'arme et événements qui méritent d'être connus et étudiés. La caravane "La Mémoire" est organisée par le ministère de la Jeunesse et des Sports en collaboration avec la Grande mosquée de Paris (France) et comprend 45 membres. Elle est arrivée jeudi soir à Biskra en provenance d'Alger et devra être dans la soirée à Batna, avant de poursuivre son périple jusqu'au 28 décembre, en sillonnant également les wilayas de Guelma, d'Oran et de Tizi-Ouzou.

## EL TARI

## Plus de 300 participants au festival national de sport et travail

Plus de 300 sportifs (hommes et femmes), prennent part au festival national de sport et travail qui a débuté, jeudi-soir, à la salle omnisports Touil Ali, dans la ville d'El Tarf.

Lors de son allocution d'ouverture le représentant du ministre de la jeunesse et des sports, Djamel Amraoui, a affirmé que cette manifestation sportive qui coïncide avec les vacances scolaires d'hiver, est marquée par la participation de 310 sportifs (hommes et femmes) issus de différentes wilayas du pays.

Le même intervenant a souligné que ce rendez-vous sportif comprend des compétitions de football, basket-ball et la pétanque. De son côté, la directrice de la jeunesse et des sports (DJS)

de la wilaya d'El Tarf, Nabila Hamani a indiqué que l'objectif de l'organisation de ce festival est de promouvoir le sport et le travail, précisant que la wilaya d'El Tarf dispose d'importantes commodités et peut accueillir n'importe quel festival national ou international. Les participants à cette manifestation sportive de trois (3) jours, sont répartis entre autres sur trois (3) disciplines sportives où sept (7) équipes s'affrontent pour le titre de Futsal, tandis que le basket-ball est marqué par la participation de 5 équipes dont deux formations féminines, a-t-elle noté. Il convient de noter également que ce festival est organisé sous l'égide du ministre de la jeunesse et des sports.

## TRAVAUX PUBLICS

## Déclaration d'utilité publique du 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> tronçon du projet de la ligne ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djebilet (JO)

Un décret exécutif portant déclaration d'utilité publique du 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> tronçon du projet de la ligne ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, a été publié au Journal officiel (JO) n 82. Ce décret n 23-461 signé par le Premier ministre Nadir Larbaoui le 2 décembre en cours, a pour objet de déclarer d'utilité publique l'opération relative à la réalisation de la ligne ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, sur les

tronçon 1 (Béchar-PK200 sur 200 km) et tronçon 3 (Oum El Assel-Tindouf sur 175 km) et ce, "en raison du caractère d'infrastructures d'intérêt général et d'envergure nationale et stratégique de ces travaux". Les terrains concernées par la déclaration d'utilité publique représentent une superficie totale de 2.594 hectares, 33 ares et 57 centiares, situés dans les territoires des wilayas de Béchar (communes de Béchar, Ke-

nadsa, Abadla, Mechraa Houari Boumediene et Erg Ferradj) et Tindouf (communes d'Oum El Assel et Tindouf). Les crédits nécessaires aux indemnités à allouer au profit des intéressés pour l'opération d'expropriation des biens et droits réels immobiliers au titre de ce projet "doivent être disponibles et consignés auprès du trésor public", est-il souligné dans le même texte.

## BATNA

## Les missions du Fonds de garantie automobile thème d'une journée d'étude

Les missions et prérogatives du Fonds de garantie automobile (FGA) ont constitué jeudi le thème d'une journée d'étude organisée au siège de la cour de justice de Batna.

La rencontre organisée en coordination avec le FGA s'inscrit dans le cadre du programme du ministère de la Justice de formation des magistrats et auxiliaires de la justice et des efforts d'amélioration des performances judiciaires et du traitement

des affaires et litiges soumis à la justice, a affirmé le président de la cour de Batna, Nacer Bayouh.

Cette journée vise à présenter ce fonds, ses missions et les conditions de son intervention et à communiquer aux professionnels en rapport avec les victimes des accidents de la circulation les informations qui les aideront à orienter cette catégorie ainsi qu'à mettre en lumière certaines affaires soumises à la justice et les

problématiques rencontrées, a affirmé le directeur général par intérim du FGA, Abderrahmane Ahmed Bacha. Il a ajouté que les indemnisations pour accidents causés par des inconnus, des personnes non-assurés ou incapables de s'en acquitter seront prises en charge par le FGA, soulignant que ces journées d'étude avaient été lancées en 2018 avant d'être suspendues pour être de nouveau relancées par le ministère de

la Justice. Ouverte par le wali de Batna, Mohamed Benmalek, cette rencontre a donné lieu à la présentation de trois communications sur le FGA, ses missions et prérogatives, les conditions de son intervention, l'intervention du FGA devant les instances judiciaires et les jurisprudences de la cour suprême. Des magistrats, des huissiers de justice, des avocats, des notaires et des experts ont pris part à cette journée d'étude.

## RELIZANE

## Augmentation de la quantité de lait pasteurisé à 180.000 litres par jour à partir de la semaine prochaine (Ministre)

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a fait état, jeudi soir à Relizane, de l'augmentation de la quantité de lait pasteurisé à 180.000 litres par jour, et ce à partir de la semaine prochaine.

Dans une déclaration à la presse lors de sa visite dans une unité de production de lait et de ses dérivés à Sidi Saada, M. Zitouni a indiqué que son département ministériel a pris la décision de procéder à une augmentation de la quantité supplémentaire de lait pasteurisé de l'ordre de 60.000 litres par jour dans la wilaya de Relizane, et ce après que sa production ne dépassait pas les 120.000 litres par jour. Selon M. Zitouni, son département ministériel œuvre en coordination avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, pour répondre aux besoins de la wilaya en lait, appelant la Direction du commerce et les services de la wilaya à organiser l'opération de distribution de cette denrée essentielle, en vue d'assurer sa disponibilité, durant le mois béni de Ramadhan, pour toutes les régions et les communes de la wilaya.

Visitant le complexe intégré de textile "Tayal" qui s'inscrit dans le cadre du partenariat algéro-turc, le ministre du Commerce et de la

Promotion des exportations a indiqué que "cette usine est un modèle d'un investissement réussi, étant un projet structurant pour l'économie nationale, à travers sa réduction de la facture d'importation de la filière de textile". Dans le même contexte, M. Zitouni a rappelé que "Monsieur le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a donné des instructions sur la nécessité d'accorder un accompagnement spécial et d'ouvrir les portes aux investisseurs étrangers et à tous ceux désirant investir en Algérie, à travers l'aplanissement de toutes les embûches qui entravent l'investisseur, qu'elles soient administratives, foncières, douanières ou autres". Le ministre a également effectué une visite dans la société "Kitchen Style" de fabrication de vaisselle dans la zone industrielle de Sidi Khetab. Il a en outre procédé à la remise de 10 autorisations d'exploitation définitive au profit d'investisseurs privés, dans le cadre de l'accompagnement par l'Etat des opérateurs économiques et de la levée des obstacles sur les projets d'investissement.

## BÉJAÏA

## La déclaration d'utilité publique pour les travaux de raccordement de la station de dessalement examinée

Le Gouvernement a examiné lors de sa réunion, mercredi, sous la présidence du Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, un projet de décret exécutif portant déclaration d'utilité publique l'opération relative à la réalisation des travaux de raccordement aval de la station de dessalement d'eau de mer de Bejaïa en vue de renforcer l'alimentation en eau potable, indique un communiqué des services du Premier ministre. Ce projet vient en application du Programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatif à la sécurité hydrique, selon le communiqué.

Pour rappel, les travaux de réalisation d'une station de dessalement à Tighremt, dans la commune de Toudja (30 km à l'ouest de Bejaïa), ont été lancés en juin 2022. Inscrit au titre d'un plan d'urgence décidé par le président de la République au profit de cinq wilayas, le projet, qui s'étend sur une superficie de plus de 10 hectares, doit être réalisé dans un délai de 28 mois. L'ouvrage d'une capacité de production de 300.000 M3/jour est conçu pour alimenter en eau potable les 52 communes de la wilaya et sécuriser ainsi tous ses approvisionnements en eau. A son achèvement, cette station couvrira tous les besoins en eau potable (250.000 M3) de la wilaya, qui n'aura plus à compter sur les apports pluviométriques ou ses forages, selon les responsables locaux du secteur.

## SONATRACH

## Mobilisation de 50 milliards USD pour l'investissement durant la période 2024-2028 (PDG)

Le Président directeur général (P-dg) du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a indiqué que le groupe pétrolier comptait mobiliser une enveloppe financière de 50 milliards USD pour la période 2024-2028 dans le but de promouvoir l'investissement, notamment dans les activités en amont.

"Dans le cadre du développement des capacités de la compagnie en matière d'investissement, notamment pour les activités en amont, une enveloppe financière de 50 milliards USD a été mobilisée pour la période 2024-2028, dont 36 milliards USD destinés essentiellement à l'exploration et à la production", a précisé jeudi soir M. Hachichi dans une allocution à l'occasion de la célébration du 60e anniversaire de création du groupe Sonatrach au Centre international des conférences (CIC).

Et d'ajouter que le groupe s'emploie à la modernisation des infrastructures en les dotant de technologies de pointe, mais aussi à la réhabilitation des raffineries et à la poursuite de l'investissement dans la recherche et développement (R&D) et l'innovation outre l'encouragement à la recherche scientifique et au développement technologique et la promotion de l'excellence dans des domaines pertinents.

Le PDG a ajouté que le Groupe aspirait à développer son portefeuille d'investissement par l'extension de ses activités dans le domaine des industries pétrochimiques, à travers la production du Polypropylène, le lancement des travaux de réalisation de l'unité de production du méthyl tert-butyl éther (MTBE), en sus du mégaprojet intégré de production du phosphate à même de permettre au pays,



une fois mis en service, "de devenir l'un des plus grands exportateurs d'engrais aux niveaux régional et international", a précisé la même source.

S'agissant de la gestion, le groupe œuvre, selon M. Hachichi à "instaurer les fondements d'une bonne gouvernance moderne, en vue de développer les méthodes de management et de gestion

pour s'adapter aux exigences de la transition numérique à travers la généralisation de la numérisation à toutes les activités du groupe".

Il s'agit également d'accélérer le parachèvement de la réalisation du système d'information intégré qui a été adopté ces dernières années dans le souci de renforcer la performance", soutient le PDG.

Quant à la célébration du 60e anniversaire de la création de Sonatrach coïncidant avec le 31 décembre 1963, M. Hachichi a rappelé les haltes his toriques du Groupe: "Il s'agit là d'un parcours remarquable à bien des égards, riche aussi bien en défis qu'en acquis".

Il a, dans ce contexte, cité la décision prise par les hautes autorités du pays le 24 février 1971 portant nationalisation des hydrocarbures, ayant permis le développement de Sonatrach qui est, depuis, un véritable catalyseur du développement durable, mais aussi "l'un des plus grands groupes pétroliers et gaziers en Afrique et au monde".

M. Hachichi a, en outre, mis en exergue le rôle de Sonatrach dans la satisfaction des besoins du pays en différentes ressources énergétiques, ainsi que son apport au renforcement des capacités d'exportation à travers l'augmentation de ses parts au niveau des marchés internationaux, tout en assurant les sources de financement nécessaires au profit des projets de développement socioéconomique.

Le P-dg de Sonatrach s'est aussi félicité des efforts consentis "de génération en génération de cadres et de travailleurs qui, persévérants et dévoués, ont œuvré pour relever le défi et s'acquitter avec brio des missions qui leur avaient été confiées".

## Sonatrach célèbre le 60<sup>e</sup> anniversaire de sa création

Le Groupe "Sonatrach" a célébré, jeudi soir à Alger, le 60e anniversaire de sa création, étant une halte importante dans l'histoire du Groupe et de l'industrie pétrolière en Algérie, a indiqué un communiqué du groupe.

La cérémonie de célébration a été organisée au Centre international des conférences (CIC), en présence de nombreux ministres et de représentants d'institutions de l'Etat, du corps diplomatique et d'entreprises publiques et privées, outre des responsables des médias nationaux, précise le communiqué.

Cette rencontre qui s'est déroulée "dans une atmosphère de convivialité et de fierté", a été une occasion pour se remémorer la création de la plus ancienne des entre-

prises économiques en Algérie après l'indépendance".

"Sonatrach voulait à travers cette cérémonie partager la joie de la célébration de ce 60e anniversaire, étant une halte importante dans l'histoire de la compagnie et une fierté pour l'industrie pétrolière en Algérie", souligne la même source.

A cette occasion, le Président directeur général (P-dg) de Sonatrach, Rachid Hachichi, a souligné "l'attachement constant du groupe et à ses engagements nationaux et sociaux, pendant 60 ans d'existence, en tant qu'entreprise publique au service du développement durable du pays".

La rencontre a été, en outre, une occasion de "passer en revue le parcours de développement de la compagnie,

depuis les découvertes et l'exploitation des premiers gisements de production de pétrole et de gaz, jusqu'aux projets de développement réalisés ou à réceptionner dans le cadre des futurs programmes stratégiques de Sonatrach", ajoute le communiqué. Une dizaine de travailleurs représentant les différentes activités de Sonatrach ont été distingués pour leur persévérance et leur contribution au développement de la compagnie.

Le Groupe a aussi distingué les chercheurs lauréats du concours de la meilleure publication scientifique en Algérie de rang "A", organisé par Sonatrach en collaboration avec le Conseil national de la recherche scientifique et des technologies (CNRST).

## MINES

## 2023, année de la relance du secteur des mines en Algérie (Arkab)

Le secteur des mines, sous exploité durant plusieurs décennies, a connu, en 2023, une relance effective de ses activités en Algérie, grâce au lancement de mégaprojets dans le cadre d'une vision globale fondée sur le renforcement de la contribution des richesses minières aux efforts de diversification de l'économie nationale et de soutien aux industries manufacturières et à l'agriculture.

En effet, 2023 est "l'année du secteur minier par excellence", au vu de la dynamique qui a marqué le secteur, notamment à travers le lancement d'opérations de traitement du minerai de fer du gisement stratégique de Gara Djebilet (Tindouf), un des plus grands au monde et un investissement national des plus importants dans le domaine des mines depuis l'indépendance, dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à inscrire le secteur des mines parmi les secteurs prioritaires.

Dans ce cadre, l'Etat focalise ses efforts sur la valorisation des ressources souterraines non exploitées, un des principaux axes de la stratégie de diversification de l'économie nationale, dans le cadre du plan d'action pour la période 2020-2024, dans le but de relancer le secteur et lui permettre de contribuer, avec davantage d'efficacité, au développement national.

La visite du président de la République au gisement de Gara Djebilet, première du genre pour un président algérien depuis l'indépendance, a constitué le point de départ effectif de cet important projet et une occasion pour souligner la nécessité de renoncer à l'exportation des matières pre-

mières à l'état brut, notamment minières, en vue de créer une valeur ajoutée dans les industries minières nationales qui se sont renforcées, cette année, par le lancement du gisement de zinc-plomb de Oued Amizour (Béjaïa), parallèlement à la nette progression enregistrée dans le projet de phosphate intégré qui couvre quatre wilayas de l'est du pays.

Le projet de Gara Djebilet devra atteindre plusieurs objectifs, dont le soutien à la métallurgie, la réalisation de l'autosuffisance en fer, le développement de la région sud-ouest du pays et la promotion des exportations.

Outre ses importantes retombées économiques, la mine dont les réserves sont estimées à 3,5 milliards de tonnes, est désormais un modèle de projets structurants, à propos desquels le président de la République a insisté, à maintes occasions, sur l'importance de leur réalisation au sein d'une approche "intégrée et complémentaire" avec les différents projets industriels et infrastructures, d'autant plus que ce projet contribuera au renforcement des capacités du pays, en vue de relancer les industries lourdes et d'assurer de meilleures perspectives d'emploi, une fois sa capacité maximale atteinte.

Il sera procédé, de 2022 à 2025, à l'extraction de 2 à 3 millions de tonnes de minerai de fer/an, puis sa capacité passera, à partir de 2026, à 50 millions de tonnes/an, parallèlement à la mise en service de la ligne ferroviaire minière Gara Djebilet-Béchar (950 km).

Dans le cadre de la même approche pour la valorisation de la mine de Gara Djebilet, cette dernière sera renforcée par le com-

plexe sidérurgique de la wilaya de Béchar dont la réception est prévue en 2026, avec un investissement d'un (1) milliard USD.

Les activités de développement et d'exploitation des mines sont à même de créer une dynamique économique nationale, de contribuer au développement du secteur minier dans son ensemble, d'accélérer la cadence de diversification de l'économie nationale et de promouvoir les exportations hors hydrocarbures.

L'exploitation de la mine sera supervisée par l'Entreprise nationale de fer et d'acier (FERAAL), en partenariat avec le consortium chinois (CMH). Doté d'une enveloppe d'environ 7 Mds USD, le projet du phosphate intégré à l'Est du pays avance à un rythme régulier, et ce dans le cadre d'un accord de partenariat entre ASMIDAL et le groupe industriel Manadjim El Djazair (MANAL), d'une part, et les deux sociétés chinoises "Wuhuan" et "Tian'an", d'autre part.

Il s'agit d'un mégaprojet qui englobe le développement et l'exploitation du gisement de phosphate de Bled El Hadba à Tébessa, la transformation chimique des phosphates à Oued Kéberit à Souk Ahras, la fabrication des engrais à Hadjar Soud dans la wilaya de Skikda, ainsi que des installations portuaires dédiées au niveau du port de Annaba.

Ce projet permettra à l'Algérie de devenir un des principaux pays producteurs et exportateurs d'engrais, avec une production annuelle de plus de 6 millions de tonnes de produits phosphatés.

Compte tenu de l'importance de ce projet intégré pour le développement du pays, la réalisation de lignes ferroviaires

minières a été programmée en vue de transporter les matières premières extraites, sur quatre tronçons d'une longueur totale d'environ 300 km, parallèlement à un projet aussi important, à savoir: le terminal minéralier de Annaba.

Parmi les grands projets sur lesquels l'Algérie mise, figure le gisement de zinc-plomb de Tala Hamza, dans la commune d'Ami zour (Bejaïa), dont la première pierre a été posée en novembre dernier.

Fruit d'un partenariat algéro-australien, ce projet vise à exploiter un gisement renfermant une réserve de 34 millions de tonnes, avec l'extraction de 2 millions de tonnes de minéraux bruts par an pour produire 170.000 tonnes de concentré de zinc et 30.000 tonnes de concentré de plomb.

Ce nouveau complexe minier, dont l'exploitation débutera dans deux ans, permettra de renforcer et d'augmenter les capacités minières du pays ainsi que de créer de la valeur ajoutée afin de soutenir la diversification de l'économie nationale, tout en tenant compte de l'aspect environnemental et des objectifs de développement durable, en sus de la création de milliers d'emplois directs et indirects.

Au plan réglementaire, le secteur minier sera renforcé par une nouvelle loi dont l'avant-projet a été présenté récemment, dans une nouvelle mouture, lors de la réunion du gouvernement.

Cet avant-projet de loi a pour objectif de créer un environnement juridique propice et favorable au développement de l'industrie minière et un cadre incitatif aux investisseurs, outre la promotion du transfert de la technologie.

## PÉTROLE

## Le Brent en légère baisse

Les prix du pétrole se sont très légèrement repliés vendredi, dans un marché clairsemé ce qui accentue les mouvements des cours.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en février, a lâché 0,40% à 79,07 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, a cédé 0,44% à 73,56 dollars. Lundi, en raison du jour férié de Noël, les marchés des matières premières seront fermés.



## MARCHÉS BOURSIERS

## Les Bourses mondiales au ralenti avant Noël

Les Bourses mondiales ont très modestement progressé vendredi, accueillant le ralentissement plus fort qu'attendu de l'inflation américaine sans grand remous car il vient confirmer un scénario déjà privilégié par les investisseurs. Les Bourses européennes ont terminé autour de l'équilibre avant de fermer pour un week-end prolongé de Noël. La Bourse de Paris a

fini à 7568,82 points (-0,03%), Francfort a avancé de 0,11% et Milan 0,26%. La Bourse de Londres a fermé à 12H30 GMT, comme chaque dernière séance avant Noël, et a grappillé 0,04%. Les places boursières européennes ne rouvriront que mercredi, tandis que la Bourse de New York restera fermée lundi. A Wall Street, le Nasdaq a gagné 0,19%, le S&P 500 a progressé de 0,17%, le

Dow Jones en revanche a cédé 0,05%. L'inflation a fortement baissé en novembre aux Etats-Unis, à 2,6% sur un an, se rapprochant ainsi de l'objectif de 2%, selon l'indice PCE, jauge privilégiée par la Réserve fédérale américaine.

Les cours du pétrole ont terminé en légère baisse après avoir hésité vendredi, dans un contexte toujours marqué par les tensions en mer Rouge.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord a lâché 0,40% à 79,07 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) a cédé 0,44% à 73,56 dollars. Sur le marché des changes, l'euro était stable face au billet vert à 1,1012 dollar pour un euro (+0,01%). Le bitcoin était en baisse d'environ 0,56% à 43.759 dollars.

## MARCHÉS DES CHANGES

## L'euro se maintient au-dessus de 1,10 dollar après l'inflation américaine

L'euro se maintenait au-dessus de 1,10 dollar vendredi après un indicateur d'inflation aux Etats-Unis qui a confirmé le ralentissement de la hausse des prix et les anticipations des marchés sur les futures baisses de taux de la Fed. Vers 19H30, la devise européenne s'inscrivait à 1,1016 dollar pour un euro en progrès de 0,05% dans un marché peu étoffé, avant le week-end prolongé de Noël où les marchés seront fermés lundi.

Le Dollar Index qui compare le billet vert à un panier de devises se repliait, à 101,68 points.

Le franc suisse avait trouvé "du soutien alors que l'écart se creuse entre les orientations émises par la Banque nationale suisse (BNS) et la Réserve fédérale (Fed)", a résumé Ricardo Evangelista, d'ActivTrades.

Les investisseurs estiment que la banque centrale suisse "maintiendra des taux d'intérêt plus élevés plus longtemps" que ses pairs, avance M. Evangelista.

Le yen cédait 0,32% face à l'euro à 156,97 yens pour un euro et 0,29% face au billet vert à 142,54 yens pour un dollar.

	Cours de vendredi	Cours de jeudi	22H00 GMT
EUR/USD	1,1016		1,1011
EUR/JPY	156,97		156,49
EUR/CHF	0,9427		0,9428
EUR/GBP	0,8669		0,8677
USD/JPY	142,54		142,12
USD/CHF	0,8558		0,8562
GBP/USD	1,2707		1,2690

## ITALIE

## Le budget 2024 voté au Sénat avec baisses de charges et d'impôts

Le Sénat italien a adopté vendredi un budget 2024 qui comprendra notamment des mesures d'allègements de cotisations sociales et de baisses d'impôts.

Le vote de ce budget prévoyant près de 24 milliards d'euros de nouvelles mesures de soutien aux ménages, travailleurs et entreprises est "très sérieux et réaliste", a plaidé la Première ministre Giorgia Meloni.

Compte tenu de la baisse des cotisations sociales et des impôts programmée dans un contexte de croissance faible qui pèse sur les recettes fiscales, l'excédent s'était laissé peu de marge de manœuvre pour engager des réformes ambitieuses.

A Rome, la Chambre des députés doit valider le budget en fin de semaine prochaine mais son adoption n'est pas en question, la coalition ultraservatrice au pouvoir en Italie ayant la majorité nécessaire au parlement. La principale mesure destinée à aider les ménages à faire face à l'inflation est une baisse des charges pour les salaires ne dépassant pas 35.000 euros par an, pour un coût d'environ 10 milliards d'euros pour les finances publiques.

Environ cinq milliards d'euros iront au renouvellement des contrats dans l'administration publique et trois milliards au service sanitaire national.

## DANEMARK

## Entrée en récession au troisième trimestre

L'économie danoise est entrée en récession au troisième trimestre après une contraction de 0,7% de son Produit intérieur brut (PIB), souffrant d'un recul de la production pharmaceutique, selon des statistiques publiées vendredi. L'activité économique danoise s'était déjà contractée au deuxième trimestre, de 0,7% par rapport au précédent, et aligne ainsi deux trimestres consécutifs de contraction, définition habituelle d'une récession. "La baisse enregistrée au troisième trimestre est principalement due à un recul de l'industrie manufacturière, en particulier de l'industrie pharmaceutique", a indiqué l'office national des statistiques, DST, dans un communiqué. Sur les six premiers mois de l'année, le PIB danois avait grimpé de 1,7% en glissement annuel grâce à l'apport de l'industrie pharmaceutique, notamment le géant Novo Nordisk, première capitalisation européenne, grâce à ses traitements anti-obésité. Cependant, "les chiffres publiés aujourd'hui montrent une augmentation de la consommation privée au troisième trimestre", de 0,3%, a relevé sur X (ex-Twitter) Las Olsen, économiste en chef Danske Bank, preuve d'une bonne santé de l'économie danoise en général. "Les revenus augmentent encore plus. Il est possible que la consommation augmente si le moral des consommateurs s'améliore".

APS

## La Bourse de Paris termine la semaine autour de l'équilibre

La Bourse de Paris a terminé autour de l'équilibre (-0,03%) vendredi, terminant la semaine sans entrain et impassible face à une baisse plus importante que prévu de l'inflation américaine.

L'indice vedette CAC 40 a fini à 7568,82

points (-2,58 points). Sur la semaine, il a cédé 0,37%, mettant fin à une série de cinq hausses hebdomadaires consécutives. Les volumes d'échanges ont été particulièrement réduits avant un week-end prolongé pour Noël. La Bourse de Paris

ne rouvrira que mercredi. La progression de l'indice d'inflation PCE aux Etats-Unis, mesure favorite de la banque centrale américaine (Fed) pour évaluer la hausse des prix, a fortement baissé à 2,6% sur un an en novembre.

## ETATS UNIS

## Nouveau recul de l'inflation, au plus bas depuis début 2021

L'inflation a ralenti plus fort que prévu aux Etats-Unis en novembre, tombant même à son plus bas niveau depuis près de trois ans, tandis que la consommation s'est maintenue.

La hausse des prix à la consommation a été de 2,6% sur un an en novembre, selon l'indice PCE, jauge privilégiée par la banque centrale américaine (Fed), et publié vendredi par le département du Commerce. L'inflation est désormais sous la barre des

3,0%. Mais une révision à la baisse des chiffres d'octobre a montré qu'elle était déjà, alors, en baisse à 2,9% au lieu de 3,1% initialement annoncé.

Une autre mesure de l'inflation, l'indice CPI, publié plus tôt dans le mois et sur lequel sont indexées les retraites, avait montré une légère baisse en novembre, à 3,1% sur un an contre 3,2% en octobre.

## Un fabricant de moteurs va payer 1,6 md USD pour avoir truqué les contrôles d'émissions de gaz d'échappements

Le fabricant américain de moteurs Cummins, accusé d'avoir installé des équipements pour tromper les contrôles d'émissions de gaz d'échappement de centaines de milliers de véhicules de la marque Ram (Stellantis), va payer 1,67 milliard de dollars pour éviter un procès, a annoncé vendredi le ministère de la Justice. Le ministère précise qu'un accord de principe a été trouvé avec l'entreprise d'un côté, et les autorités fédérales améri-

caines et l'Etat de Californie de l'autre, pour éteindre des poursuites "pour violation de la loi sur la qualité de l'air", le Clean Air Act (CAA).

Cet accord doit encore être validé par un tribunal fédéral de la capitale Washington.

Selon le ministre de la Justice Merrick Garland, cité dans le communiqué, si l'accord franchit cette dernière étape, il s'agira de la plus importante sanction

jamais imposée dans le cadre de la CAA, adoptée en 1963, et de la seconde plus importante pour une affaire liée à une pollution de l'environnement.

La plus importante sanction a été appliquée au groupe pétrolier BP dans le cadre d'un accord prévoyant le versement de 20 milliards de dollars pour éviter un procès lié à la marée noire de Deepwater Horizon en 2010, considérée comme la plus grave de l'histoire.

## FRANCE

## La dette publique en hausse à 3088,2 milliards d'euros

La dette publique de la France a augmenté de 41,3 milliards d'euros pour atteindre 3.088,2 milliards d'euros au troisième trimestre, a indiqué vendredi l'Institut français de la statistique (INSEE).

Selon cet organisme, la dette publique s'est stabilisée à 111,7% du produit intérieur brut (PIB) comme au trimestre précédent, précisant que la hausse de la dette en valeur provient essentiellement de l'augmentation de la dette de l'Etat (+45,3 milliards d'euros).

La dette des organismes divers d'administration centrale s'est repliée de 1,3 milliard d'euros, celle des collectivités locales de 1,1 milliard d'euros et celle des administrations de sécurité sociale de 1,6 milliard.

Le traité européen de Maastricht de 1992 fixait pour les Etats une limite de dette publique à 60% du PIB, seuil que la France a dépassé à la fin de l'année 2002, pour ne plus jamais repasser en dessous depuis. Depuis la pandémie

de Covid-19, suivie de la crise ukrainienne, cette règle ainsi que celle d'un déficit public inférieur à 3% du PIB ont été suspendues.

Elles seront réactivées en 2024. Mercredi, les ministres des Finances de l'Union européenne sont tombés d'accord sur un assouplissement des règles budgétaires européennes, qui doit garantir le redressement des finances publiques sans compromettre les investissements en faveur notamment de la transition

verte. Dans sa loi de programmation des finances publiques fixant la trajectoire budgétaire jusqu'en 2027, adoptée en septembre dernier, le gouvernement français prévoit de ramener la dette à 108,1% du PIB à cette échéance et le déficit public à 2,7% du PIB, contre 4,9% prévus cette année.

Le niveau d'endettement pour le deuxième trimestre a été revu en légère baisse à 111,7% contre 111,8% annoncés précédemment.

## AUTOMOBILE

## Le chinois BYD va construire une usine en Hongrie

Le constructeur automobile chinois BYD, premier fabricant mondial sur le créneau de l'électrique, va construire une usine de fabrication de voitures particulières en Hongrie, a-t-il annoncé vendredi.

"BYD s'apprete à construire sa première usine de voitures particulières à Szeged, en Hongrie, marquant une étape significative vers la mobilité verte en Europe", a déclaré BYD Europe sur son compte du réseau social X (ex-Twitter).

BYD est déjà présent en Hongrie avec notamment une usine de bus électriques.

Avec la nouvelle usine automobile, le groupe "espère accélérer l'entrée des véhicules de tourisme à énergie nouvelle sur le marché européen, approfondir davantage sa présence mondiale et promouvoir activement la transformation verte des infrastructures énergétiques mondiales", a-t-il indiqué.

BYD ("Build Your Dreams", construisez vos rêves) est l'une des marques de

véhicules électriques les plus en vue en Chine. Le groupe est devenu ce mois-ci le premier constructeur mondial à franchir la barre symbolique de 5 millions de véhicules électriques produits. Spécialisée à l'origine dans la conception et la fabrication de batteries, la firme s'est diversifiée dans l'automobile à partir de 2003. BYD a arrêté la production de voitures à essence l'année dernière et se concentre désormais exclusivement sur les modèles hybrides et électriques.

## ENVIRONNEMENT

## Elaboration d'un nouveau plan d'action pour l'amélioration de la gestion des déchets (ministre)

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb a annoncé, jeudi à Alger, l'élaboration d'un nouveau plan d'action visant à améliorer la gestion des déchets, notamment à travers l'augmentation des taux de récupération et de valorisation.

Mme Dahleb a précisé, lors d'une séance plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales, présidée par M. Mohamed Réda Oussahla, vice-président du Conseil, que son département ministériel "préside actuellement une commission ministérielle mixte pour l'élaboration d'un plan d'action dédié au recyclage et à la valorisation des déchets, qui s'inscrit en droite ligne avec la concrétisation des engagements et des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatifs à la diversification des ressources de l'économie nationale, l'accompagnement des jeunes dans la création des PME et la création de postes d'emploi, en sus de la préservation de l'environnement".

Répondant à la question du membre du Conseil de la nation, M. Fouad Sabouta (FLN), sur la gestion des déchets, la ministre a indiqué que le plan a été élaboré

et attend sa présentation à la réunion du Gouvernement pour débat et adoption. Mme Dahleb a relevé dans ce contexte que son secteur avait adopté, dans le cadre du nouveau modèle de développement, une orientation économique basée sur le recyclage de tous types de déchets récupérables et valorisables, et ce, à travers l'adoption de la stratégie nationale de gestion intégrée des déchets jusqu'à l'horizon 2035 (SNGID35).

Cette stratégie se base essentiellement sur la réduction de la production de déchets à la source, outre le fait de donner la priorité au tri sélectif en vue de recycler 30% des déchets ménagers et 30% des déchets spéciaux, 50 % des déchets inertes à l'horizon 2035, et l'application du principe "pollueur-payeur" et la responsabilité élargie pour les producteurs, ainsi que l'encouragement du partenariat public/privé.

La ministre a évoqué le projet

de loi modifiant la loi 01-19 du 12 décembre 2001, relative à la gestion des déchets, qui est actuellement au niveau du Secrétariat général du Gouvernement, visant à assurer une transition efficace vers l'économie circulaire.

Ce projet de loi porte sur la modification de certaines dispositions, notamment en ce qui a trait à la révision des méthodes de traitement, à l'enrichissement du volet lié à la valorisation des déchets, notamment les déchets organiques, à l'introduction de restrictions sur l'utilisation des plastiques à usage unique, à la révision des sanctions encourues pour qu'elles soient plus dissuasives, et au renforcement du contrôle.

Il s'agit, également, de consacrer "le principe de responsabilité en tant que mécanisme de la politique environnementale visant à éviter les effets néfastes des déchets, en impliquant les producteurs dans la gestion des déchets,



en particulier ceux issus des emballages.

A une question du membre Mohamed Roumani (Mouvement El Bina) sur les mesures de préservation de la santé des citoyens et de l'environnement face aux effets de l'exploitation de certaines carrières dans la wilaya de Timimoun, la ministre a indiqué que les sorties sur le terrain de la commission de contrôle au niveau de la wilaya ont conduit à

l'identification de sept carrières opérant sans licences d'exploitation, des mises en demeure ayant été adressées aux entreprises contrevenantes. Elle a également souligné que "le nouveau projet de loi sur les mines, actuellement en cours d'examen au niveau du gouvernement, impose aux exploitants le respect des engagements liés à la réduction de la pollution sous peine de sanctions sévères".

## JUSTICE

## L'Algérie a consolidé son arsenal juridique pour lutter contre la toxicomanie (ministère)

L'Algérie a renforcé son arsenal juridique pour lutter contre le fléau de la toxicomanie et prévenir la société de ce phénomène "destructif", a souligné jeudi à Ouargla le secrétaire général (SG) du ministère de la Justice, Mohamed Reggaz. Intervenant à l'ouverture d'une journée d'étude sur le thème de "la prévention et la priorité de traitement en substitut au châtiment dans le cadre des dispositions de la loi 23-05", M. Reggaz a affirmé que l'Algérie s'attelle à consolider son arsenal juridique pour faire face au mal de la toxicomanie et protéger la société de ce phénomène "dévastateur".

Il a ajouté que cette action s'est traduite par la promulgation, en 1985, de la loi de protection et de promotion de la santé, notamment la lutte contre les stupéfiants et les produits hallucinogènes et la répression de leur commerce illégal, dès 2004. Une stratégie nationale de prévention contre la toxicomanie a été mise au point, en coordination avec l'ensemble des intervenants, dont sa mise en œuvre a été confiée, après son adoption, à l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie, a rappelé le SG du ministère de la Justice, avant de faire part de l'établissement, dans le cadre de la numérisation, d'une nomenclature électronique nationale des prescriptions médicales afférentes aux stupéfiants et substances psychotropes à mettre à la disposition des instances judiciaires, policières, médicales et douanes algériennes pour faciliter le contrôle de ces produits. Abondant dans le même sens, le directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie, Farid Mazzouni, a souligné que le législateur algérien a réalisé un "bond qualitatif" en termes de prévention, à la faveur de la promulgation en 2004 d'une loi répressive et de lutte contre ce fléau. Il a, à ce titre, loué les efforts fournis par l'Etat en termes de prévention de ce fléau à travers la prise en charge et le traitement des toxicomanes au niveau des centres d'accueil, à l'instar de l'exploitation de 48 centres intermédiaires de traitement des toxicomanes, et 6 centres de désintoxication. De son côté, l'universitaire Noureddine Bekkis (université Alger-3), a, dans sa communication intitulée "Facteurs socioéconomiques de propagation du phénomène de toxicomanie", mis en avant les facteurs socioéconomiques du milieu dans l'amplification de ce fléau. Pour sa part, le représentant du secteur des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya de Ouargla, Mohamed Belkacem Boualleti, a, dans son exposé intitulé "vision religieuse sur le fléau de la toxicomanie", affirmé que la Charia islamique exhorte à éviter tout facteur nuisible à la santé humaine, avant de relever que la drogue est un fléau destructeur qu'il faudrait mettre les bouchées doubles pour l'éradiquer. Inscrite au titre des rencontres tendant à lutter contre la toxicomanie, cette journée, 4ème et ultime d'une série de rencontres similaires, vise à débattre du volet conceptuel et législatif de ce fléau dans l'optique de contribuer aux actions de sensibilisation en fonction d'une approche globale à même d'éradiquer les sources de la toxicomanie qui implique l'ensemble des acteurs (sécurité, éducatifs, religieux et académiques), ainsi que la société civile et les organes de presse. Initiée par l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie, cette journée à laquelle ont assisté les walis d'Ouargla et de Touggourt, MM. Mustapha Aghamir et Othmane Abdelaziz respectivement, a regroupé, à l'université "Kasdi Merbah" d'Ouargla, des représentants des corps de sécurité, des douanes algériennes, de la protection civile, des Chouyoukh des zaouïas (confréries) et de la société civile.

## PROTECTION CIVILE

## Une journée de sensibilisation sur la prévention des risques d'asphyxie au monoxyde de carbone

La Direction générale de la protection civile (DGPC) a organisé jeudi en coordination avec l'association "Dalil" des jeunes volontaires et la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG), une journée de sensibilisation sur la prévention des risques d'asphyxie au monoxyde de carbone.

Lors de cette journée organisée à la station métro "Les Fusillés" (Alger), l'accent a été mis sur l'importance du contrôle permanent des appareils fonctionnant au gaz, notamment les appa-

reils de chauffage et les chauffe bains, dans le but d'éviter l'asphyxie à cette matière toxique.

Des dépliants comportant des conseils sur la prévention de tels accidents ont également été distribués. A cette occasion, le chargé de l'information et de la sensibilisation à la DGPC, le capitaine Mourad Youfi a précisé que le but de cette opération était d'apporter des conseils et des orientations aux citoyens pour se prévenir de ce "tueur silencieux", tout en diffusant une

culture de prévention. M. Youfi a ajouté que la Protection civile avait décidé d'intensifier ce genre de campagnes compte tenu des statistiques enregistrées cette année. Il a fait état, dans ce sens, de 139 décès et de plus de 2.800 cas d'asphyxie depuis le début de l'année en cours.

De son côté, M. Abderrazak Chibani, président de l'association "Dalil", a appelé à la vigilance en prenant toutes les mesures nécessaires pour éviter l'asphyxie au monoxyde de carbone.

## TISSEMSILT

## Faire de la wilaya un pôle de l'écotourisme et du thermalisme (ministre)

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche a mis l'accent, jeudi à Tissemsilt, sur la nécessité d'intensifier les efforts en vue de hisser cette collectivité locale au rang de pôle de développement de l'écotourisme et du thermalisme par la mise en place de structures susceptibles d'assurer l'attractivité des visiteurs. Le ministre a insisté, lors de la présentation d'un exposé sur la réhabilitation de la station thermale de Sidi Slimane, sur la nécessité de sauvegarder le cachet traditionnel de la source thermale de cette station et l'hôtel mitoyen, ainsi que la création d'autres structures, notamment des cafétérias et des restaurants, dans l'optique d'attirer le maximum de visiteurs désireux bénéficier de cures thermales par les eaux sulfureuses charriées du mont de l'Ouarsenis, surplombant du haut de ses 1.987 mètres la localité de Sidi Slimane. Il est à souligner que deux variantes préconisées dans le cadre de la mise en œuvre du programme complémentaire accordé à la wilaya de Tissemsilt ont été présentées au ministre, lors de la visite à ce site thermale. La première porte sur la réalisation d'un village touristique constitué de bungalows, alors que la seconde, qui a été finalement retenue, comporte la réalisation d'une Maison de l'artisanat, outre des restaurants et une cafétéria, et ce pour une enveloppe budgétaire globale évaluée à 53 millions de dinars.

Dans la commune de Beni Chaïb, M. Mokhtar Didouche s'est enquis de l'avancement des travaux d'un jardin aquatique en cours de réalisation sur les berges du plan d'eau du barrage de Koudiet Rosfa.

Inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la nomenclature des opérations contenues dans le programme complémentaire accordé par la gouvernement à la wilaya de Tissemsilt, le jardin portait initialement sur la réalisation d'une piscine et de jeux pour enfants, ce qui, selon le ministre, limitait sa faisabilité économique et touristique, insistant ses initiateurs à ériger de grandes structures dans le but d'attirer le maximum de visiteurs, préconisant la réalisation d'une piscines pour adultes, des infrastructures sportives, ainsi que des restaurants et des cafétérias. Par ailleurs, le ministre a mis en valeur le projet de réalisation d'un jardin thermal prévu au niveau de la forêt d'Aïn Antar, dans la commune de Bou Kaïd, un projet à même de promouvoir et de mettre en valeur les atouts naturels de cette wilaya des Hauts-Plateaux du Centre ouest et de transformer cette wilaya en pôle d'excellence du tourisme dans ses dimensions écologique, thermique et sylvo-cole, parallèlement à l'agriculture, qui fait sa vocation première, où le développement économique sera boostée et où le marché du travail sera dynamisé par la multiplication des offres d'emplois.

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat poursuit sa visite, avec la mise en service de l'Ecole de formation professionnelle et de la consolidation des niveaux sise à la Maison de l'artisanat et des métiers, en plus d'inspecter la zone d'expansion touristique à Sidi Bentamma et la visite de l'établissement touristique "Milas" sis à Tissemsilt-ville.



## CHINE

**Le bilan du séisme grimpe à 148 morts**

Le bilan du séisme survenu lundi en Chine, le plus meurtrier depuis près de dix ans, a grimpé à 148 morts vendredi, selon les médias locaux, alors que les autorités se concentrent désormais sur le relogement des milliers de déplacés.

Le tremblement de terre, qui est survenu lundi soir, à environ 1.300 km au sud-ouest de Pékin, a tué au moins 117 personnes dans la province du Gansu et 31 dans celle, voisine, du Qinghai, selon l'agence de presse chinoise Xinhua.

Dans ces deux provinces, plus de 139.000 personnes sont hébergées par un froid glacial dans des abris d'urgence, selon la chaîne CCTV, qui a rapporté que les secours dans le Gansu "recrutaient désormais entièrement leur travail sur le relogement des personnes déplacées et les soins aux blessés". Des secouristes étaient cependant toujours à



la recherche de victimes piégées sous les décombres au Qinghai vendredi matin, selon CCTV. Dans cette province, des personnes ont été ensevelies vivantes mardi dans le canton de Zhongchuan par un "volcan de sable", un phénomène de liquéfaction des sols sous l'effet d'un séisme. Près de 1.000 personnes ont été blessées au cours d'un tremblement de terre d'une magnitude de 6,2. Des dizaines de répliques ont été enregistrées depuis.

Ce tremblement de terre est le plus meurtrier en Chine depuis 2014, lorsque plus de 600 personnes avaient péri dans la province du Yunnan (sud-ouest).

## PÉROU

**Sept morts dans l'effondrement d'une mine d'or dans les Andes péruviennes**

Sept mineurs sont morts ensevelis sous des rochers lors de l'effondrement d'une mine d'or située à 5.100 mètres d'altitude dans la région de Puno, dans les Andes péruviennes, a annoncé jeudi la police.

"On nous signale jusqu'à présent sept mineurs décédés à la suite d'un effondrement dans une mine du village de La Rinconada", a déclaré le chef de la police de Puno, le général Enrique Monroy. L'accident s'est produit jeudi matin dans la mine Lago de Oro. "Apparemment c'est un accident du travail, un effondrement à un kilomètre et demi de l'entrée de la mine", a expliqué le général Monroy. "Les corps ont déjà été extraits, ils présentent des fractures et des signes d'asphyxie", a-t-il ajouté, cité par l'AFP.

## AFRIQUE DU SUD

**Deux incendies près du Cap en pleine saison touristique**

Deux foyers d'incendie faisaient rage vendredi aux environs du Cap, ayant déjà forcé l'évacuation de 300 personnes et ravagé plus de 1.150 hectares depuis mardi, a-t-on indiqué auprès des pompiers et de la ville sud-africaine.

L'accès au Cap de Bonne Espérance, à la pointe sud du continent, a été fermé vendredi matin, a annoncé SANParks, l'organisation des parcs nationaux. "C'est le cœur de l'été" austral, a relevé Jermaine Carelse, porte-parole des services d'incendie. "Une saison sèche, ventueuse et chaude, idéale pour les feux de forêt". Des vents violents continuent de faire progresser les flammes mais "aucune maison n'est menacée" actuellement, a rassuré Charlotte Powell, porte-parole de la ville. Le premier incendie s'était déclaré mardi matin près de Simon's Town, à une quarantaine de km au sud de la ville. Un deuxième s'est déclaré jeudi après-midi quelques km plus au nord. Décembre marque le début des vacances estivales, quand de nombreux Sud-Africains affluent vers la péninsule du Cap, ses paysages et ses plages spectaculaires. Des milliers de touristes étrangers y sont aussi attendus. Quelque 130 pompiers de la ville sont mobilisés, appuyés par cinq hélicoptères et deux avions bombardiers, pour éteindre les feux sur la péninsule au sud de la ville portuaire. Des renforts sont venus de localités voisines. La faune n'est pas épargnée, souligne la Société de prévention de la cruauté envers les animaux (SPCA), de nombreux animaux ayant été décimés par l'incendie, notamment serpents et lézards.

## GUINÉE

**Le bilan de l'incendie à Conakry passe à 23 morts et 241 blessés**

Le bilan de l'explosion et de l'incendie du principal dépôt de carburant de Guinée est passé de 18 à 23 morts jeudi, a annoncé le gouvernement alors que des heurts ont opposé le même jour à Conakry les forces de sécurité à des groupes de jeunes réclamant de l'essence dans les stations-service. Le ministre a provoqué "23 décès" et 241 blessés, a annoncé le gouvernement dans un communiqué lu jeudi soir à la télévision publique. Le précédent bilan avait fait état de 18 morts et plus de 212 blessés lors de l'explosion et l'incendie qui ont eu lieu dans la nuit de dimanche à lundi dans le centre-ville de Conakry. Sur les 241 blessés, 167 ont regagné leurs domiciles et 74 sont toujours hospitalisés, a dit le gouvernement dans le com-

munié. "De nombreuses déclarations font état d'un nombre important de disparus (après le sinistre). Des investigations sont en cours" pour les élucider, a-t-il ajouté. Le chef des militaires au pouvoir en Guinée, le colonel Mamadi Doumbouya, a annoncé mercredi soir un deuil national de trois jours, à partir de jeudi, en hommage aux victimes. L'explosion et l'incendie ont laissé des centaines de ménages sinistrés, entraîné d'importants dégâts matériels et continué de paralyser l'économie du pays. Le gouvernement a annoncé la reprise de l'approvisionnement en gasoil, mais la distribution d'essence reste coupée et la restriction des camions-citernes est maintenue.

## ISLANDE

**Plus d'activité volcanique visible**

En Islande, l'activité volcanique liée à l'éruption de Sundhnúksaggar qui s'est déclarée lundi au sud-ouest de Reykjavik, semble s'être arrêtée mais il est toujours impossible de dire si cette éruption est terminée, a écrit vendredi l'institut météorologique islandais (IMO).

Dans cette faille, "l'activité volcanique semble s'être arrêtée tard dans la nuit d'hier ou tôt dans la matinée", a déclaré l'agence publique dans un communiqué. "Malgré cela, il est possible que de la lave s'écoule en-dessous dans des canaux fermés et il n'est donc

pas possible d'affirmer que l'éruption est terminée", a-t-elle précisé. Les images des caméras de surveillance ne montrent plus d'impressionnantes coulées de lave comme aux deux premiers jours de l'éruption. Les autorités ont abaissé leur niveau d'alerte à l'état d'urgence, déclenché lundi soir, a été levé pour laisser place à la "phase d'alerte", un niveau en-dessous. Toutefois, un nouveau gonflement du sol a été détecté à proximité, vers le site de la centrale géothermique de Svartsengi, qui fournit électricité et eau à environ 30.000 habitants de la région et dont les

installations sont protégées par un mur. "La terre a immédiatement recommencé à gonfler à Svartsengi après le début de l'éruption lundi soir 18 décembre. La vitesse de gonflement du sol est plus élevée que celle qui a précédé l'éruption", à deux kilomètres de là, a annoncé l'IMO. "L'accumulation de magma se poursuit sous Svartsengi et est susceptible de conduire à d'autres intrusions magmatiques et à une éventuelle éruption", a estimé l'institut notant que "la probabilité d'une (nouvelle) éruption augmente un peu plus chaque jour".

## LUTTE CONTRE LA DROGUE

**Plus de 12 kilos de cocaïne saisie par la police à l'aéroport de Niamey**

Les agents de la police aux frontières ont interpellé le 16 décembre dernier un Nigérian à l'aéroport international de Niamey en possession de 12,145 kg de cocaïne, d'une valeur d'environ deux millions de dollars, indique vendredi la police nigérienne.

Le suspect a été présenté vendredi, en compagnie d'un autre

membre présumé du réseau interpellé, dans les locaux de l'office central de répression du trafic illicite de stupéfiants (OC-TRIS). Selon l'officier de police Moctar Abdoulaye, c'est lors du contrôle des documents de voyage à l'arrivée d'un vol de la compagnie Ethiopian Airlines en provenance d'Addis-Abeba que

des agents de la PAF "ont remarqué une attitude rendant suspect (...) un passager de nationalité nigérienne, détenant un passeport ivoirien".

L'individu a été remis à la disposition de la cellule aéroportuaire anti-traffic pour des vérifications plus poussées. Une fouille minutieuse de ses bagages

a permis de découvrir 12,145 kg de cocaïne, "emballés dans du ruban adhésif sous forme de boulettes", a-t-il précisé. Selon lui, l'individu a quitté Lagos au Nigeria le 15 décembre dernier pour se rendre à Addis-Abeba en Ethiopie où il a pris la drogue afin de l'acheminer à Niamey, là où d'autres individus étaient attendus pour en assurer

le transport par voie terrestre jusqu'à Agadez (nord) pour se rendre au Maghreb, puis en Europe.

Plus de 22 tonnes de stupéfiants et près de cinq millions de comprimés psychotropes avaient été saisis et 3.239 suspects interpellés en 2021 au Niger, selon le ministère de la Justice.

**Un important trafic de cocaïne démantelé en Espagne et au Portugal**

Neuf personnes accusées d'avoir participé à un vaste réseau de trafic de drogue ont été interpellées en Espagne et au Portugal, où deux tonnes de cocaïne colombienne ont été saisies, a annoncé vendredi la Garde civile espagnole. L'opération, coordonnée par Europol, en lien avec l'agence antidrogue des Etats-Unis (DEA), s'est déroulée lundi dans plusieurs villes

de Galice, région du nord-ouest de l'Espagne, ainsi qu'à Monção, ville du nord du Portugal située à la frontière espagnole.

Elle a entraîné l'arrestation de neuf Espagnols, membres supposés du "clan de los Pitorros", groupe criminel "lié au trafic de drogue en Galice depuis les années 1980", précise la Garde civile dans un communiqué. Cette opération, fruit d'un tra-

vail d'enquête initié en février, a permis la saisie de "deux tonnes de cocaïne", dissimulée dans des embarcations ou bien dans des immeubles sur les côtes portugaises, précise le communiqué. D'après la Garde civile, les membres de ce réseau étaient "en lien étroit avec les principaux distributeurs colombiens de cocaïne", mais aussi avec un clan d'origine alba-

naise, à qui était destinée une partie de la drogue interceptée.

La Galice est aujourd'hui l'une des principales portes d'entrées de la cocaïne en Europe. Le 12 décembre, la police espagnole a ainsi annoncé la saisie de 7,5 tonnes de cocaïne importée par des organisations criminelles allemandes à Vigo, principal port de la région.

**Antilles françaises : un voilier intercepté avec 1,2 tonne de cocaïne**

Un voilier transportant 1,2 tonne de cocaïne a été intercepté au large de la Martinique, département français d'outre-mer, ont annoncé vendredi les Forces armées aux Antilles (FAA). L'opération a été menée le 18 décembre à 2.000 kilomètres au large de la Martinique. La drogue était répartie dans 44 ballots stockés dans la cabine de l'embar-

cation. C'est grâce à un renseignement de la Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières que la Marine a pu intervenir, en collaboration avec plusieurs services internationaux notamment britannique, américain et espagnol. Il s'agit de la deuxième saisie d'envergure réalisée par la Marine en moins d'un mois à proximité des

Antilles. Fin novembre, 3,5 tonnes de cocaïne avaient été saisies au sud de la Barbade. La drogue était destinée au continent européen. "Avec cette 8e saisie, les Forces armées aux Antilles auront en 2023 retiré des réseaux de distribution plus de 11 tonnes de produits stupéfiants", indique encore le communiqué.

EHU 1ER NOVEMBRE D'ORAN

## Mise en exergue de l'importance de la biochimie dans le dépistage précoce du cancer

La cheffe du service de biochimie de l'Etablissement hospitalier universitaire (EHU) "1er novembre 1954" d'Oran, Pr Ouslim Saadi Soulaf, a mis l'accent jeudi sur l'importance de cette spécialité dans le dépistage précoce des différents types de cancers. Dans une déclaration à la presse en marge de la 2ème Journée nationale de biochimie organisée par l'EHU "1er novembre 1954" d'Oran en faveur des spécialistes, Pr Saadi Ouslim Soulaf a affirmé que la biochimie, utilisée au niveau mondial, est "très importante dans le dépistage des maladies, dont les différents types de cancers".

Elle a ajouté qu'en dépit de cela, cette spécialité "n'est pas suffisamment connue chez la plupart des praticiens et même des oncologues, ce qui nous oblige à mettre la lumière sur ce domaine, le faire connaître comme objectif fondamental de cette manifestation scientifique". La spécialiste a souligné que le rôle de la biochimie est d'approfondir le diagnostic de la maladie, afin d'offrir une meilleure prise en charge et œuvrer à un dépistage précoce, efficace et bien orienté, dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour rapprocher la santé du citoyen. Elle a, en outre, relevé l'importance de la biochimie dans le dépistage précoce du cancer, car, elle offre de plus grandes chances de guérison, notant que l'organisation de deux journées de dépistage précoce du cancer de la prostate ont été organisées, fin novembre dernier, et que le service de biochimie a réalisé des analyses antigéniques spécifiques (PSA) sur plus de 200 personnes qui se sont présentées pour un dépistage précoce, sachant que 10 % de ces cas se sont révélés positifs pour le cancer de la prostate (20 cas).

Le service effectue également le "récidif clinotypique" et des marqueurs tumoraux de différents types de cancers pour son suivi, selon la spécialiste, qui a ajouté que "nous pouvons, à travers ces tests, confirmer la guérison du malade et qu'il ne compte plus de cellules cancéreuses, en plus de déterminer la résistance de la maladie à différents traitements". Au cours de cette rencontre, plusieurs interventions ont été animées, notamment sur la génétique, les cancers des voies biliaires, de l'appareil reproducteur et les leucémies, entre autres.

## MALADIES À TRANSMISSION HYDRIQUE Programme de formation au profit des agents de l'hygiène d'El-Meghaïer

Un programme de formation sur la prévention et la lutte contre les maladies à transmission hydrique a été lancé au profit des agents des bureaux de santé et de l'hygiène publique des communes de la wilaya d'El-Meghaïer, a-t-on appris vendredi auprès des responsables du secteur de la santé.

Cette formation qui se déroule à la salle de réunion de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), s'assigne comme objectifs la consolidation des aptitudes des agents des bureaux de santé et de l'hygiène publique des communes de la wilaya, dans le cadre de la lutte contre les maladies à transmission hydrique, a expliqué à l'APS Dr Khalil Tamader, spécialiste en maladies infectieuses à l'établissement public hospitalier (EPH-Debbakh Saïd) d'El-Meghaïer.

Dans le même contexte, le comité de wilaya de prévention et de lutte contre les maladies à transmission



hydrique a établi un plan d'action proactif pour prévenir les risques et préserver ainsi la santé du citoyen, notamment

en mobilisant tous les moyens matériels et humains, et en œuvrant en même temps à l'activation des différents

comités de dairas et des communes, a-t-on fait savoir.

De leur côté, les autorités concernées s'emploient à mettre en œuvre les mesures de précaution prises pour prévenir les risques de propagation des épidémies notamment par les eaux stagnantes, que ce soit dans les bassins ou les citernes utilisées pour la collecte de l'eau.

Il s'agit aussi de l'intensification des campagnes de sensibilisation des citoyens, notamment dans les zones exposées aux risques de consommation d'eau de citernes non surveillées, a-t-on signalé.

BLIDA

## La famille est "importante" pour la santé des personnes âgées (experts)

Des psychiatres se sont accordés jeudi à Blida, sur l'importance du soutien familial dans la préservation de la santé mentale des personnes âgées et leur protection contre différentes maladies pouvant affecter leur vie en général.

Les participants au 2e séminaire national sur la santé mentale, dédié à la prise en charge et l'accompagnement des personnes âgées, ont affirmé que la préservation de la santé mentale de ces dernières "dépend en grande" partie de la prise en charge psychologique et affective assurée par leurs familles.

"A partir de 65 ans, les personnes âgées sont sujettes à des troubles psychologiques pouvant affecter leur santé mentale en cas d'isolement social ou de solitude, de nature à les mener à la dé-

pression", a estimé, le Pr. Khadidja Bessedik, médecin chef au service psychiatrie pour adultes au CHU Frantz Fanon. Elle a notamment souligné l'importance "d'impliquer les personnes âgées dans les différentes activités familiales et de les faire participer aux événements familiaux", mettant en garde contre les conséquences de leur "marginalisation" qui pourraient, selon eux, "créer un sentiment d'infériorité pouvant pousser certains d'entre eux à penser au suicide". Pour sa part, le Pr. Ouramdane Toudert du CHU de Tizi-Ouzou, a abordé les plus importantes maladies mentales affectant les personnes âgées, dont l'Alzheimer, la démence et les troubles du comportement, assurant le rôle primordial du soutien familial, notamment les enfants, dans l'équilibre

mental des personnes âgées et le renforcement, chez eux, du sentiment d'appartenance.

A son tour, le chef du service psychiatrie légale au CHU Frantz Fanon, Pr. Mohamed Lamine Bencherif, a abordé, dans son intervention, les procédures légales prescrites par le législateur algérien en matière de protection des personnes âgées, ainsi que les efforts de l'Etat pour leur prise en charge, à travers, entre autres, le relèvement du nombre des centres dédiés à cette catégorie sociale.

Organisée par l'Etablissement hospitalier spécialisé en psychiatrie du CHU Frantz Fanon, la rencontre a été marquée par la présentation de plusieurs communications sur des thèmes liés à la santé mentale et physique des personnes âgées.

TIMIMOUN

## Coup d'envoi d'une caravane médicale spécialisée

La déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Chorfi, a donné mercredi à Timimoun le coup d'envoi d'une caravane spécialisée en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent pour prendre en charge des enfants atteints d'autisme ou d'infirmité mentale légère à travers le territoire de la wilaya.

La caravane, qui sillonnera de nombreuses zones de la wilaya, à l'instar de Tinerkouk, Ougrout et Cherouine, devra effectuer des dépistages aux enfants et adolescents non-examinés par les psychiatres, notamment les sujets vivant dans des zones enclavées, a souligné Mme Chorfi lors du lancement de la cette caravane, dans le

cadre de sa visite de travail dans la région. Cette caravane devra servir de trait d'union entre les praticiens spécialistes et les praticiens exerçant dans la région pour tirer profit des connaissances et expériences leur permettant de prendre en charge, dans les meilleures conditions, les patients de la région et de prêter main forte à leurs familles, a-t-elle souligné.

Mme Chorfi a, dans un point de presse, souligné que l'Algérie a réalisé de nombreux acquis au volet de l'enfance, signalant que sa visite à Timimoun coïncide avec la date de ratification par l'Algérie de la convention internationale des droits de l'enfance (CIDE). Elle a, à cette occasion, visité, à l'école "Hamida Bounâama" de la commune de Ouled-Saïd, une classe spéciale pour enfants autistes et ceux à handicap, pour s'enquérir de leurs conditions de scolarisation et de prise en charge psychopédagogique.

Mme Chorfi a, sur site, mis l'accent sur la nécessaire intégration de cette catégorie dans les paliers scolaires et d'intensifier à leur profit les activités ludiques récréatives et culturelles, en sus de l'ouverture d'autres espaces d'épanouissement et de divertissement pour les pensionnaires leur permettant

d'exprimer leurs préoccupations, facteur positif pour leur perfectionnement et l'obtention de bons résultats scolaires. Assistant à des cours modèles prodigués à cette catégorie scolarisée, tout en prenant connaissance de leurs talents en dessin sur sable, chants et autres capacités, elle a appelé à accompagner et encourager ces enfants aux dons avérés.

Accompagnée de la représentante du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) en Algérie, Katarina Johansson, la déléguée nationale s'est enquis, au complexe sportif Abdelhamid-Kermali de Timimoun, des disciplines sportives qui y sont pratiquées, avant de visiter le centre psychopédagogique des petits déficients mentaux, une exposition des travaux réalisés par les enfants sur l'environnement, une classe spéciale pour autistes et une mini-ferme pédagogique dédiée à la botanique.

La déléguée nationale à la protection de l'enfance a, au terme de sa tournée dans la wilaya de Timimoun, pris connaissance des activités des jardins d'enfants et de l'enfance assistée au niveau de l'établissement public hospitalier (EPH) de Timimoun.

APS

HÔPITAL DE OUARGLA

## Sonatrach finance le projet d'équipement du service des grands brûlés

Le groupe Sonatrach a signé, jeudi à Alger, une convention de financement avec le ministère de la Santé, au profit du service des grands brûlés de l'Etablissement public hospitalier (EPH) "Mohamed Boudiaf" de la wilaya de Ouargla.

Le document a été paraphé par le secrétaire général de Sonatrach, Abdelkader Zerrouki et le directeur général des services de santé au ministère, Lyes Rahal, en présence du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, du ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, et du PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi.

Cette convention de financement, à laquelle contribuent également les filiales du groupe Sonatrach, a pour objet d'équiper en matériel médical et fournitures le service des grands brûlés

de l'EPH de Ouargla. Lors de la cérémonie de signature, M. Arkab a estimé que cet accord traduit l'engagement fort du groupe Sonatrach et ses filiales à contribuer aux efforts de l'Etat visant à améliorer la qualité de service public en matière de prise en charge sanitaire.

Le ministre a souligné que Sonatrach affirme à travers cette initiative son implication dans l'action de proximité sociale, étant considérée comme une institution citoyenne ayant une empreinte réelle dans les projets de développement local, notamment au niveau des zones isolées du pays. De son côté, le ministre de la Santé a mis en avant le travail de Sonatrach contribuant à l'amélioration du service public et sa mise à proximité du citoyen.

M. Saihi a rappelé que la créa-

tion de pôles sanitaires dédiés aux grands brûlés est intervenue suite aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Cela s'est traduit par l'inauguration d'un hôpital des grands brûlés le 5 juillet dernier à Alger et un autre d'une capacité de 120 lits dans la wilaya d'Oran.

Le ministre a annoncé le lancement prochain d'un hôpital des grands brûlés de 120 lits dans la wilaya de Skikda, en plus d'un autre hôpital dans le sud du pays, afin de couvrir l'ensemble du territoire national dans ce domaine.

De son côté, le PDG de Sonatrach, a indiqué que cette opération devrait permettre aux malades d'éviter de longs déplacements qui pourraient avoir des conséquences négatives sur leur état de santé.

## BURKINA FASO

**688 décès liés à la dengue depuis le début de l'année**

La dengue a fait 688 morts au Burkina Faso du 1er janvier au 10 décembre 2023, selon les autorités médicales.

Lors d'une rencontre d'information mercredi à Ziniaré, ville au nord-est de Ouagadougou, Mme Rokia Guébré, médecin-chef de district a expliqué que dans la semaine du 4 au 10 décembre 2023, 5.109 cas suspects, dont 2.178 cas probables de dengue, ont été notifiés, et 12 décès enregistrés.

Depuis le début de l'année de 2023, 146.878 cas de dengue, dont 67.658 cas suspects et 688



décès, ont été rapportés, a-t-elle précisé. Cependant, elle a noté une tendance baissière de la maladie de façon générale grâce à l'intensification des moyens de lutte engagés par les autorités sanitaires.

Les principaux foyers de cas de dengue au Burkina Faso sont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, selon le ministre en charge de la Santé.

## NIGERIA

**200 décès liés à la fièvre de Lassa depuis le début de l'année**

Au moins 200 décès dus à la fièvre de Lassa ont été enregistrés au cours des 11 derniers mois malgré l'intensification des mesures prises par le gouvernement pour réduire les infections à travers le pays, a déclaré le Centre nigérien de contrôle des maladies (NCDC), samedi.

Dans son dernier rapport sur la situation de la fièvre de Lassa, le NCDC a fait état de 1.170 cas confirmés dans 114 zones de gouvernement local à travers 28 Etats depuis

le début de l'année jusqu'au 3 décembre en cours. Le pays a jusqu'à présent enregistré un total de 8.542 cas suspects. Avec le nombre actuel de décès, le rapport de l'institution de santé publique indique que le taux de létalité de l'épidémie de fièvre de Lassa s'élevait à 17,1%.

La fièvre de Lassa est une maladie hémorragique virale aiguë causée par le virus de Lassa, un membre de la famille des arénavirus. L'homme est généralement in-

fecté par le virus à la suite d'une exposition à des aliments ou à des articles ménagers contaminés par l'urine ou les excréments de rats infectés.

Dans certains cas, la fièvre de Lassa cause des symptômes similaires à ceux du paludisme, apparaissant entre une et trois semaines après l'exposition au virus. Dans les cas bénins, le virus provoque de la fièvre, de la fatigue, de la faiblesse et des maux de tête.

## PRÉVENTION DU PALUDISME

**L'OMS préqualifie un deuxième vaccin**

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé, jeudi, que le vaccin antipaludique R21/Matrix-M avait été inclus dans sa liste de vaccins de préqualification.

Il s'agit du deuxième vaccin contre le paludisme inscrit sur la liste de l'OMS après la préqualification du vaccin RTS,S/AS01 en juillet 2022. En octobre de cette

année, l'OMS a recommandé l'utilisation du vaccin R21/Matrix-M développé par l'Université d'Oxford au Royaume-Uni pour prévenir le paludisme chez les enfants, sur la base des recommandations de son Groupe consultatif stratégique d'experts sur la vaccination (SAGE) et le Groupe consultatif sur la politique en matière de

paludisme. Kate O'Brien, directrice du Département de vaccination, vaccins et produits biologiques de l'OMS, estime que la préqualification du vaccin R21/Matrix-M constitue un "grand pas en avant" dans le domaine de la santé mondiale, marquant une nouvelle étape.

Le paludisme est une maladie transmise par les

moustiques qui fait peser un fardeau particulièrement lourd sur les enfants de la région africaine, où près d'un demi-million d'enfants meurent chaque année du paludisme, selon l'ONU. En 2022, on estime qu'il y aurait 249 millions de cas de paludisme et 608 000 décès dus au paludisme dans 85 pays à travers le monde.

## COVID-19

**La souche JN.1 du Covid-19 présente un faible risque (OMS)**

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a classé mardi la souche de coronavirus JN.1 comme variant "intéressant" et a déclaré que les preuves actuelles montrent que le risque pour la santé publique était faible du fait de cette souche. Au moins deux experts cités par des médias, ont déclaré que "même si la

souche peut échapper au système immunitaire et se transmettre plus facilement que les autres variants actuellement en circulation, elle n'a montré aucun signe de maladie plus grave". "Bien qu'il puisse y avoir plus de cas avec le variant, JN.1 ne présente pas un plus grand risque", a déclaré Andrew Pekosz, virologue à

la Johns Hopkins Bloomberg School of Public Health. L'OMS a déclaré que les vaccins actuels continueront de protéger contre les maladies graves et les décès dus au JN.1 et à d'autres variants en circulation du virus COVID-19. JN.1 a été détecté pour la première fois aux Etats-Unis en septembre, selon le CDC.

## ZAMBIE

**La Zambie confrontée à une double épidémie de choléra et d'anthrax**

La Zambie, déjà confrontée à sa pire épidémie d'anthrax depuis plus de dix ans, a enregistré de nouveaux décès causés par le choléra, ont rapporté mardi les autorités sanitaires de ce pays d'Afrique australe.

Quatre personnes sont décédées du choléra dans la capitale Lusaka en 24 heures, portant le nombre des victimes de cette infection à 64 pour l'ensemble du pays depuis le début de l'année.

Selon l'Institut national de santé publique de Zam-

bie, 46 de ces décès ont été enregistrés dans la capitale, ainsi que 1.600 infections, sur la même période. Infection diarrhéique aiguë provoquée par l'absorption d'aliments ou d'eau contaminés par une bactérie, le choléra est en forte recrudescence sur le continent, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). La ministre de la Santé Sylvia Masebo a indiqué que le gouvernement distribuait du chlore pour purifier l'eau dans les zones touchées par l'épidémie et a



appelé la population à respecter des mesures d'hygiène strictes. Ces nouveaux décès interviennent quelques jours après que l'OMS a annoncé que le pays faisait face à sa pire

épidémie d'anthrax depuis 2011. Depuis le début de l'année, l'anthrax - ou fièvre charbonneuse - a fait quatre victimes et 700 cas présumés dans le pays, selon l'OMS.

## CIGARETTE ÉLECTRONIQUE

**Les enfants piégés dès leur plus jeune âge (OMS)**

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS), a appelé les Etats, à prendre des "mesures urgentes" pour contrôler l'usage de la cigarette électronique afin de protéger les enfants, piégés dès leur jeune âge par la nicotine. "Les enfants sont recrutés et piégés dès leur plus jeune âge pour utiliser des cigarettes électroniques et peuvent devenir accros à la nicotine", a dénoncé, jeudi, dans un communiqué, le Directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus. L'OMS a ainsi constaté une nette augmentation de l'utilisation de la cigarette électronique chez les jeunes. Au Canada par exemple, le taux d'utilisation chez les 16-19 ans a doublé entre 2017 et 2022, et a triplé chez les jeunes au Royaume-Uni au cours des trois dernières années. "Ce qu'on peut dire aujourd'hui, c'est que c'est vraiment urgent. A l'heure actuelle, il y a 88 pays qui n'ont pas encore régulé le marketing autour des cigarettes électroniques, et ce sont surtout les enfants, les très jeunes enfants, à partir de huit ans, qui utilisent en nombre ce type de cigarettes", a expliqué de son côté, le Directeur pour la promotion de la santé à l'OMS, Rüdiger Krech, dans une interview accordée à ONU Info. Les cigarettes électroniques sont inefficaces pour arrêter de fumer, contrairement aux déclarations de leurs concepteurs. Au lieu de cela, "des preuves alarmantes ont émergé sur les effets néfastes sur la santé de la population", souligne l'OMS.

L'industrie du tabac est responsable du décès de près huit millions de personnes par an, a rappelé M. Krech, regrettant que les cigarettes électroniques "ciblent les enfants par le biais des médias sociaux et des influenceurs, avec au moins 16.000 saveurs", tandis que certains de ces produits utilisent des personnages de dessins animés ou ont des designs élégants, qui plaisent à la jeune génération. Les cigarettes électroniques qui contiennent de la nicotine créent une forte dépendance et sont nocives pour la santé. Bien que les effets à long terme sur la santé ne soient pas entièrement compris, il a été établi qu'elles génèrent des substances toxiques, dont certaines sont connues pour causer des cancers ou augmenter le risque de troubles cardiaques et pulmonaires.

L'utilisation de cigarettes électroniques peut également affecter le développement du cerveau et entraîner des troubles de l'apprentissage chez les jeunes, insiste l'Agence sanitaire onusienne.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO  
**L'OMS craint une propagation internationale de l'épidémie de mpxx depuis la RDC**

L'Organisation mondiale de la santé s'est inquiétée vendredi des risques de propagation internationale de l'épidémie de mpxx (longtemps appelée variole du singe) qui s'étend en République démocratique du Congo. "Nous craignons qu'il y ait une transmission internationale" depuis la RDC, a déclaré la Dr Rosamund Lewis, spécialiste du mpxx à l'OMS, lors d'un point de presse à Genève. "L'épidémie s'étend rapidement dans le pays" qui a signalé cette année "plus de 13.000 cas suspects", soit "plus de deux fois le nombre de cas signalés au cours des années précédentes", et parmi eux "plus de 600 décès, a-t-elle indiqué. L'OMS avait déjà sonné l'alerte fin novembre sur cette épidémie en RDC, porté par le variant 1 du virus, et annoncé l'envoi d'une mission d'évaluation. "Le tableau démographique dans les zones nouvellement infectées est donc préoccupant, car c'est la première fois que nous constatons que le virus mpxx touche plus de femmes que d'hommes", a signalé la Dr Lewis. Des flambées du variant 1b du mpxx avaient été constatées, à partir de mai 2022, en Europe et aux Etats-Unis, en dehors de la dizaine de pays d'Afrique centrale et de l'ouest où la maladie est depuis longtemps endémique, poussant l'OMS à déclarer le niveau d'alerte maximale le 23 juillet 2022. Le 11 mai, l'OMS avait levé l'alerte, mais appelé à rester vigilant.

## BÉNIN

**Vaste campagne nationale de lutte contre le VIH/sida**

Le gouvernement béninois a lancé mardi une campagne nationale dénommée "Ensemble contre le VIH/sida". A travers des panneaux géants sur les trottoirs des artères de Cotonou, la capitale, et sur les réseaux sociaux, le Conseil national de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose, le paludisme, les IST et les épidémies (CNLS-TP) invite l'ensemble des Béninois à être la voix du changement. "En confiant le leadership aux communautés, nous reconnaissons et célébrons la force du collectif dans notre quête pour l'élimination du VIH/sida", a déclaré le ministre de la Santé, Benjamin Houkpatin. Au Bénin, la prévalence de l'infection à VIH est estimée à 0,8% en 2022 dans la population générale, selon le ministère de la Santé.

# HYGIÈNE DENTAIRE AVEZ-VOUS LES BONS RÉFLEXES ?

**Avec l'épidémie et les confinements successifs, on est allé un peu moins chez le dentiste. Pourtant il est très important de prendre soin de ses dents, d'autant plus qu'il existe des liens entre les dents et la santé en général. Nos conseils.**

La bouche est une porte d'entrée pour les bactéries. Or, les gencives sont en lien direct avec la circulation sanguine donc, en l'absence d'hygiène bucco-dentaire, une bactérie peut se retrouver un peu partout dans le corps et accentuer des problèmes de santé existants, voire être responsable d'une infection cardiaque par exemple. Une mauvaise santé bucco-dentaire peut aussi être responsable de caries.

À l'inverse, les personnes souffrant de diabète ou de pathologies cardiovasculaires notamment doivent être particulièrement vigilantes car ces pathologies peuvent influencer sur leurs dents, donc bien penser à avoir leur dentiste.



## L'ENNEMI NUMÉRO 1 DES DENTS : LE SUCRE

On a tous en tête ce conseil : "Ne mange pas de bonbons, tu auras pleins de caries !". La raison ? Dans notre bouche comme dans l'ensemble de notre corps, se trouvent des bactéries parfaitement inoffensives, qui se nourrissent essentiellement de sucres et qu'elles dégradent ensuite en acides. Ces acides attaquent progressivement l'émail des dents jusqu'à ce qu'un trou apparaisse, c'est la carie. Mais attention, le sucre ne se trouve pas que dans les bonbons. Il faut aussi se méfier des sucres cachés, notamment les plats cuisinés industriels, les gâteaux apéritifs ou encore les chips.

## Attention au grignotage

Le corps humain est bien fait : dès que l'acidité augmente dans la bouche, la salive a la capacité d'abaisser progressivement cette acidité. Mais, le problème, c'est que lorsqu'on grignote sans arrêt, la salive n'a plus le temps de jouer son rôle protecteur contre les caries.

Le conseil, c'est de choisir un encas peu sucré, pourquoi pas un laitage, par exemple un yaourt. L'avantage c'est qu'il est riche en calcium, un nutriment qui contribue à reminéraliser l'émail des

dents.

Pour le goûter des enfants, c'est mieux aussi de les habituer très tôt à ne pas manger trop sucré. Le conseil, c'est de leur proposer de l'eau ou un verre de lait plutôt des sodas.

## LE SODA SUCRÉ OU LIGHT, C'EST MAUVAIS POUR LES DENTS

Le problème des sodas, sucrés ou light, c'est aussi qu'ils sont riches en acides, ce qui dégrade les sucres en acides, fabriquant en même temps des composés volatils sulfurés et maldorants.

C'est pour cela qu'il ne faut pas négliger le nettoyage interdentaire. Pour éviter cela, on peut utiliser des fils dentaires ou des brossettes, voire des bains de bouche pour compléter le brossage.

Dans les autres cas, sa cause est plutôt digestive, voire liée à un problème d'hydratation d'allergies constatée avec le port du masque. Déjà, on a tendance à moins boire quand on porte un masque. Ensuite, le masque incite à une respiration buccale plutôt que nasale. Donc résultat : cela peut générer une légère sécheresse buccale.

L'astuce : utiliser une palette, cela évite de disséminer l'acidité dans

toute la cavité buccale.

## MAUVAISE HALÈNE : SOUVENIR LES À UNE MAUVAISE HYGIÈNE DENTAIRE

Dans 8 cas sur 10, la mauvaise haleine (l'halitose) est d'origine bucco-dentaire et doit inciter à consulter un dentiste. Pourquoi ? Parce que les bactéries qui se trouvent dans les espaces interdentaires et qui dégradent les sucres en acides, fabriquent en même temps des composés volatils sulfurés et maldorants.

C'est pour cela qu'il ne faut pas négliger le nettoyage interdentaire. Pour éviter cela, on peut utiliser des fils dentaires ou des brossettes, voire des bains de bouche pour compléter le brossage.

Dans les autres cas, sa cause est plutôt digestive, voire liée à un problème d'hydratation d'allergies constatée avec le port du masque. Déjà, on a tendance à moins boire quand on porte un masque. Ensuite, le masque incite à une respiration buccale plutôt que nasale. Donc résultat : cela peut générer une légère sécheresse buccale.

C'est pour cela qu'il ne faut pas négliger le nettoyage interdentaire. Pour éviter cela, on peut utiliser des fils dentaires ou des brossettes, voire des bains de bouche pour compléter le brossage.

Dans les autres cas, sa cause est plutôt digestive, voire liée à un problème d'hydratation d'allergies constatée avec le port du masque. Déjà, on a tendance à moins boire quand on porte un masque. Ensuite, le masque incite à une respiration buccale plutôt que nasale. Donc résultat : cela peut générer une légère sécheresse buccale.

Le conseil : bien s'hydrater tout au long de la journée et si la mauvaise haleine persiste, consulter un dentiste.

## SE BROSSER LES DENTS 2 FOIS PAR JOUR, C'EST POSSIBLE

Dans les nouvelles recommandations de l'Union française de santé bucco-dentaire, si on ne peut pas se brosser les dents 3 fois par jour, on peut le faire deux fois, pendant 2 minutes. Et à la place on peut mâcher du chewing-gum sans sucre car le fait de mastiquer va vous faire saliver donc cela aura un effet anti-carie ou se rincer la bouche à l'eau plate (pour éliminer le sucre et l'acidité).

Penser aussi à ne pas oublier de faire à nettoyer, en particulier la zone interne des dents ou les dents du fond un peu difficiles à atteindre.

Il est important d'alterner les mouvements verticaux et rotatifs, mais jamais horizontaux car ils abîment l'émail.

Et de brosser du rose vers le blanc, c'est-à-dire des gencives vers la plaque, afin de bien éliminer la plaque dentaire.

Changer souvent de brosse à dent.

La brosse électrique permet d'éliminer deux à trois fois plus de plaque dentaire qu'une brosse classique.

Côté pratique, les brosses à dents électriques sont généralement plus faciles à saisir et à manier, elles sont donc recommandées chez les personnes âgées dont la mobilité des mains est souvent moindre. Pour les enfants, elles ont un côté ludique qui les motive pour se laver les dents.

## DEUX CONSEILS POUR LA BROSSURE DENT MANUELLE :

Préférez les dents à dent à petite tête car elles sont plus faciles à manier et permettent de nettoyer toutes les dents, y compris les dents

du fond. Choisir des brosses à poils souples car elles sont plus douces avec vos dents et évitent d'abîmer et de faire saigner les gencives. Et bien sûr, le plus important, c'est de la changer régulièrement. Idéalement, tous les 2 à 3 mois car ce sont des repères à bactéries.

## PENSER AU DENTIFRICE AU FLUOR

Si la plupart sont de bonne qualité, privilégier toujours les dentifrices au fluor. Le fluor c'est un minéral qui va se fixer sur l'émail dentaire pour le renforcer et le rendre moins sensible aux attaques acides, et donc aux caries.

L'astuce : à la fin du brossage, cracher l'excédent de dentifrice, mais ne pas se rincer la bouche, ce qui permet de laisser un léger film de fluor pour qu'il agisse sur les dents plus longtemps.

## NE PAS ATTENDRE D'AVOIR MAL POUR VOIR LE DENTISTE

N'attendez pas d'avoir une rage de dents pour aller consulter votre dentiste. En effet, quand la douleur est là, c'est que la carie est déjà installée depuis longtemps.

C'est aussi l'occasion de faire un détartrage. Le problème, en plus d'être inesthétique, c'est que la tartre favorise le développement de gingivite (inflammation des gencives, qui saignent au moindre contact) voire de parodontite, à l'origine de déchaussements dentaires. Une fois par an, on prend rendez-vous chez le dentiste. Votre plus souvent pour les personnes à risque : fumeurs, diabétiques, femmes enceintes...

Chez l'enfant, la première visite doit être effectuée à un an car les bébés peuvent avoir des caries, plus les visites de contrôle tous les ans. Grâce au programme MT dents, vous pouvez bénéficier de rendez-vous gratuits près en charge par l'Assurance maladie dès les 3 ans de l'enfant et tous les 3 ans.

C'est aussi l'occasion de faire un détartrage. Le problème, en plus d'être inesthétique, c'est que la tartre favorise le développement de gingivite (inflammation des gencives, qui saignent au moindre contact) voire de parodontite, à l'origine de déchaussements dentaires. Une fois par an, on prend rendez-vous chez le dentiste. Votre plus souvent pour les personnes à risque : fumeurs, diabétiques, femmes enceintes...

## IL RÉDUIT MODÉRISTEMENT LE RISQUE D'INFLAMMATION

Mais après avoir fait le tour des études existantes, les autorités américaines recommandent de retirer le fil dentaire de leurs recommandations d'hygiène et dans un communiqué publié mardi, l'Académie américaine de parodontologie reconnaît que ces études n'ont pas été en mesure d'inclure suffisamment de patients pour vérifier réellement l'intérêt du fil dentaire sur la santé des gencives.

Ils reconnaissent que le fil de soie réduit modérément le risque d'inflammation des gencives mais ne combat pas la plaque dentaire, responsable des caries. "La gingivite est quelque chose qui prend des années à se développer, et la plupart des études ne durent que quelques semaines ou quelques mois" expliquent les experts. "Donc, les preuves que nous recueillons de ces études sont assez indirectes. Nous pouvons voir l'impact du fil dentaire sur le saignement des gencives mais pas sur l'inflammation, mais nous devons extrapoler à partir de ces éléments de preuve pour la gingivite".

Un porte-parole du département de la Santé américaine a ajouté que dorénavant les directives seraient davantage axées sur l'impact des sucres sur la santé dentaire.

Un porte-parole du département de la Santé américaine a ajouté que dorénavant les directives seraient davantage axées sur l'impact des sucres sur la santé dentaire.

## Caries : le fil dentaire n'a pas fait ses preuves



Les dentistes américains reviennent sur leurs recommandations d'utilisation du fil dentaire. La majorité des études disponibles ne montre pas une réelle efficacité de ce fil de soie.

Aux États-Unis, le fil dentaire fait partie des recommandations d'hygiène bucco-dentaire depuis 1979. Il se trouve sa place dans le Dietary Guidelines for Americans, le guide de santé publique édité tous les 5 ans par les départements de la Santé et de l'Agriculture des États-Unis. Pendant des décennies, les dentistes ont donc affirmé à leurs patients que ce petit fil recouvert de cire permettait de limiter le retour de la plaque dentaire. En France, les dentistes recommandent son utilisation le soir, après le brossage et le rinçage de la bouche.

## IL RÉDUIT MODÉRISTEMENT LE RISQUE D'INFLAMMATION

Mais après avoir fait le tour des études existantes, les autorités américaines recommandent de retirer le fil dentaire de leurs recommandations d'hygiène et dans un communiqué publié mardi, l'Académie américaine de parodontologie reconnaît que ces études n'ont pas été en mesure d'inclure suffisamment de patients pour vérifier réellement l'intérêt du fil dentaire sur la santé des gencives.

Ils reconnaissent que le fil de soie réduit modérément le risque d'inflammation des gencives mais ne combat pas la plaque dentaire, responsable des caries. "La gingivite est quelque chose qui prend des années à se développer, et la plupart des études ne durent que quelques semaines ou quelques mois" expliquent les experts. "Donc, les preuves que nous recueillons de ces études sont assez indirectes. Nous pouvons voir l'impact du fil dentaire sur le saignement des gencives mais pas sur l'inflammation, mais nous devons extrapoler à partir de ces éléments de preuve pour la gingivite".

Un porte-parole du département de la Santé américaine a ajouté que dorénavant les directives seraient davantage axées sur l'impact des sucres sur la santé dentaire.

# GINGIVITE ET PARODONTITE ÊTES-VOUS À RISQUE ?

**À l'occasion de la Journée mondiale de la santé bucco-dentaire, le 20 mars, faites le point sur votre hygiène dentaire et vérifiez si vous êtes à risque (ou non) de maladie parodontale. Allez-vous souffrir de gingivite ou de parodontite ? Répondez aux questions suivantes.**

Les deux plus grandes menaces pour notre bouche, ce sont les caries et les maladies parodontales. La carie dentaire apparaît lorsque les bactéries qui sont présentes dans la plaque dentaire (celle qui se constitue au fur et à mesure des repas) transforment les sucres, contenus dans les aliments et les boissons, en acides qui attaquent les dents. À la longue et en l'absence d'une bonne hygiène bucco-dentaire, la structure de la dent se fragilise, ce qui entraîne des douleurs.

Les maladies parodontales, quant à elles, atteignent les tissus de soutien des dents : la gencive, l'os et le ligament. Caractérisées par des douleurs, un gonflement et/ou un saignement des gencives, elles sont réversibles lorsqu'elles sont prises en charge suffisamment tôt - au stade de la gingivite. Dans les formes les plus graves (parodontite), cela peut évoluer jusqu'à la chute des dents.

## GINGIVITE : QUEL TRAITEMENT ?

Cette inflammation due à l'accumulation de biofilm sous la gencive toucherait près d 1 Français sur 2. La gingivite se manifeste par un gonflement de la gencive et des saignements. Si elle n'est pas soignée, cette gencive malade constitue une véritable porte d'entrée pour les bactéries ou les toxines qui, à terme, peuvent provoquer la chute de la dent, voire coloniser d'autres organes à distance.

Heureusement, la gingivite est réversible et peut être facilement traitée par un brossage régulier des dents et de la gencive (du rouge vers le blanc) ou à éliminer le biofilm. Si cela ne suffit pas, au contact de la



salive, ce biofilm se transforme progressivement en tartre, impossible à déloger avec une simple brosse à dents. Il faudra alors l'intervention du chirurgien-dentiste qui, grâce à des ultrasons, va retirer le tartre collé sur la couronne (partie visible de la dent) et la racine de la dent (sous la gencive). Ce détartrage peut se pratiquer sous anesthésie locale en cas de sensibilité dentaire. Il permet de diminuer l'inflammation des gencives et de préserver l'os qui soutient la dent, et donc de maintenir un environnement sain pour la dent.

## PARODONTITE : QUEL TRAITEMENT ?

La parodontite fait suite à la gingivite non soignée : les bactéries qui se sont développées sous la gencive forment alors une ou

plusieurs poches parodontales entre la gencive et la dent. Quelquefois, de micro-abcès apparaissent et, après quelques années, certaines dents deviennent plus mobiles. Souvent, la maladie évolue insidieusement jusqu'à ce que les différents tissus de soutien qui forment le parodonte (gencive, ciment, ligament et os alvéolaire) soient détruits, de façon irréversible. À terme, si rien n'est fait, la dent qui n'est plus soutenue finit par tomber. L'autre risque est que les bactéries et les toxines présentes dans la cavité buccale passent dans la circulation sanguine lors de la mastication ou du brossage des dents, puis se fixent sur un autre organe. Elles peuvent alors aggraver une maladie déjà présente (cardiopathie, diabète, insuffisance rénale, polyarthrite rhumatoïde,

lupus érythémateux...) ou la favoriser (endocardite infectieuse, AVC, etc.). Les personnes souffrant de parodontite auraient ainsi 25 % de risques supplémentaires de présenter une atteinte cardiovasculaire.

On ne guérit pas une parodontite (on ne sait pas faire repousser l'os), mais on peut stabiliser la perte osseuse par une prise en charge régulière associée à une meilleure hygiène dentaire. Le traitement débute par un détartrage minutieux, suivi d'un surfaçage radicalaire : sous anesthésie locale, on passe autour des dents des mini-instruments afin de nettoyer les poches parodontales. Une à quatre séances sont nécessaires, parfois associées à un traitement antibiotique par voie orale pendant 8 jours. On peut utiliser certains biomatériaux (corail, os de synthèse) pour reconstruire de l'os ponctuellement et combler un espace vertical entre deux dents, par exemple. Le résultat dépend pour moitié de l'intervention du chirurgien dentiste, pour l'autre moitié du patient qui doit "entretenir" ce travail : se brosser les dents deux à trois fois par jour, utiliser des brossettes interdentaires pour déloger les bactéries, se faire aider si besoin pour arrêter de fumer, s'assurer que son diabète est équilibré. Un suivi chez le dentiste est nécessaire plusieurs fois par an, sinon la parodontite récidive.

Les contrôles réguliers sont importants même si vous ne remarquez pas de problème. Au moment où vous vous apercevez que quelque chose ne va pas ou que vous avez mal, il sera peut-être trop tard !

Elles peuvent alors aggraver une maladie déjà présente (cardiopathie, diabète, insuffisance rénale, polyarthrite rhumatoïde,

# 4 gestes pour prendre soin de votre sourire

Qui dit premier vendredi du mois d'octobre, dit Journée mondiale du sourire. On profite de cette journée qui lui est consacrée pour rappeler les gestes indispensables pour prendre soin de son sourire.



En les nettoyant avec un hydro-pulseur. Il masse aussi les gencives en douceur pour les rendre à la fois plus toniques et résistantes.

## #1 JE BROSSE MES DENTS DEUX FOIS PAR JOUR

La plaque dentaire se forme en 12 heures : il faut donc se laver les dents matin et soir, pendant 2 minutes au moins selon les recommandations. Mais rien n'empêche de les brosser aussi après le repas de midi.

Quelle brosse choisir : les brosses à dents électriques, sans être indispensables, se révélaient plus efficaces sur la plaque dentaire et sont équipées de programmes minutés, ce qui assure le temps de brossage requis. De toute façon, on choisit un modèle à poils souples, qui passeront plus facilement entre les dents et nettoieront mieux.

Quel dentifrice choisir : on le choisit évidemment riche en fluor, qui renforce l'émail, dosé à 1000-1500 ppm (parties par million) pour l'adulte. Les dentifrices blanchissants sont à utiliser avec modération, car ils dissimulent entre ses

## #2 JE ME FAIS UNE HALÈNE TOUTE FRAÎCHE

Avec un bain de bouche quotidien (sans alcool) : à effectuer après le brossage, il fait la chasse aux bactéries, améliore l'haleine et diminue l'adhésion de la plaque bactérienne à l'émail des dents.

## #3 JE NETTOIE LES ESPACES ENTRE LES DENTS

En y passant une brossette dite "interdentaire". Ou du fil dentaire (ce qui seulement 19 % des Français utilisent régulièrement). Ils complètent le brossage du soir et permettent de retirer les débris alimentaires et la plaque bactérienne qui s'y forme.

papilles et forment un biofilm peu ragotant, responsable d'une mauvaise haleine.

En y passant une brossette dite "interdentaire". Ou du fil dentaire (ce qui seulement 19 % des Français utilisent régulièrement). Ils complètent le brossage du soir et permettent de retirer les débris alimentaires et la plaque bactérienne qui s'y forme.

La bonne prévention. Une hygiène ultra-rigoureuse pour éviter plaque dentaire et tartre, plus des détartrages réguliers chez le dentiste, qu'on consulte idéalement une fois par an en l'absence de tout problème particulier.

# HYGIÈNE DENTAIRE : VOUS EN FAITES TROP OU PAS ASSEZ ?

**#10** - Brosse à dents manuelle ou électrique ? C'est une question de choix personnel. La brosse à dents manuelle marque des points au niveau du contrôle du brossage, alors que la version électrique (à système sonore ou oscillo-rotatif) est plus facile d'emploi. De plus, elle retire jusqu'à 2,5 fois plus de plaque dentaire.

**#10** - Comment bien se brosser les dents ? Le lavage des dents, c'est matin et soir, pendant au minimum deux minutes, avec un dentifrice fluoré (1 500 ppm de fluor pour les adultes), et en douceur. Inutile de frotter énergiquement, cela agresse à la fois l'émail et la gencive. Le bon geste ? Partir du haut de la gencive vers le bas de la dent (du rose vers le blanc).

**#10** - Comment savoir si le brossage est efficace ? L'aide d'un révélateur de plaque dentaire. Il se présente sous forme de chewing-gum, de pastille à sucer ou de gel liquide. On peu l'utiliser deux ou trois fois par an. Ce colorant se fixe sur la plaque dentaire. Il révèle toutes les zones qui n'ont pas été suffisamment brossées et sur lesquelles il faut donc davantage insister.

**#10** - On n'oublie pas le détartrage. On prévoit

un rendez-vous annuel chez son dentiste. Il pourra ainsi repriser les bons gestes à effectuer au cours du brossage des dents. Et il procédera à un détartrage, afin de retirer la plaque dentaire qui s'est minéralisée en tartre, formant une couche dure et blanchâtre.

**#10** - Faut-il se brosser la langue ? Un nettoyage doux peut s'avérer utile, mais de manière occasionnelle seulement. Par exemple, en cas de mauvaise haleine, lorsque la langue est chargée d'un enduit blanchâtre, formé après un épisode infectieux touchant la sphère ORL (laryngite, rhinite...). La prise de médicaments ou encore en cas de diminution de la salivation. Mais attention à ne pas abuser : un brossage quotidien peut irriter la surface de la langue et perturber sa flore microbienne.

**#10** - Les brossettes interdentaires sont-elles indispensables ? Nettoyer chaque espace interdentaire est une étape incontournable pour éliminer correctement, là où la brosse à dents ne peut pas passer, la plaque dentaire et les résidus d'aliments. Cela permet de prévenir les pathologies buc-

cales telles que la gingivite (inflammation de la gencive) et la parodontite (inflammation du tissu de soutien de la dent). Ne pas hésiter à acheter des brossettes de différentes tailles, adaptées à l'espace entre chaque dent.

**#10** - Le bain de bouche. C'est tous les jours ? C'est inutile si on ne souffre d'aucune affection buccale. Les personnes sujettes aux caries peuvent se rincer la bouche après chaque repas, en plus du brossage, avec une solution fluorée afin de renforcer l'émail de leurs dents.

**#10** - Faut-il choisir un bain de bouche antiseptique ? Les formules antiseptiques, à base de chlorhexidine, ne sont recommandées qu'en cas d'infection de la muqueuse buccale (parodontite, abcès, etc.) ou après une intervention chirurgicale.

Il existe aussi des formules à effet rafraîchissant pour combattre la mauvaise haleine ou encore des bains de bouche à base d'acide hyaluronique pour faciliter la cicatrisation en cas d'aphte. Mais à n'utiliser que ponctuellement.

**#10** - Le chewing-gum peut remplacer le brossage ? C'est une solution pratique pour rafraîchir son haleine ou après la pause déjeuner, quand on n'a pas la possibilité de se laver les dents. La mastication stimule la sécrétion salivaire, ce qui produit un auto-nettoyage des dents et limite les attaques acides. Mais les chewing-gums sans sucre ou ceux achetés en pharmacie ne sont pas des produits miracles. Ils ne permettent pas de nettoyer les dents aussi bien qu'un brossage, ni d'éliminer la plaque dentaire.

**#10** - Pourquoi a-t-on des taches sur les dents ? Elles sont provoquées par certains aliments (curry, cerises...) et boissons (principalement le thé et le café). Le tabac ou des médicaments tels que les antibiotiques. Avec l'âge aussi, les dents perdent de leur éclat. Le mieux est d'en parler à son dentiste, qui pourra proposer un éclaircissement. Prudence avec les dentifrices à base de bicarbonate de soude, de citron ou d'oxygène, car ils peuvent attaquer l'émail et être agressifs pour les gencives ainsi que pour les racines dentaires en cas de déchaussement.

## GUINÉE

**Le gouvernement annonce la reprise de la distribution d'essence**

Le gouvernement guinéen a annoncé pour samedi la reprise de la distribution d'essence, en la rationnant, cinq jours après l'explosion et l'incendie à Conakry du principal dépôt de carburant du pays qui a fait au moins 23 morts.

La population était privée d'essence sur l'ensemble du territoire depuis lundi, entraînant la paralysie d'une grande partie de l'économie. Des manifestations dans plusieurs localités mercredi et jeudi ont parfois tourné à l'affrontement entre des groupes de jeunes réclamant le retour de l'essence dans les stations-services et les forces de sécurité.

"Le gouvernement est heureux

d'annoncer aux populations que grâce aux efforts diplomatiques avec les pays voisins, la desserte en carburant dans les stations-services connaîtra une amélioration sensible", a-t-il dit dans un communiqué publié vendredi soir.

A compter de samedi, "la vente de l'essence et du gasoil dans les stations-services sur toute l'étendue du territoire est rationnée comme suit: 25

litres par véhicule, 5 litres par moto et tricycle, interdiction de servir des bidons", indique le gouvernement, ajoutant que les camions-citernes circuleront sous escorte. L'approvisionnement en gasoil avait repris mercredi, mais pas celui en essence. A Kaloum, dans le centre-ville de Conakry, le feu n'est toujours pas éteint et les pompiers continuent de se battre contre les flammes.

## SOUDAN

**Le Conseil de sécurité "inquiet" de l'intensification de la violence**

Le Conseil de sécurité des Nations unies s'est déclaré vendredi "inquiet" de l'intensification de la violence au Soudan, déchiré par la guerre depuis avril qui a fait près de 12.000 morts selon des estimations d'ONG. Le Conseil a "condamné fermement", dans un communiqué, les attaques contre les civils et l'extension du conflit "aux zones accueillant d'importantes populations de déplacés, de réfugiés et de demandeurs d'asile". "Les membres du Conseil de sé-

curité ont exprimé leur inquiétude face à la propagation de la violence et à la détérioration de la situation humanitaire au Soudan", selon la même source. Les combats qui font rage depuis mi-avril entre l'armée et les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR) ont déplacé 7,1 millions de personnes, avait indiqué jeudi un porte-parole de l'ONU, qualifiant cette "crise de déplacement" de la "plus importante au monde". A ce chiffre s'ajoutent 1,5 million

de personnes réfugiées dans les pays voisins, ont précisé les Nations Unies. La guerre s'est étendue la semaine dernière à l'Etat d'al-Jazira dans le centre-est du pays, jusqu'à alors épargné, s'approchant de la ville de Wad Madani qui servait de plaque-tournante humanitaire et de refuge pour de précédents déplacés. Selon l'Organisation internationale pour les migrations, jusqu'à 300.000 personnes ont fui Wad Madani, dans l'Etat d'al-Jazira, dans le

cadre d'une nouvelle vague de déplacements à grande échelle", a déclaré jeudi Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général de l'ONU. Le Conseil de sécurité a appelé les parties belligères à permettre "un accès rapide, sûr et sans entrave de l'aide humanitaire dans tout le Soudan". Il a condamné l'attaque, le 10 décembre, d'un convoi appartenant au Comité international de la Croix-Rouge et a demandé "l'intensification de l'aide humanitaire au Soudan".

## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

**Les combats reprennent dans l'Est**

Après 10 jours d'accalmie, des combats font rage vendredi dans l'est de la République démocratique du Congo, selon des médias. "Depuis 06H00 (04H00 GMT) des combats intenses" se font entendre à Kibarizo,

à une cinquantaine de km au nord-ouest de Goma, la capitale provinciale du Nord-Kivu, rapportent des habitants de la zone, cités par ces médias.

Les affrontements opposent l'ar-

mée congolaise, en coalition avec des milices locales, aux rebelles du M23. Depuis avoir repris les armes fin 2021, la rébellion s'est emparée de larges pans des territoires de Rutshuru et de Masasi, dans le sud du Nord-Kivu.

## RWANDA

**Génocide de 1994: un Rwandais condamné à la prison à perpétuité en Belgique**

Un Rwandais qui dirigeait une milice d'extrémistes hutu pendant le génocide de 1994 a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité par la cour d'assises de Bruxelles, dans la nuit de jeudi à vendredi. Séraphin Twahirwa, reconnu coupable de dizaines de meurtres et viols, perpétrés par lui-même ou

les miliciens Interahamwe placés sous son autorité, a été arrêté à l'issue du verdict. Il comparait libre, sous surveillance électronique, depuis son procès ouvert début octobre, le sixième organisé en Belgique pour le génocide des Tutsi remontant à près de trente ans. Un deuxième accusé, Pierre Basabose, lui aussi ancien

proche de l'ex-couple présidentiel Habyarimana, a également été déclaré coupable de "crimes de guerre" et "crime de génocide" pour avoir financé la milice de Twahirwa. Mais cet homme de 76 ans, atteint d'une démence sénile irréversible et qui n'a pu assister à l'intégralité du procès, échappe à l'incarcération. La cour a

prononcé à son encontre une mesure d'internement, comme l'avait réclamé le parquet fédéral. Le verdict a été accueilli par des protestations sur les bancs de la défense. Les deux accusés contestaient la fiabilité des témoignages les mettant en cause. Leurs avocats ont annoncé leur intention de se pourvoir en cassation.

## CAMEROUN

**Quatre morts dans une attaque de Boko Haram dans l'Extrême-Nord**

Au moins quatre personnes ont trouvé la mort dans une incursion de Boko Haram dans la nuit de jeudi à vendredi dans la région camerounaise de l'Extrême-Nord, selon un responsable local du comité de vigilance.

L'attaque a été menée entre 23h et minuit (heure locale) à Salé, une localité dans l'arrondissement de Waza du département du Logone-et-Chari. Les terroristes ont ciblé un camp d'éleveurs nomades situés à 9 km de Zigué, où se trouve un poste mili-

taire avancé, a confié ce responsable. Depuis 2014, la région de l'Extrême-Nord du Cameroun est en proie aux attaques perpétrées par le groupe terroriste Boko Haram, qui sévit également dans les régions frontalières du Nigeria.

## SÉNÉGAL

**La Cour suprême confirme la condamnation du maire de Dakar à 2 ans de prison**

La Cour suprême du Sénégal a confirmé vendredi la condamnation du député-maire de Dakar à deux ans de prison dont six mois ferme, pour la mort d'une personne par balle en 2011 dans un contexte de violences politiques. M. Toye Dias ne va pas aller en détention car la prison ferme a été couverte par la dé-

tention provisoire qu'il a effectuée. Selon son avocat, Me Ciré Clédor Ly, la peine ne va pas coûter à cette figure de l'opposition son poste de maire de la capitale mais pourrait menacer son siège à l'Assemblée nationale. "La cour rejette le pourvoi (en cassation) formé par Barthélémy Toye Dias", maire de Dakar, a déclaré le

président de l'audience de la juridiction, Abdourahmane Diouf, en l'absence du prévenu qui avait affirmé qu'il n'était pas nécessaire qu'il soit présent au procès pour des faits qui remontent à douze ans jour pour jour. M. Dias doit également payer 25 millions de FCFA (environ 38.000 euros) aux héritiers de Ndiaga

Diouf qui avait été abattu par balle le 22 décembre 2011 lors de l'assaut donné à la mairie de Mermoz Sacré-Coeur, une des communes de la capitale, sous la présidence d'Abdoulaye Wade (2000-2012). Il était alors maire de cette commune. Le parquet avait réclamé la confirmation de la peine prononcée en appel.

## CÔTE D'IVOIRE

**Tidjane Thiam élu président du principal parti d'opposition**

Tidjane Thiam, un banquier, a été élu vendredi soir président du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), la principale formation d'opposition, une victoire qui lui permet d'envisager d'être candidat à la prochaine présidentielle en 2025.

M. Thiam a été élu très confortablement lors d'un congrès du parti à Yamoussoukro, la capitale ivoirienne, avec plus de 96% des voix face au maire de la commune abidjanaise de Cocody Jean-Marc Yacé, selon les résultats proclamés tard vendredi soir. Plus de 6.000 congressistes étaient appelés à voter à Yamoussoukro samedi et ont pu accomplir leur devoir en fin de journée, sans incident majeur.

La participation a atteint 64%. Avec cette élection, le PDCI, principale formation d'opposition qui compte une soixantaine de députés, espère rajeunir son image. Le parti était dirigé par Henri Konan Bédié, décédé début août à l'âge de 89 ans, qui n'excluait pas de se présenter à la présidentielle de 2025.

## SOMALIE

**Un important chef du groupe terroriste "shebab" éliminé**

Un important chef du groupe somalien terroriste des "shebab", considéré comme le responsable d'une attaque menée en 2020 sur une base militaire américano-kényane dans l'est du Kenya, a été tué, a annoncé le ministre somalien de l'Information.

"Il est confirmé que Maalim Ayman, un haut dirigeant shebab, a été tué lors d'une opération conjointe de l'armée nationale somalienne avec l'aide des forces américaines le 17 décembre", a annoncé jeudi le ministre de l'Information, de la Culture et du Tourisme, Daud Aweis, sur "X" (ex-Twitter).

"Ayman était responsable de la planification de plusieurs attaques terroristes meurtrières en Somalie et dans les pays voisins", a-t-il ajouté.

Les Etats-Unis avaient placé une récompense de 10 millions de dollars (9,1 millions d'euros) pour la capture de Maalim Ayman, chef d'une unité de ce groupe terroriste affilié à "Al-Qaïda", qui mène depuis 2007 une sanglante insurrection contre le gouvernement somalien.

Selon Washington, Maalim Ayman est le commandant d'une unité shebab nommée "Jaysh Ayman" et l'instigateur d'une attaque menée le 5 janvier 2020 contre une base militaire américano-kényane connue sous le nom de Camp Simba, dans la baie de Manda, près de l'île touristique de Lamu dans l'est du Kenya, non loin de la frontière avec la Somalie. Trois Américains avaient été tués, ainsi que quatre membres du commando "shebab".

## CAMEROUN

**Le FMI décaisse 73,8 millions de dollars**

Le FMI a annoncé vendredi un décaissement immédiat de 73,8 millions de dollars pour le Cameroun, dans le cadre de prêts accordés en 2021, dont il va par ailleurs augmenter le montant total, et prolonger la durée de 12 mois. Ce cinquième versement porte à 571,9 millions de dollars le montant total apporté, sur les 689,5 millions de dollars accordés en juillet 2021. Le FMI va également apporter 147,6 millions de dollars supplémentaires, par rapport au montant initial, et en prolongera la durée de 12 mois, jusqu'au 28 juillet 2025.

"Bien que les perspectives à moyen terme restent positives", cette prolongation "accordera de plus en plus de temps pour mettre en oeuvre les politiques et réformes prévues dans le cadre du programme, compte tenu des chocs extérieurs supplémentaires", a relevé Kenji Okamura, vice-président du FMI, cité dans le communiqué.

La croissance du PIB du Cameroun a atteint 3,6% en 2022 et devrait s'accroître à environ 4% en 2023. L'inflation devrait passer de 7,3% fin 2022 à 6,2% fin 2023, détaille le FMI. Le pays a bénéficié de deux programmes distincts: la facilité élargie de crédit (FEC), une aide financière à moyen terme, et le mécanisme élargi de crédit (MEDC), destinée aux pays qui connaissent de graves problèmes de financement de la balance des paiements en raison de faiblesses structurelles nécessitant une intervention dans la durée.

APS

## PALESTINE

**Le Conseil de sécurité de l'ONU "exige" une aide humanitaire "à grande échelle" à Gaza**

Le Conseil de sécurité de l'ONU a exigé vendredi l'acheminement "à grande échelle" de l'aide humanitaire à Gaza, sans appeler à un cessez-le-feu immédiat.

La résolution, adoptée par 13 voix pour, aucune contre et deux abstentions, "exige de toutes les parties qu'elles autorisent et facilitent l'acheminement immédiat, sûr et sans entrave d'une aide humanitaire à grande échelle" à Gaza et demande de "prendre de toute urgence" des mesures à cet égard et pour "créer les conditions d'une cessation durable des hostilités".

Le texte exige également l'utilisation de "l'ensemble des voies d'accès et de circulation disponibles dans toute la bande de Gaza" pour l'acheminement de carburant, de nourriture et de matériel médical dans tout le territoire.

La résolution est le résultat de longues discussions sous la menace d'un nouveau veto américain. La référence à une "cessation urgente et durable des hostilités" présente dans le texte de dimanche a disparu, tout comme la demande moins directe de



la version suivante d'une "suspension urgente des hostilités".

Un amendement russe voulant revenir à cet appel à une "suspension urgente des hostilités" a été bloqué par les Etats-Unis, recueillant 10 voix en faveur et 4 abstentions.

Les membres du Conseil voulaient éviter un nouveau veto, alors que les habitants de la bande de Gaza, pi-

lonnés par les forces sionistes, sont désormais menacés par la famine.

Le Conseil de sécurité est largement critiqué pour son inaction depuis le début de l'agression sioniste en cours contre la Palestine.

C'est la deuxième fois seulement qu'il parvient à se mettre d'accord sur un texte. Sa résolution précédente du 15 novembre appelait à des "pauses humanitaires".

Cinq autres textes ont été rejetés en deux mois, dont deux en raison de vetos américains, le dernier le 8 décembre. Les Etats-Unis avaient alors bloqué, malgré la pression inédite du secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, l'appel à un "cessez-le-feu humanitaire".

Les négociations sur cette nouvelle résolution ont également été intenses autour des termes de la mise en place d'un mécanisme de suivi pour s'assurer de la nature "humanitaire" de l'aide.

**Gaza : Nouvelle plainte de Reporters sans frontières devant la CPI pour crimes de guerre liés aux assassinats de journalistes palestiniens**

Une nouvelle plainte pour crimes de guerre à propos de la mort de journalistes palestiniens, tués délibérément à Gaza par l'entité sioniste a été déposée vendredi devant la Cour pénale internationale (CPI) par l'organisation Reporters Sans Frontières (RSF) qui a appelé le procureur à enquêter sur l'ensemble des journalistes palestiniens tués par l'armée sioniste depuis le 7 octobre, au moins 66 à ce jour selon RSF.

"Face à la tragédie en cours à Gaza, RSF a déposé une nouvelle plainte devant la Cour pénale internationale (CPI) ce 22 décembre 2023 pour crimes de guerre commis par l'armée sioniste contre sept

reporters palestiniens", indique l'organisation qui estime avoir "des motifs raisonnables de croire que les journalistes concernés par cette plainte ont été victimes d'attaques relevant de crimes de guerre".

Selon des éléments recueillis par RSF, "ces journalistes ont pu être ciblés délibérément en tant que journalistes".

C'est pourquoi RSF invoque la qualification d'homicide intentionnel de civils".

"Les journalistes tués évoqués dans la plainte sont Asem Al-Barsh, journaliste de la radio Al Najah tué par un tir de sniper, Bilal Jadallah de la Maison de la presse palestinienne, victime d'un tir de missile direct sur sa voiture alors

qu'il quittait son lieu de travail, Montaser Al-Sawaf, dont la maison a été ciblée deux fois par des tirs de missiles, Rushdi Al Siraj, victime d'un tir direct sur son domicile, Hassouna Salim de l'agence de presse Quds News, tué par un missile après avoir reçu des menaces de mort, Sari Mansour, photographe pour Quds News, mort dans la même attaque, Samer Abu Daqqa, correspondant d'Al-Jazeera qui semble avoir été tué par tir de précision par drone, attaque lors de laquelle le chef de bureau d'Al Jazeera Wael Dahdouh a été blessé.

Plus tôt dans la journée de vendredi, le bureau des médias palestiniens avait indiqué que le nombre de

journalistes tombés en martyrs depuis le début de l'agression sioniste dans la bande de Gaza est passé à 98, la dernière victime étant Alaa Abou Mouammer. Le bureau palestinien avait précédemment accusé l'occupant sioniste "de tuer délibérément des journalistes (...) pour essayer d'obscurcir la vérité et d'entraver la transmission d'informations à l'opinion publique régionale et mondiale".

De son côté, le Comité pour la protection des journalistes (CPJ), basé à New York, a déclaré jeudi que l'agression menée par l'armée sioniste, depuis le 7 octobre, contre la bande de Gaza a été "la plus dangereuse jamais connue pour les journalistes".

**ETATS UNIS- MEXIQUE Politique migratoire : Blinken et Mayorkas le 27 décembre à Mexico**

La délégation américaine annoncée par le président Joe Biden se rendra à Mexico mercredi pour évoquer l'afflux de migrants à la frontière entre les deux pays, a indiqué vendredi le président mexicain Andrés Manuel López Obrador.

Le président mexicain a confirmé une réunion bilatérale le 27 décembre avec le secrétaire d'Etat, Antony Blinken, le secrétaire à la Sécurité nationale, Alejandro Mayorkas, et la conseillère pour la Sécurité nationale à la Maison Blanche, Liz Sherwood Randall.

M. Lopez Obrador s'est engagé à renforcer les mesures de contention des migrants dans le sud du pays à la frontière avec le Guatemala.

"L'accord est que nous continuions à travailler ensemble, et nous avons déjà une proposition pour renforcer nos plans", a-t-il indiqué à la presse.

Washington a annoncé l'envoi d'une délégation de haut niveau au Mexique après un entretien téléphonique jeudi entre les deux présidents. Le président mexicain a reconnu une hausse du nombre de migrants qui traversent le Mexique en direction des Etats-Unis.

## COLOMBIE

**Un maire et cinq indigènes assassinés dans le sud-ouest de la Colombie**

Un maire et cinq personnes, dont une fille de 15 ans, ont été tués dans la nuit de vendredi à samedi lors de deux attaques distinctes dans le sud-ouest de la Colombie, où prolifèrent les plantations de coca, ont annoncé les autorités.

Elmer Abonia Rodriguez, maire de la ville de Guachené, située dans le département de Cauca, a été abattu dans la nuit de vendredi à samedi, a indiqué le parquet sur le réseau X (ex-Twitter), ajoutant avoir mobilisé "une équipe spécialisée pour déterminer les causes" de l'homicide.

Quelques heures plus tôt, cinq personnes, dont une fille de 15 ans, ont également été tuées dans la communauté indigène Nasa, dans la commune colombienne de Santander de Quilichao, à une vingtaine de kilomètres de Guachené, selon les autorités locales.

Vers 4 heures du matin (09h00 GMT), des hommes armés ont fait irruption dans la maison de l'enseignant Jhon Freiman Ramos et ont abattu toute sa famille.

Outre l'enseignant, sa femme Yisel Menza et une fille mineure, Jelen Ramos, ont été tuées, a indiqué l'Association des conseils indigènes du nord du Cauca dans un bulletin. Peu après, deux hommes ont été tués dans une maison voisine, dans la même réserve indigène. Des dissidents des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), qui ont rejeté l'accord de paix historique de 2016, opèrent dans la région. Les massacres - définis par les Nations Unies comme l'assassinat de trois personnes ou plus sans défense au même endroit - ont fait 300 victimes jusqu'à présent en 2023 avec 93 cas, selon l'ONG Indepaz.

## HONDURAS

**Un journaliste tué par balles**

Un journaliste hondurien a été tué par balles jeudi dans la ville de Danli, à l'est de la capitale Tegucigalpa, malgré la protection policière dont il bénéficiait après avoir été agressé au mois de mai.

Francisco Ramirez, 39 ans, travaillait pour la télévision Canal 24 à Danli ainsi que pour le ministère public. Jeudi, "il a été enlevé par des individus qui se déplaçaient à bord de plusieurs véhicules et a été la cible de plusieurs coups de feu", a expliqué le commissaire de police Lisandro Garcia.

Le policier qui assurait la protection du journaliste a par ailleurs été blessé dans l'attaque. Le commissaire de police a d'abord indiqué que le meurtre de M. Ramirez relevait de querelles personnelles. Mais la directrice du Comité pour la liberté d'expression au Honduras, Amada Ponce, a déclaré que l'ordre d'assassinat avait été donné depuis une prison du Honduras et visait le travail de M. Ramirez. Mme Ponce a ajouté que la famille du journaliste était encore en danger. "C'est un meurtre lié à son travail de journaliste", a-t-elle insisté. "Il avait déjà subi une attaque le 3 mai dernier pour sa couverture et son enquête sur des activités criminelles ayant conduit des personnes en prison".

M. Ramirez est le deuxième journaliste tué depuis début 2023 au Honduras, classé parmi les pays les plus dangereux pour les journalistes selon plusieurs organisations.

Depuis 2001, plus de 100 journalistes ont été tués dans ce pays, où sévissent des bandes criminelles liées au narcotrafic qui sont imbriquées dans l'appareil d'Etat.

## IRAN-AZERBAIDJAN

**Accord pour une ouverture prochaine d'un passage de transit à la frontière**

L'Iran et l'Azerbaïdjan ont convenu d'ouvrir un nouveau passage de transit à leur frontière commune dans un avenir proche, a rapporté l'agence de presse officielle iranienne IRNA.

Lors d'un appel téléphonique avec le vice-Premier ministre azerbaïdjanais Chahin Moustafaïev, le ministre iranien des Routes et du Développement urbain Mehrdad Bazrpash a discuté des derniers développements

dans les relations bilatérales, en particulier dans les secteurs de l'économie, des transports et de l'énergie, selon IRNA.

Les deux parties ont déclaré qu'elles assisteraient à la cérémonie d'inauguration du passage de transit au poste-frontière d'Astara, dans le nord de l'Iran, a ajouté l'agence, sans en préciser la date.

M. Moustafaïev a indiqué que le transport ferroviaire de marchan-

dises entre les deux pays avait augmenté de 47% d'une année sur l'autre en 2023, dépassant les 700.000 tonnes pour la période.

Il a ajouté que le transport entre les deux pays avait augmenté de 40% par rapport à l'année précédente.

Selon IRNA, les deux parties ont également souligné la nécessité d'accélérer la finalisation de projets communs, notamment la construction de barrages.

## ETATS UNIS

**La Cour suprême refuse de statuer en urgence sur l'immunité de Trump**

Donald Trump était-il protégé par l'immunité présidentielle lorsqu'il a tenté d'inverser les résultats de l'élection de 2020? La Cour suprême des Etats-Unis a refusé vendredi de statuer en urgence sur cette question, une aubaine pour le républicain qui espère repousser le début de son procès. Le tempétueux milliard-

aire, candidat à l'élection de fin 2024, doit être jugé à partir du 4 mars pour ses pressions lors de la dernière présidentielle.

Ses avocats, qui tentent par tous les moyens de retarder le début de son procès pour qu'il ne coïncide pas avec le calendrier électoral, affirment que Donald Trump jouit d'une "immunité absolue" pour

ses actes alors qu'il était à la Maison Blanche.

Et qu'il ne devrait, pour cette raison, pas être jugé. La juge Tanya Chutkan, qui présidera les débats de ce procès fédéral de Donald Trump, a rejeté début décembre une première requête en immunité, considérant qu'aucun texte ne protégeait un ex-président

contre des poursuites pénales. Les avocats de Donald Trump ont fait appel de cette décision, réclamant à la Cour d'appel de trancher sur le sujet. Cette étape supplémentaire pourrait toutefois prendre de longues semaines et risque, in fine, de décaler le début du procès de l'ancien président.

APS

## ALGER

Ouverture officielle du 16<sup>e</sup> Festival national du théâtre professionnel

Le 16<sup>e</sup> Festival national du théâtre professionnel (Fntp) s'est ouvert officiellement vendredi soir à Alger, lors d'une cérémonie officielle en hommage à l'artiste et comédien Sid Ahmed Agoumi, en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji.

Accueillie au Théâtre national algérien Mahieddine-Bechtarzi (TNA), la cérémonie s'est déroulée en présence du ministre des moujahidine et des Ayant-droits, Laid Rebiga, et du Conseiller auprès du président de la République chargé de l'Education, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de la culture, Mohamed Seghir Saadaoui, aux côtés d'artistes et figures du monde de la culture.

Dédié à l'acteur Ahmed Agoumi, de son vrai nom Sid Ahmed Meziane, pour son long parcours dans le théâtre et le cinéma et la télévision, le 16<sup>e</sup> Fntp a consacré un hommage au comédien Sid Ahmed Agoumi, revisitant son parcours à travers le spectacle "Fada'a ennooudjoun" (Espace des stars) qui met en valeur le rôle des artistes et leur place dans la société.

Mise en scène par Ryad Beroual, "Fada'a Ennooudjoun" est une comédie musicale de 90 mn, qui retrace la condition socio-professionnelle de l'artiste à travers des tableaux alliant danse, chant et musique.

Servi par une pléiade d'artistes entre comédiens, danseurs et choristes avec la participation de l'artiste Nabil Asli, le spectacle met en scène des serveurs dans un restaurant qui accueille des clients de marque, attirés par la qualité de ses prestations.

Le gérant du restaurant, incarné par Nabil Asli, a mis ses employés à l'épreuve pour confirmer la qualité

d'artiste qu'ils revendiquaient, à travers l'accueil réservé à ses clients.

"Fada'a Ennooudjoun rend hommage à Sid Ahmed Agoumi à travers un portrait "off", montrant des extraits de scènes de films dans lesquels il a été distribué, pour accompagner la performance des comédiens sur scène.

Dans son allocution, la ministre de la Culture et des Arts, a salué l'initiative du commissariat du 16<sup>e</sup> Fntp, de rendre hommage à Sid Ahmed Agoumi.

"C'est est une reconnaissance à un des pionniers du théâtre algérien", a-t-elle relevé. Mettant en valeur l'artiste et son rôle dans la société, la ministre a qualifié les créateurs de "protecteurs de la mémoire et de l'existence, qui défendent le pays contre toutes les formes de violence, de haine et d'extrémisme".

Evoquant le décret présidentiel portant statut de l'artiste, promulgué en octobre dernier, Mme Mouloudji, a rappelé que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a accordé une attention exceptionnelle à l'artiste à travers sa "protection sur les plans juridique et socio-professionnel".

Selon la ministre, le statut de l'artiste, promulgué en 2023, est "une réalisation importante qui établit un cadre réglementaire au métier de l'artiste et contribue à amorcer une dynamique dans l'investissement

culturel avec la création d'un marché de l'art". Par ailleurs, elle a rappelé la position et l'engagement constants de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne, soulignant que le théâtre est un "acte humain et moral qui doit éveiller les consciences" sur l'agression sioniste contre le peuple palestinien.

Elle a rappelé, d'autre part, que le ministère de la Culture a suspendu toutes les manifestations culturelles et artistiques à caractère festif en solidarité avec le peuple palestinien et les familles des martyrs suite aux agressions meurtrières de l'occupation sioniste.

Pour sa part, le commissaire du festival, Mohamed Yahiaoui, a rendu hommage à Sid Ahmed Agoumi qui, selon lui, a toujours su être un "comédien souriant, brillant, élégant".

Emu, Sid Ahmed Agoumi, est monté sur la scène du TNA, pour exprimer sa reconnaissance aux organisateurs et sa gratitude au public nombreux venu témoigner de son "soutien" et son "amour".

Le 16<sup>e</sup> Fntp se poursuit jusqu'au 31 décembre, avec 13 spectacles en compétition, issus de théâtres régionaux et de coopératives artistiques, en plus du TNA, qui accueille le 16<sup>e</sup> Fntp.

Le Théâtre régional de Biskra ouvre la compétition avec son spectacle "Ichou" du metteur en scène Azouz Abdelkader, prévu samedi à 19h.

## LITTÉRATURE

## Oran: les lauréats du concours littéraire national "Oum Sihem" récompensés

Les lauréats du concours littéraire national "Oum Sihem" ont été honorés, jeudi lors d'une réception organisée en leur honneur à la Maison de la culture "Zeddour Brahim Belkacem" d'Oran.

Cette initiative, organisée dans le cadre des deux journées célébrant la 3<sup>e</sup> édition du concours national littéraire dédiée à la défunte romancière Amaria Bilel, plus connue sous son nom de plume d'Oum Sihem, vise à encourager les lauréats et à les inciter à continuer leur créativité, a indiqué à l'APS le président de l'Association culturelle "Athar El Abirine", organisatrice de ce concours.

Des cadeaux ont été offerts aux trois premiers lauréats de la présente édition, lors d'une réception qui a vu la présence, à titre d'invités d'honneur, des lauréats des éditions précédentes, ainsi que des académiciens et des chercheurs spécialisés le domaine de l'art et de la littérature, a-t-on indiqué.

Amel Berrahma de Tamanrasset a décroché le premier prix de ce concours littéraire pour sa nouvelle "Biótica", alors que les deuxième et troisième prix ont été décernés, respectivement, à Ghattas Asma de la wilaya de Touggourt pour sa nouvelle "Ton parfum ne me déçoit pas" et à Assia Rehalhia (Souk Ahras) pour sa nouvelle intitulée "El Aaridh".

Des prix d'encouragement ont été attribués à 7 autres participants issus des wilayas de Tlemcen, Ain Defla, Touggourt, Oued Souf, El Tarf et Ghardaïa, ont indiqué les organisateurs de cette manifestation.

Par ailleurs, lors de ces journées organisées par la Maison de la culture et des arts et l'association "Athar El Abirine", des virées touristiques et culturelles ont été organisées dans la ville d'Oran au profit des participants.

Il y a lieu de signaler que le concours littéraire "Oum Sihem", lancé l'été dernier, a vu la participation de jeunes créateurs littéraires de différentes wilayas du pays.

La défunte romancière Amaria Bilel (1939/2021) a légué une riche production ayant trait à différents domaines d'expression littéraire, notamment la poésie, le roman et la nouvelle.

## GUELMA

## Découverte de 9 sites archéologiques remontant à l'époque romaine (DCW)

Le directeur de la culture et des arts de la wilaya de Guelma a fait part, jeudi, de la découverte, au cours de l'année 2023 en différents points du territoire de cette collectivité, de neuf (9) sites archéologiques datant de l'époque romaine.

M. Boudjemaâ Benamirouche, précisant que ces sites sont situés dans les communes de Guelma, Hammam N'baïls, Dahouara, Oued Cheham, Ain Ben Beïda, Oued Zenati, Ain Reggada, Ain Makhlof et Ain Larbi, a affirmé que des mesures préliminaires ont été prises pour protéger ces sites. Le même responsable a également souligné que les sites archéologiques découverts au cours des onze derniers mois de cette année dépassent, en nombre, les emplacements abritant des vestiges archéologiques mis au jour entre 2020 et 2022 (8 sites découverts).

Selon M. Benamirouche, la plupart des sites archéologiques ont été découverts à la faveur des activités des services spécialisés de la gendarmerie nationale en charge de la lutte, avec la contribution des citoyens, contre la contrebande d'antiquités et les fouilles illicites. Il a également fait savoir que les inspections effectuées in situ par des spécialistes du secteur ont démontré qu'il s'agit de sites non encore classés, ni même inscrits sur la liste d'inventaire tenue par les services de la direction de la culture et des arts.

Ces sites archéologiques représentent d'autres preuves historiques de la présence dans cette région, tout au long de l'histoire, d'une multitude de civilisations dont la civilisation romaine, considérée comme l'une des plus importantes autour de l'antique Calama. Les sites découverts mettent en valeur le riche patrimoine matériel de la région, tout en diversité, et témoignent d'une présence humaine à travers les âges, faisant de la wilaya de Guelma un véritable musée à ciel ouvert.

APS

## FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DE POÉSIE MELHOUN À MOSTAGANEM

Coup d'envoi de la 10<sup>e</sup> édition

Le coup d'envoi de la 10<sup>e</sup> édition du Festival culturel national de poésie Melhoun "Sidi Lakhder Ben Khelouf" (16<sup>e</sup> siècle) a été donné jeudi à Mostaganem. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation culturelle, tenue à la Maison de la culture "Ould Abderrahmane Kaki" a été marquée par la présentation de plusieurs extraits par des poètes de renom, à l'instar de Nacer Hadjadj, Ouahida Tayeb, Abdelkader Arabi et Aouida Belarbi. Dans une allocution d'ouverture, lue en son nom par M. Ammar Nouara, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a indiqué que

"la poésie Melhoun algérienne renferme l'essence des œuvres créatives de nos poètes à l'instar de Sidi Lakhder Ben Khelouf, Benmsayeb, Bentriki, Abdelkader El-Khalidi et Mestfa Ben Brahim", ajoutant que le Melhoun "fait partie intégrante de la culture orale transmise de génération en génération, véhiculant ainsi des messages religieux et des faits historiques reflétant, en toute sérénité, la vie sociale". Elle a, en outre, souligné que son département ministériel "œuvre à la valorisation de ce type de patrimoine immatériel algérien qui se distingue par des caractéristiques

uniques que l'on trouve rarement dans d'autres types de la littérature populaire mondiale", citant, à titre d'exemple, ce festival qui "vise à pérenniser cette tradition à travers des concours de poésie et des conférences scientifiques".

A cette occasion, le Commissariat du festival a procédé à la distinction du poète de la chanson bédouine authentique le défunt Cheikh Bendehiba "Bouguirati" (1942-2021), pour son parcours artistique et ses contributions à la préservation de la chanson bédouine et du patrimoine poétique Melhoun.

Il a été procédé, à cette occasion, à la projection

d'un film documentaire retraçant sa longue carrière artistique. Des poèmes écrits par "Lakhdari Ahmed", "Abdesselam Benmedour", "Bainin Hadj", "Boualem Benslimane" et "Faten Amazigh" ont également été présentés à cette occasion.

Le programme du Festival culturel national de poésie Melhoun prévoit l'organisation d'un séminaire national sur "Le Melhoun et la résistance" à la Bibliothèque principale de lecture publique "Moulay Belhamissi", et de trois (3) soirées artistiques, avec la participation de 51 poètes issus de 18 wilayas, soulignent les organisateurs.

## TLEMCCEN

## Concours national des arts plastiques Abdelhalim Hemche : victoire de Zerkaoui Sid Ahmed de Mascara

L'artiste plasticien Zerkaoui Sid Ahmed de la wilaya de Mascara a réussi à décrocher la première place à la 15<sup>e</sup> édition du concours national d'arts plastiques "Abdelhalim Hemche", qui a pris fin jeudi soir à la maison de la culture Abdelkader Alloula de Tlemcen. Au terme de cette manifestation, inscrite dans le cadre du Salon national des arts plastiques, les trois lauréats ont été honorés, notamment le plasticien Ghayat Adam de la wilaya de Tlemcen, qui a obtenu

le deuxième prix et Milat Mehdi de la wilaya d'Oum El Bouaghi à la 3<sup>e</sup> place, sachant que les œuvres artistiques participantes ont exprimés des thèmes liés à la cause palestinienne. La cérémonie a également permis la remise de diplômes d'honneur aux participants. La 15<sup>e</sup> édition du salon national d'arts plastiques "Abdelhalim Hemche" a été organisée quatre jours durant par la maison de la culture "Abdelkader Alloula" en coordination avec le centre des arts et

expositions de Tlemcen et de l'Agence algérienne du rayonnement culturel. L'édition a enregistré la participation de 28 artistes venus de neuf wilayas du pays avec la tenue d'une exposition de plus d'une centaine de tableaux, en plus de l'organisation d'un atelier d'art plastique encadré par les deux artistes Mustapha Nedjaï et Saïd Chandler et une conférence sur "le sens de l'œuvre artistique" du critique artistique Hal-faoui Abderrahmane.

ANNÉE 2023

Des progrès significatifs pour l'internet et les télécommunications en Algérie

L'Algérie a réalisé, en 2023, des progrès significatifs dans le déploiement d'internet très haut débit, grâce aux instructions fermes du président de la République, M.Abdelmadjid Tebboune, qui a fait de ce volet un axe prioritaire de ses engagements envers le peuple.

Le président Tebboune a souligné la nécessité d'assurer une meilleure qualité du débit et du raccordement à internet, le but étant d'améliorer le niveau des prestations dans les secteurs vitaux, avec comme objectif la généralisation de la fibre optique.

Ces progrès concernent notamment le déploiement tout azimut de la technologie FTTH (fibre optique jusqu'au domicile) à travers l'ensemble du territoire national, une technologie qui offre des débits très élevés et une connexion de qualité, indispensables pour les usages numériques modernes, tels que le télétravail, l'enseignement à distance ou le streaming vidéo.

A la faveur de ces efforts, le nombre d'abonnés à la fibre optique a connu une croissance exponentielle ces dernières années, passant de 53000 en début 2020 à un million, début novembre 2023.

Cette stratégie vi se à raccorder les nouveaux pôles urbains à la fibre optique, tout en poursuivant l'opération de basculement des réseaux d'accès fixes existants, basés sur le cuivre, vers des technologies plus performantes comme le FTTH en vue de garantir une meilleure qualité de service à tous les abonnés.

A cet égard, les progrès réalisés sont jugés encourageants, puisque le nombre d'abonnés à l'internet fixe (toutes technologies

confondues) est passé de 3,5 millions en début 2020 à 5,3 millions en septembre 2023, représentant, ainsi, une augmentation de plus de 50 % en trois ans. Le ministère de la Poste et des Télécommunications s'est engagé à poursuivre les efforts pour atteindre son objectif de 6 millions d'abonnés à l'internet fixe d'ici 2024, soit les 2/3 des foyers. Cet accroissement du nombre d'abonnés a été accompagné par l'amélioration du service fourni, à travers l'augmentation du débit internet fixe minimum de 2 à 10 Mbps avec des offres pouvant atteindre jusqu'à 300 Mbps pour le résidentiel. En matière d'internet mobile, l'Algérie a réalisé des progrès notables avec la libération de bandes de fréquences supplémentaires et l'accélération du déploiement de la 4G qui ont permis d'atteindre une couverture de 85 % de la population.

Le nombre d'abonnés à l'internet mobile (3G/4G) a ainsi augmenté de manière significative, passant de 37 millions en début d'année 2020 à 45 millions en 2023.

De plus, la moyenne mensuelle de consommation des données via le mobile est passée de 3,7 Go à 8,6 Go.

Afin de permettre un accès équitable partout et pour tous, notamment au niveau des zones enclavées, l'Etat a mis en place un mécanisme qui permet de faire

bénéficier de services de télécommunications les localités de moins de 2000 habitants. A ce titre, une procédure en vue de concrétiser un nouveau programme visant à couvrir 1400 localités à travers le pays, par des services de communications électroniques mobiles (téléphone + internet), a été lancée en juillet dernier. Ces améliorations du taux de pénétration de l'Internet, d'une part, et de la performance des réseaux fixe et mobile, d'autre part, ont été rendues possibles grâce à l'augmentation de la bande passante internationale, dont la capacité équipée est passée de 1,5 Térabit par seconde (Tbps) au début de 2020 à 7,8 Tbps, actuellement.

En plus du réseau fixe et mobile, l'Algérie s'est appuyé sur les services de télécommunications via satellites, à travers Alcomsat-1, le 1er satellite de télécommunications algérien, qui a permis de faire un bond en avant dans le déploiement de l'internet à l'ensemble du territoire algérien, y compris les zones rurales et isolées.

La "forte" demande enregistrée par Algérie télécom satellite (ATS) de la part des différents secteurs utilisateurs nationaux pour les services de télécommunications par satellite a conduit à une exploitation "quasi-totale" de la capacité satellitaire d'Alcomsat-1,

utilisée notamment pour fournir des services internet, de téléphonie, de téléconférence, de télémedecine et de télé-éducation, note l'Agence spatiale algérienne (ASAL).

Cette situation rend indispensable, selon l'ASAL, l'avènement d'un deuxième satellite Alcomsat-2, qui permettra de répondre à la demande croissante des utilisateurs pour les services de télécommunications par satellite. En consécration de ses efforts, l'Algérie a progressé de 14 places dans

l'indice de développement des technologies de l'information et de la communication, selon le dernier rapport de l'Union internationale des télécommunications (UIT).

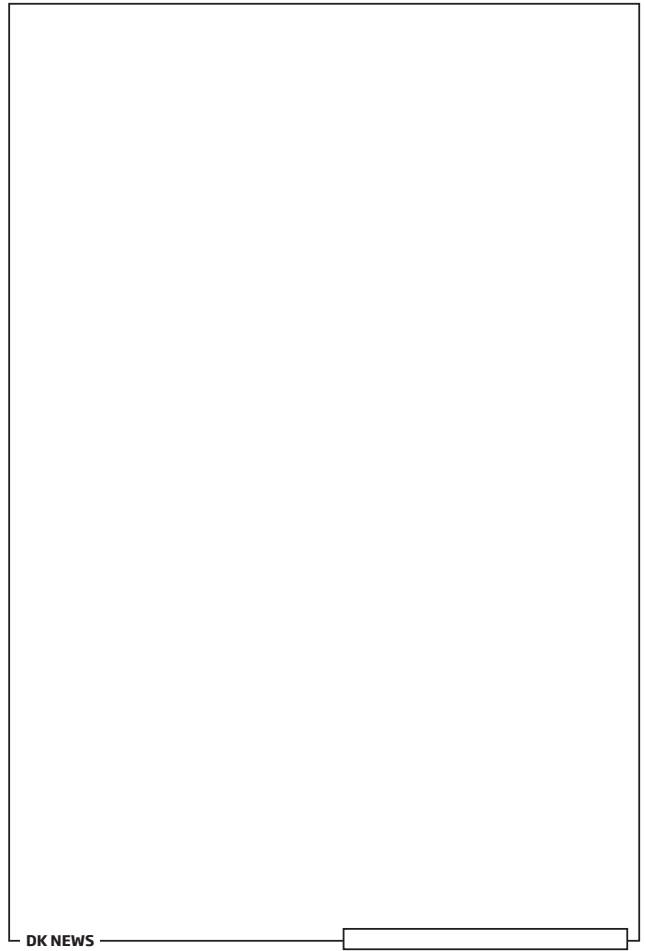
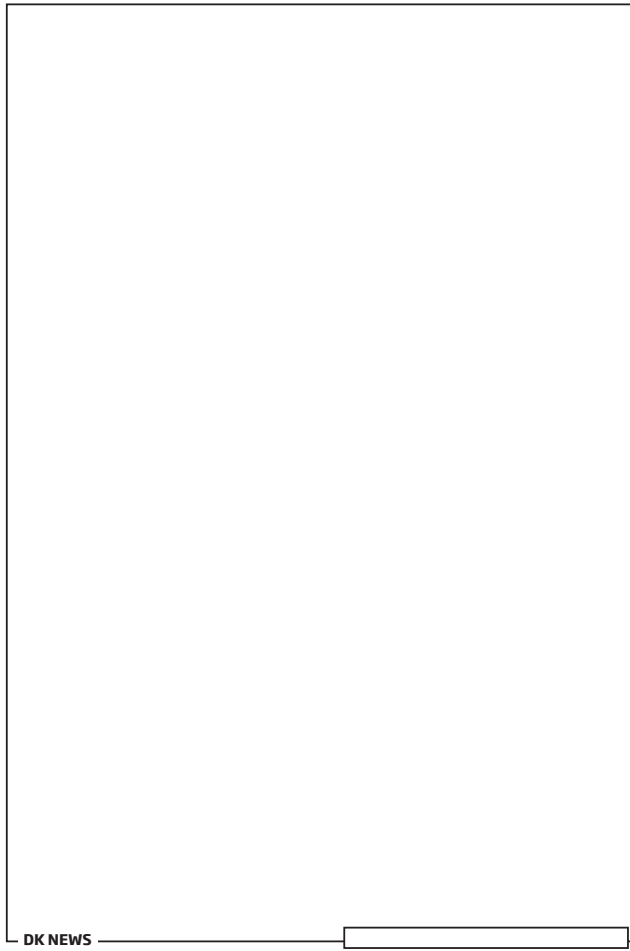
Après avoir occupé la 102e place, l'Algérie se classe désormais à la 88e sur 169 pays membres de l'Union, avec un score de 77,8 points, dépassant ainsi la moyenne africaine (47,4 points), la moyenne des pays arabes (74,5 points) et la moyenne des pays à revenu moyen (62 points).

INTERNET

La Chine ferme 34.000 comptes en ligne pour avoir répandu des rumeurs

La police chinoise a fermé 34.000 comptes en ligne et puni plus de 6.300 personnes pour avoir répandu des rumeurs, ont rapporté vendredi des médias. La police a mis fin à des "activités illégales et criminelles telles que la fabrication de fausses informations sur la police, les épidémies, les dangers et les catastrophes", a déclaré vendredi la chaîne de télévision publique CCTV. "Les organes de sécurité publique à travers le pays ont enquêté jusqu'à présent sur plus de 4.800 cas de rumeurs en ligne, enquêté et traité conformément à la loi plus de 6.300 personnes qui répandaient des rumeurs et ont fermé 34.000 comptes illégaux", a déclaré CCTV, sans préciser les types de comptes ciblés. Selon CCTV, la police a également supprimé 27.000 informations et bloqué plus de 500 comptes sur les réseaux sociaux pour des allégations de cyber-intimidation depuis le début de la campagne "Clean Net" en avril. La police a désigné 2024 comme "une année spéciale de lutte contre les rumeurs en ligne", selon CCTV.

PUBLICITÉ









## BASKETBALL - CHAMPIONNAT ARABE DES NATIONS (TIRAGE AU SORT) L'Algérie versée dans la poule A

La sélection algérienne de basket-ball, seniors messieurs, a été versée dans le groupe A de la 25<sup>e</sup> édition du Championnat arabe des nations, prévue en Egypte du 26 décembre 2023 au 3 janvier 2024, à l'issue du tirage au sort effectué mercredi au Caire.

Outre l'Algérie, le groupe A regroupe la Mauritanie, la Somalie et la Libye, alors que la poule B est composée de l'Egypte (organisateur), du Koweït, de la Tunisie, du Maroc et des Emirats arabes unis. Dans le cadre de sa préparation pour ce tournoi, le Cinq algérien sous la houlette du sélectionneur national Ahmed Bendjabou et son adjoint, l'ex-international Fardjallah Harrouni, effectue actuellement un stage précompétitif de dix jours (14-24 décembre) en Turquie. Après le stage en Turquie, la sélection nationale ralliera directement le Caire le 24 décembre pour prendre part au Championnat arabe, qui débutera

deux jours plus tard. Avant de rallier Istanbul, la sélection algérienne a effectué un stage de trois jours à Alger (10-13 décembre), avec un effectif composé de 14 joueurs évoluant dans le championnat national, auxquels s'ajouteront trois joueurs internationaux sociétaires de clubs français. Il s'agit de Kamel Ammour (Saint-Chaumont BVG, Pro B France), Nadyr Labouize (Saint-Vallier BD, Nationale 1 France) et Mounir Bernaoui (Caen Basket Calvados, Nationale 1 France). La 24<sup>e</sup> édition du Championnat arabe des nations disputée à Dubaï (Emirats arabes unis) avait été remportée par le Liban pour la première fois de son



histoire en battant en finale la Tunisie (72-69). Avec 12 titres remportés, l'Egypte est largement en tête des équipes sacrées devant la Tunisie (4 trophées).

### Composition des groupes du Championnat arabe des nations (26 décembre - 3 janvier en Egypte) :

Groupe A : Algérie, Mauritanie, Somalie, Libye  
Groupe B : Egypte, Koweït, Tunisie, Maroc, Emirats arabes unis.

## L'Algérie débutera face à la Somalie

La sélection algérienne de basket-ball, seniors messieurs, entamera le Championnat arabe des nations (26 déc - 3 jan au Caire) face à la Somalie le mardi 26 décembre (14h30, heures algériennes) pour le compte de la première journée du groupe A, selon le programme de la compétition publié mercredi par l'Union arabe de la discipline.

Le Cinq algérien jouera son deuxième match face à la Libye le vendredi 29 décembre (15h30), avant de boucler la phase de poules face à

la Mauritanie le samedi 30 décembre (13h30). Le groupe B du tournoi est composé de l'Egypte (organisateur), du Koweït, de la Tunisie, du Maroc et des Emirats arabes unis. A l'issue de la phase de poules, les quatre premiers de chaque groupe (A et B) se qualifieront aux quarts de finale prévus le lundi 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Les demi-finales du Championnat arabe des nations se dérouleront le mardi 2 janvier, alors que la finale et le match de classement pour la troisième place se disputeront le mer-

credi 3 janvier. Toutes les rencontres de la 25<sup>e</sup> édition du Championnat arabe des nations de basket-ball (seniors messieurs) se joueront à la salle omnisport du Complexe olympique du Caire. La 24<sup>e</sup> édition du Championnat arabe des nations disputée à Dubaï (Emirats arabes unis) avait été remportée par le Liban pour la première fois de son histoire en battant en finale la Tunisie (72-69).

Avec 12 titres remportés, l'Egypte est largement en tête des équipes sacrées devant la Tunisie (4 trophées).

### Programme des rencontres du groupe A :

**Mardi 26 décembre** : Algérie - Somalie  
**Mercredi 27 décembre** : Mauritanie - Libye  
**Jeudi 28 décembre** : Somalie - Mauritanie  
**Vendredi 29 décembre** : Libye - Algérie  
**Samedi 30 décembre** : Somalie - Libye / Algérie - Mauritanie  
**Dimanche 31 décembre** : repos  
**Lundi 1 janvier** : quarts de finale  
**Mardi 2 janvier** : demi-finales  
**Mercredi 3 janvier** : finale et match de classement pour la 3<sup>e</sup> place.

## EL TARF

### Plus de 300 participants au festival national de sport et travail

Plus de 300 sportifs (hommes et femmes), prennent part au festival national de sport et travail qui a débuté, jeudi-soir, à la salle omnisports Touil Ali, dans la ville d'El Tarf.

Lors de son allocution d'ouverture le représentant du ministre de la jeunesse et des sports, Djamel Amraoui, a affirmé que cette manifestation sportive qui coïncide avec les vacances scolaires d'hiver, est marquée par la participation de 310 sportifs (hommes et femmes) issus

de différentes wilayas du pays. Le même intervenant a souligné que ce rendez-vous sportif comprend des compétitions de football, basket-ball et la pétanque. De son côté, la directrice de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya d'El Tarf, Nabila Hamani a indiqué que l'objectif de l'organisation de ce festival est de promouvoir le sport et le travail, précisant que la wilaya d'El Tarf dispose d'importantes commodités et peut accueillir n'importe quel festival national ou in-

ternational.

Les participants à cette manifestation sportive de trois (3) jours, sont répartis entre autres sur trois (3) disciplines sportives où sept (7) équipes s'affrontent pour le titre de Futsal, tandis que le basket-ball est marqué par la participation de 5 équipes dont deux formations féminines, a-t-elle noté.

Il convient de noter également que ce festival est organisé sous l'égide du ministre de la jeunesse et des sports.

## ATHLÉTISME - RÉGIONAL DE CROSS SCOLAIRE 100 participants en lice

Les compétitions du cross régional scolaire ont débuté, jeudi après-midi à Mecheria (Nâama), avec la participation de 100 coureurs filles et garçons dans les catégories minimes et cadets, a-t-on appris de la ligue de wilaya des sports scolaires, initiatrice de cette manifestation.

Les participants à cette compétition, représentant les wilayas d'El Bayadh, Saïda et Bechar et de la wilaya hôte, auront à parcourir, selon les catégories, des distances allant de 2.500 à 4.000 mètres, sous la supervision de 10 arbitres désignés par la Fédération nationale des sports scolaires, a-t-on fait savoir de

même source. Le chargé de la communication de la Ligue de wilaya des sports scolaires a indiqué que cette manifestation, qui se déroule au niveau du parcours de l'hippodrome de la ville de Mecheria, est destinée à sélectionner les vainqueurs de ces épreuves devant prendre part au cross national prévu dans la wilaya de Chlef, du 12 au 14 janvier prochain.

Les lauréats, au nombre de 12, des trois premières places, sont appelés à représenter leurs wilayas respectives, a-t-on fait savoir de même source.

## BASKETBALL - SUPER-DIVISION (MESSIEURS) Le reprise fixée au 12 janvier (Fédération)

Le Championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division (messieurs), à l'arrêt en raison de la participation de la sélection nationale au Championnat arabe des nations (26 déc - 3 jan au Caire), reprendra ses droits le vendredi 12 janvier 2024 avec le déroulement de la 8<sup>e</sup> journée de compétition, a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FABB).

L'instance fédérale a également indiqué que le match retard opposant l'USM Alger au WO Boufarik se jouera le mardi 9 janvier. Après le déroulement de sept journées, le Rouiba CB occupe la tête du classement de la Super-Division avec 13 points. Pour rappel, la sélection nationale a été versée dans le groupe A de la 25<sup>e</sup> édition du Championnat arabe des nations, prévue en Egypte du 26 décembre

2023 au 3 janvier 2024, à l'issue du tirage au sort effectué mercredi au Caire. Outre l'Algérie, le groupe A regroupe la Mauritanie, la Somalie et la Libye, alors que la poule B est composée de l'Egypte (organisateur), du Koweït, de la Tunisie, du Maroc et des Emirats arabes unis.

Dans le cadre de sa préparation pour ce tournoi, le Cinq algérien sous la houlette du sélectionneur national Ahmed Bendjabou et son adjoint, l'ex-international Fardjallah Harrouni, effectue actuellement un stage précompétitif de dix jours (14-24 décembre) en Turquie.

Après le stage en Turquie, la sélection nationale ralliera directement le Caire le 24 décembre pour prendre part au Championnat arabe, qui débutera deux jours plus tard.

## TAEKWONDO - ARBITRAGE

### Un stage de formation les 11-12 janvier à Bouira (Fédération)

Un stage de formation pour arbitres de Taekwondo sera organisé les 11-12 janvier 2024, au niveau de la salle omnisports de Cherfa, dans la wilaya de Bouira, a appris l'APS mercredi auprès de la Fédération algérienne de la discipline.

"Il s'agit d'un stage de recyclage", destiné à faire part aux arbitres "des nouvelles réglementations, entrées en vigueur dernièrement", a détaillé l'instance fédérale dans un communiqué. En plus de certains experts locaux, la Fédération algérienne a fait appel à "un arbitre in-

ternational" de renom, "pour diriger la formation en Kyorugi", a-t-on ajouté de même source.

Par ailleurs, l'instance fédérale a insisté auprès des différentes Ligues Régionales d'assurer "la participation d'au moins cinq arbitres", comme préconisé lors du dernier Collège Technique National. Le dernier délai pour confirmer la participation à ce stage de formation a été fixé au 8 janvier, à 16h00, a-t-on encore tenu à faire savoir.

APS

## HANDBALL - EXCELLENCE B (MESSIEURS) Le MC Oran retrouve son public, l'accession en ligne de mire

L'équipe de handball du MC Oran (messieurs), reléguée en fin de saison passée en championnat d'Excellence "B", est en train de retrouver sa galerie après plusieurs années de "divorce".

Face au TR Bab El Oued (victoire 25-20) vendredi pour le compte de la 5e journée du championnat, les Mouloudéens étaient soutenus par des centaines de leurs fans qui ont créé une folle ambiance dans les gradins du Palais des sports Hamou Boutlélis.

"Nous sommes très contents de retrouver notre public.

Il s'agit de l'âme de l'équipe, car sa présence constitue un stimulant de taille pour les joueurs", a déclaré, à l'APS, l'entraîneur du MCO, Mustapha Doubala, qui effectue son retour au sein du club de ses premiers amours.

Ce fut également le cas lors du match du Mouloudia à domicile, précédant celui face au TRBB, quand des centaines de "Hamraoua" ont envahi le Palais des sports créant une belle ambiance qui rappelle aux nostalgiques les forts moments de la petite balle oranaise dans les années 1980 et 1990.

À l'époque, le MCO était



tout simplement le porteur drapeau du handball dans la région ouest du pays, et aussi un digne ambassadeur de cette discipline dans les salles africaines et arabes, grâce à ses nombreux titres gagnés aussi bien sur le plan national qu'international. Mais la nouvelle décennie a été marquée par une longue traversée du désert du club phare de la capitale de l'Ouest. Pire, ce dernier a vu plusieurs disciplines collectives et individuelles mettre la clé sous le paillasson, au moment où la section handball a continué à

lutter pour rester en "vie". Une nouvelle ère que la direction actuelle du MCO-handball, la seule section qui active sous la bannière du club sportif amateur (CSA) après le passage de celle du football vers le professionnalisme en 2010, espère se surpasser tablant notamment sur l'apport de la compagnie "Hyproc", nouveau propriétaire de la société sportive par actions (SSPA) de l'équipe du football.

L'arrivée d'Hyproc semble d'ailleurs galvaniser les handballeurs du MCO, d'autant plus que la nou-

velle étape de l'équipe de football permettra au CSA de se tailler désormais la part du lion des subventions des autorités locales, mettant les handballeurs dans de meilleures conditions pour réaliser leur objectif, qui est de jouer la carte de l'accession. "Si j'ai accepté de revenir au MCO, c'est après avoir reçu des garanties pour que le club évolue dans de meilleures conditions cette saison.

Jusqu'à-là, tout baigne, et j'espère qu'on continuera dans la même dynamique des bons résultats", a ajouté l'ancien pivot de la légendaire sélection nationale des années 1980.

Les Oranais restent invaincus jusqu'à présent, après avoir réussi trois victoires à domicile et deux nuls en déplacement.

Un bon début de parcours qui met les protégés de Doubala, dont l'effectif a connu des renforts "appréciables" lors de l'intersaison, en pôle position pour décrocher leur billet pour l'Excellence 'A'.

## CAN-2024 : la FAHB dévoile le programme de préparation de l'équipe nationale

L'équipe nationale de handball effectuera un stage du 24 au 28 décembre à Alger, en vue du 26e Championnat d'Afrique des nations CAN-2024 en Egypte (17-27 janvier), a annoncé la Fédération algérienne de la discipline (FAHB) jeudi soir dans un communiqué.

En prévision de ce regroupement, le nouveau sélectionneur Farouk Dehili a fait appel à 23 joueurs, dont la majorité évoluent à l'étranger.

Au lendemain de la fin de ce premier stage, le Sept national s'envolera pour le Qatar pour un séjour qui s'étalera du 29 décembre au 5 janvier 2024, avec au menu deux matchs am-

icaux face au Qatar et l'Irak, en attendant éventuellement un troisième adversaire qui reste à désigner.

Les coéquipiers de Messaoud Berkous retourneront à Alger, avant de rallier la Tunisie pour effectuer un stage précompétitif (10-15 janvier) avec au programme deux tests face à la Tunisie et la Guinée.

Les "Verts" s'envoleront ensuite pour Le Caire pour prendre part au rendez-vous africain.

Lors du prochain tournoi continental, les "Verts" évolueront dans le groupe C en compagnie du Maroc, du Gabon et de la Libye.

Les deux premiers de chaque poules se qualifient pour les quarts de fi-

nale. Les 3e et 4e disputeront la coupe du Président.

L'équipe sacrée lors de cette 26e édition de la CAN se qualifiera directement aux Jeux olympiques JO-2024 de Paris, alors que le finaliste disputera un tournoi qualificatif en mars prochain.

Les cinq premiers du CAN-2024 représenteront

le continent africain au mondial 2025 prévu en Croatie, Danemark et Norvège.

Farouk Dehili a succédé à Salah Bouchecriou sur le banc de l'équipe nationale en décembre, suite à la décision de la FAHB de se séparer des services de l'ancien international pour motifs "disciplinaires".

### Voici par ailleurs la liste des 23 joueurs :

Khelifa Ghedbane, Zemmouchi Yahia, El Hachemi Chahr-Eddine, Abdi Ayoub, Hellal Nouredine, Bounabani Abdelrafik, Zennadi Abdeldjalil, Naïm Zohir, Messaoud Berkous, Hadj Sadok Mustapha, Khermouche Bastien, Benhalima Nouri Salim, Hassen Djaballah, Boulehsa Ali, Redouane Saker, Kaâbache Hichem, Daoud Hichem, Blida Nidhal, Mellazem Ouail, Boughaba Zinédine, Fodil Abdelmalek, Naël Tighiouart, Mike Brasseur.

## FUTSAL - CAN 2024 (QUALIFICATIONS) - TIRAGE AU SORT L'Algérie affrontera la Libye pour un billet en phase finale

La sélection algérienne de Futsal sera opposée à son homologue libyenne lors des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations de Futsal 2024, selon le tirage au sort effectué ce samedi au siège de la Confédération africaine de football (CAF) au Caire (Egypte).

L'équipe algérienne sous la conduite de l'entraîneur Nordine Benamrouche, se déplacera lors du match aller prévu entre le 2 et le 4 février 2024, avant d'accueillir son adversaire en Algérie au match retour qui se déroulera entre le 9 et le 11 février prochain.

Le vainqueur de cette double confrontation se qualifiera pour la phase finale de la CAN 2024 de futsal qui se jouera en avril 2024 dans un pays qui sera désigné prochainement

après le désistement de la Mozambique.

La mission de la sélection algérienne s'annonce ardue contre les Libyens anciens champions d'Afrique en 2008 et 4es de la dernière édition disputée en 2020 au Maroc après avoir perdu en match de classement face à l'Angola.

En prévision de cette importante compétition, l'équipe algérienne a effectué du 10 au 18 décembre un premier regroupement ponctué par deux matchs amicaux remportés contre la République dominicaine (8-2 et 5-2), disputés à la salle Harcha Hassen (Alger).

Un total de 13 nations seront engagées lors des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2024 de futsal.

L'Egypte, le Maroc et l'Angola, qui sont les trois nations les mieux classées, seront exemptés des éliminatoires et se qualifieront pour la phase finale de la compétition.

Les 10 équipes restantes disputeront un tour à élimination directe sous le format "match aller et retour" pour déterminer les 5 nations qui rejoindront, l'Egypte, le Maroc et l'Angola.

Seules huit équipes pourront se qualifier pour le tournoi final.

### Résultat du tirage au sort :

- 1- Mozambique- Zambie
- 2- Namibie- Tanzanie
- 3- Libye- Algérie
- 4- Ghana-Côte d'Ivoire
- 5- Cameroun- Mauritanie.

## JO-2024 - SURF La fédération internationale propose de se passer de la tour des juges

La Fédération internationale de surf (ISA) a proposé au gouvernement polynésien et au comité d'organisation des Jeux olympiques Paris 2024 de renoncer à construire la tour controversée des juges et de juger l'épreuve à Teahupo'o via des images prises depuis le rivage, la mer et aériennes.

"Le 9 décembre, l'ISA a envoyé une proposition au gouvernement polynésien et aux organisateurs de Paris 2024 de tenir l'épreuve olympique de surf à Teahupo'o sans construire une nouvelle tour sur le récif", explique l'instance dans un communiqué daté de mardi. L'ISA propose de juger l'épreuve avec "des images en direct depuis la terre, l'eau et des drones".

Cette proposition a été faite au moment où le gouvernement polynésien avait annoncé que l'épreuve allait pouvoir être maintenue sur le site de Teahupo'o, le 10 décembre.

Le président polynésien Moetai Brotherson avait présenté un calendrier de travaux qui doit aboutir à une tour fonctionnelle le 13 mai, quelques jours avant l'étape du tour mondial de la World Surf League (WSL).

Il s'était d'ailleurs prévalu d'avoir obtenu le soutien "unanime de tous les maires, de la fédération de surf et même des associations, à part une, et d'un surfeur, qui pense représenter la communauté des surfeurs".

Début décembre, lors d'essais techniques, une barge prévue pour l'installation de la tour en aluminium redimensionnée avait brisé du corail, poussant le gouvernement polynésien à mettre en pause les travaux.

Le test avait été "mal préparé", avait fustigé le ministre des Sports et des JO, Amélie Oudéa-Castéra.

L'ISA avait alors salué la suspension des travaux. La tour en aluminium destinée aux juges de l'épreuve, et qui remplace une tour en bois qui n'est plus aux normes, est au cœur de tensions entre les autorités, les organisateurs des JO et les populations locales, et connaît de nombreux rebondissements.

## BASKETBALL - AFRICA WOMEN LEAGUE 2023 Le Sporting d'Alexandrie domine KPA du Kenya (103-59) et remporte le trophée

La formation égyptienne du Sporting d'Alexandrie a remporté la première édition de l'Africa Women Basketball League (AWBL), en s'imposant largement devant KPA du Kenya 103 à 59 (mi-temps : 58-32), en finale disputée mardi à Alexandrie.

La troisième place du tournoi continental est revenue aux Angolaises d'Inter Club suite à leur victoire contre les Rwandaises de REG (83-68). Précédemment appelé le FIBA Africa Champions Cup for Women, l'AWBL a regroupé 10 équipes réparties en deux poules.

Il s'agit du Sporting Alexandria (organisateur), CNSS (RD Congo), Customs (Nigeria), KPA (Kenya), Université de Douala (Cameroun), Inter Club (Angola), Equity Bank (Kenya), Overdose (Cameroun) Aspac (Bénin) et REG (Rwanda).

L'année dernière, les basketteuses du Sporting Alexandria étaient entrées dans l'histoire en défiant tous les pronostics pour devenir la première équipe égyptienne à être couronnée vainqueur de la FIBA Africa Champions Cup Women, en dominant l'équipe locale Costa Do Sol 65-58 lors d'une finale à peine disputée à Maputo.

## CAN-2023 Cinq arbitres algériens retenus pour la phase finale (FAF)

Cinq arbitres algériens, dont deux directeurs de jeu, ont été retenus par la Confédération africaine de football (CAF), pour officier à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février), a indiqué la Fédération algérienne (FAF) vendredi.

"En prévision de la phase finale de la CAN-2023, la CAF a retenu 42 arbitres, dont 26 arbitres directeurs, 30 arbitres assistants et 12 arbitres pour la VAR. Parmi ce contingent, ils seront cinq représentants de l'arbitrage algérien qui feront le voyage de la Côte d'Ivoire", a expliqué la FAF sur son site officiel. Il s'agit des directeurs de jeu: Mustapha Ghorbal et Youcef Gammouh, des deux assistants, Mokrane Gourari, et Abbès Akram Zerhouni, ainsi que Lahlou Benbraham comme arbitre de la VAR (Assistant vidéo à l'arbitrage), précise la même source. "L'arrivée des arbitres est prévue le 6 janvier 2024 au plus tard, comme il est prévu d'organiser un stage de mise à niveau pour ces derniers en prélude à la compétition à partir du 7 janvier 2024, où ils effectueront des tests physiques, théoriques et des séances pratiques durant la période du stage", souligne la FAF.

"La FAF, à travers son président Walid Sadi, les membres du bureau fédéral et la Commission fédérale de l'arbitrage (CFA), souhaite un tournoi réussi à nos arbitres qui sauront se distinguer et honorer l'arbitrage algérien", conclut le communiqué de l'instance.

Lors de la précédente édition disputée au Cameroun en 2022, l'Algérie était également représentée par cinq arbitres: Mustapha Ghorbal (arbitre directeur), Mokrane Gourari (assistant), Abdelhak Etchiali (assistant), Lahlou Benbraham (arbitre VAR), et Mehdi Abid Charef (arbitre VAR).

## La CAF dévoile la liste des arbitres retenus

La Confédération africaine de football (CAF) a officiellement annoncé la liste des officiels de match qui officieront lors de la Coupe d'Afrique des Nations Côte d'Ivoire 2023.

La liste comprend 68 arbitres expérimentés dont cinq algériens, venant de tout le continent qui ont officié dans des compétitions internationales organisées par la CAF.

Dans cette liste se trouvent 26 arbitres centraux, 30 arbitres assistants et 12 arbitres VAR qui superviseront la compétition qui se déroulera en Côte d'Ivoire du 13 janvier au 11 février. Tous les arbitres sélectionnés sont attendus en Côte d'Ivoire le 5 janvier 2024 pour un stage qui comprendra des tests physiques et théoriques.

**Arbitres directeurs (26):** Mustapha Ghorbal (Algérie), Gammouh Youcef (Algérie), Louis Djindo Houngnandandé (Benin), Pacifique Ndabihawenimana (Burundi), Mahamat Alhadji Allaou (Tchad), Kalilou Ibrahim Traoré (Côte d'Ivoire), Jean-Jacques Ndala Ngambo (RD Congo), Amin Mohamed Amin Omar (Egypte), Mohamed Maarouf (Egypte), Mohamed Adel Elsaid Hossien (Egypte), Bamlak Tessema Weyesa (Ethiopie), Atcho Pierre (Gabon), Mebiame Patrice Tanguy (Ga bon), Peter Waweru Kamaku (Kenya), Mutaz Ibrahim (Libye), Boubou Traore (Mali), Dahane Beida (Mauritanie), Abdel Aziz Bouh (Mauritanie), Samir Guezzaz (Maroc), Jalal Jayed (Maroc), Bouchra Karboubi (Maroc), Samuel Uwikunda (Rwanda), Issa Sy (Sénégal), Omar Abdulkadir Artan (Somalie), Tom Abongile (Afrique du Sud), Mahmoud Ali Mahmoud (Soudan).

**Arbitres assistants (30):** Abbes Akram Zerhouni (Algérie), Mokrane Gourari (Algérie), Jerson Emiliano Dos Santos (Angola), Lopes Ivanildo Oliveira (Angola), Ayimavo Ulrich Eric (Benin), Tiama Seydou (Burkina Faso), Elvis Guy Nguengou Noupue (Cameroun), Carine Atezanbong (Cameroun), Steven Danek Moyo Moutsassi (Congo), Ngoh Adou Hermann (Côte d'Ivoire), Nouhou Ouattara (Côte d'Ivoire), Liban Abdoulrazack (Djibouti), Ahmed Hossameldin Taha Ibrahim (Egypte), Mahmoud Ahmed Kamedl Abouregal (Egypte), Ditsoga Boris Marlene (Gabon), Gilbert Cheryot (Kenya), Yiembe Stephen (Kenya), Souru Phatsoane (Lesotho), Amsaad Attia M Essa (Libye), Dimbinaiina Andriatiana-ravelo (Madagascar), Modibo Samake (Mali), Azgaou Lahsen (Maroc), Mostafa Akarkad (Maroc), Arsenio Chadregue Maringule (Mozambique), Dos Reis Monte Negro Abelmiro (Sao Tome & P), Djibril Gamara (Sénégal), Nouha Bangoura (Sénégal), Ahonto Jonathan Koffi (Togo), Hassani Khalil (Tunisie), Diana Chichotesha (Zambie)

**- Arbitres de l'assistance vidéo (12):** Lahlou Benbraham (Algérie), Mahmoud Ashor (Egypte), Mahmoud Zakaria Elbana (Egypte), Laryea Daniel Nii Ayii (Ghana), Heerallah Ahmed (Maurice), Maria Pakuuta Cinquela Rivet (Maurice), Zakaria Brinzi (Maroc), Jiyed Redouane (Maroc), Mukansanga Salima (Rwanda), Akhona Zennith Makalima (Afrique du Sud), Ibrahim Abdellah Mohamed (Soudan), Guirat Haythem (Tunisie).

## WEST HAM Saïd Benrahma dans le viseur de Lyon (presse)

L'Olympique lyonnais (Ligue 1 française) à la recherche d'un ailier capable de percuter, serait entré en contact avec les représentants de l'international algérien Saïd Benrahma qui évolue à West Ham, mais joue peu avec les Hammers, rapporte la presse locale.

Ayant déjà fait affaire lors du départ de Lucas Paqueta à l'été 2022, les deux clubs pourraient bien discuter de nouveau, mais dans le sens Londres - Lyon.

A la recherche d'un ailier, l'OL aura passé la vitesse supérieure sur le dossier Saïd Benrahma, selon le journal l'Equipe. Des contacts auraient déjà été noués avec le représentant du joueur qui n'est autre que l'agent Pini Zahavi.

En manque de temps de jeu chez les Hammers avec une moyenne de 44 minutes en onze matchs de Premier League, Benrahma n'aurait pas fermé la porte à l'OL, croit savoir la même source.

L'ailier algérien possède une solide expérience (28 ans) avec plus de 152 matchs avec



le club anglais en trois saisons. Bien que retenu dans la liste élargie de l'Algérie pour la CAN, Saïd Benrahma ne devrait pas être retenu avec les Verts pour le rendez-vous africain prévu du 13 janvier à u 11 février prochain en

Côte d'Ivoire. Reste à savoir si cela se fera sous la forme d'un prêt ou d'un transfert alors que le club français doit faire attention à sa masse salariale, souligne le journal sportif. Pour rappel, Benrahma n'avait pas été retenu

par le sélectionneur national Djamel Belmadi pour les deux premiers matchs des Verts en qualifications de Mondial 2026 contre respectivement la Somalie (3-1) et le Mozambique (2-0) disputés en novembre dernier.

## CHAMPIONNAT DE BELGIQUE - UNION SAINT-GILLOISE La valeur marchande d'Amoura grimpe à 10 millions d'Euros



La valeur marchande de l'attaquant international algérien Mohamed Amoura, sociétaire du club belge Union Saint-Gilloise, est passée de 4 millions d'Euros à 10 millions d'Euros, suite à ses dernières belles prestations, aussi bien dans le championnat local qu'en

Coupe d'Europe, selon le site spécialisé Transfert Market. En effet, l'ex-baroudeur de l'Entente de Sétif (23 ans) est littéralement en train de crever l'écran sous ses nouvelles couleurs, avec déjà 14 buts, toutes compétitions confondues, ce qui lui a valu cet importante revalorisation.

Le natif de Jijel s'est engagé cet été avec l'USG, après deux saisons passées au FC Lugano (Suisse).

Il a signé pour quatre saisons, contre un chèque de 4 millions d'euros, plus quelques bonus.

Outre son incroyable performance, Amoura a été très régulier depuis son arrivée en Belgique, puisque, mis à part le match en déplacement chez Beveren (2-0) en 1/8es de finale de la Coupe de Belgique, il a marqué pratiquement à chacune de ses dernières participations, y compris contre l'orgue anglais de Liverpool, en Ligue Europa (2-1).

Cependant, à partir du mois prochain, l'Union Saint-Gilloise devra faire sans les services de son attaquant vedette, qui sera retenu en équipe nationale en prévision de la Coupe d'Afrique des nations, prévue du 13 janvier au 11 février 2024 en Côte d'Ivoire.

## LIGUE RÉGIONALE DE SAÏDA L'accompagnement des clubs et la réhabilitation des stades au centre des discussions avec le wali de Mascara (Ligue)

Les droits d'engagement des clubs de la wilaya de Mascara évoluant dans les divisions inférieures de football, ainsi que la réhabilitation des stades ont été au centre des discussions de la réunion qui a regroupé le wali avec le président de la Ligue régionale de football de Saïda, a indiqué, samedi, cette instance. La même source a fait

savoir que le président de la Ligue régionale de Saïda, Yacine Benhamza, qui était accompagné par le président de la Ligue de la wilaya de Mascara, a bien apprécié "les efforts consentis par le wali Farid Mohamedi dans l'accompagnement des clubs locaux", ajoutant que le chef de l'exécutif de la wilaya de Mascara est

"au courant de tous les problèmes auxquels sont confrontés les clubs locaux, notamment ceux évoluant dans les divisions inférieures".

Le wali s'est dit, en outre, "disposé" à assister davantage les clubs en question dans le cadre du développement du football au niveau de la base, assure-t-on de même

source. La Ligue régionale de Saïda a rappelé que cette rencontre s'inscrit dans le cadre des visites rendues par le président de la Ligue régionale aux wilayas y affiliées plaidant un bon accompagnement à leurs clubs avec comme objectif de "réhabiliter" le football dans cette région du pays.

**AJAX : LES FANS REMBOURSÉS APRÈS L'HUMILIATION**

L'Ajax Amsterdam vit décidément une saison compliquée. Jeudi soir, l'équipe entraînée par John van't Schip a perdu son 16e de finale de Coupe des Pays-Bas contre l'USV Hercules (3-2), adversaire de quatrième division ! Génée pour ses 325 supporters qui ont fait le déplacement, la direction leur a envoyé un mail pour annoncer le remboursement du prix du billet et du transport en bus. "En raison de la mauvaise performance de notre équipe, vous avez sans aucun doute douloureusement vécu le match Hercules-Ajax, a écrit le club à ses fans. Nous partageons cette douleur et avons profondément honte. En accord avec le groupe de joueurs et le staff technique, il a été décidé que tous les supporters ayant acheté un billet seraient remboursés. Cette compensation n'efface pas le souvenir de la douloureuse soirée, mais ne rien faire n'était pas une option. Merci pour votre soutien inconditionnel." Un geste rare.

**MILAN GIROUD, LA DIRECTION TEMPORISE**

Olivier Giroud (37 ans, 13 matchs et 8 buts en Serie A cette saison) pourrait mettre un terme à son aventure avec l'équipe de France en cas de victoire à l'Euro cet été, mais il souhaite continuer en club. L'attaquant a d'ores et déjà exprimé sa volonté de prolonger à l'AC Milan, avec qui il arrive en fin de contrat. Pour l'instant, l'état-major rossonero temporise. Comme l'explique La Gazzetta dello Sport ce vendredi, la direction a indiqué au buteur qu'aucune décision ne serait prise avant le printemps. L'actuel 3e de Serie A attend de voir si l'ancien Montpellérain parviendra à conserver son bon niveau actuel jusqu'au bout de l'exercice en cours. En cas de départ, le meilleur buteur de l'histoire des Bleus pourrait prendre la direction de la MLS, où de nombreuses franchises souhaitent le recruter.

**LIVERPOOL KLOPP CONTRE LA SUPER LIGUE, MAIS...**

Ce vendredi, Liverpool a renouvelé son soutien à l'UEFA au lendemain du verdict de la Cour de Justice de l'Union Européenne en faveur de la Super Ligue (voir la brève de 15h28). Interrogé en conférence de presse, le manager des Reds Jürgen Klopp s'est dit en accord avec l'annonce du club de la Mersey, même s'il n'est pas mécontent que l'UEFA et la FIFA soient bousculées. "Je suis tout à fait d'accord avec l'annonce du club. Mais je suis ravi que nous comprenions enfin que la FIFA, l'UEFA et d'autres organismes ne peuvent pas faire ce qu'ils veulent. (...) Nous devons parler de beaucoup de choses s'ils se contentent de faire ce qu'ils font, comme organiser des compétitions avec plus de matchs. Surtout que personne n'a vraiment son mot à dire. J'aime qu'ils soient un peu secoués, vous ne pouvez pas faire tout ce que vous voulez", a lancé l'Allemand.



**INTER MIAMI LUIS SUAREZ, C'EST FAIT**

Comme attendu (voir la brève de 11h42), Luis Suarez (36 ans) va retrouver ses anciens camarades du FC Barcelone à l'Inter Miami. La franchise de MLS a officialisé ce vendredi la signature de l'attaquant uruguayen, qui rejoint donc Lionel Messi, Sergio Busquets et Jordi Alba en Floride. On parle d'un contrat d'un an avec une année supplémentaire en option.

**MAN UTD TEN HAG ENCOURAGE SES ATTAQUANTS**

Manchester United doit-il sa triste 7e place en Premier League au manque de rendement de ses attaquants Marcus Rashford (26 ans, 16 matchs et 2 buts en Premier League cette saison) et Rasmus Højlund (20 ans, 13 matchs en Premier League cette saison) ? Sans doute. L'entraîneur Erik ten Hag a donc tenu à leur adresser un message d'encouragement. "Je crois fermement que Højlund et Rashford sont capables de marquer beaucoup de buts. Rashford, l'année dernière sous mes ordres, a prouvé qu'il pouvait marquer beaucoup de buts lorsqu'il est à son meilleur niveau. Il marquera beaucoup de buts, j'en suis sûr. Højlund a une mentalité excellente et il est très performant en situation de stress. S'il peut marquer en Ligue des Champions (5 buts en 6 matchs, ndr), alors il peut marquer en Premier League", a déclaré le technicien néerlandais en conférence de presse.

**MAN CITY GUARDIOLA CLÔT LE CHAPITRE**

Vainqueur de la finale du Mondial des clubs contre Fluminense (4-0) vendredi, Manchester City s'est offert un fabuleux quadruplé. La fin d'une belle histoire, et le début d'une nouvelle d'après le manager manucien Pep Guardiola. "On avait le sentiment qu'on allait clore un chapitre, a réagi l'Espagnol. On a gagné tous les titres, il n'y a rien d'autre à gagner. J'avais le sentiment que le travail était fait, que c'était fini. (...) Maintenant c'est Noël, il faut acheter un nouveau livre et recommencer à l'écrire. Les huit dernières années, c'est terminé." "(...) Les joueurs ont toujours faim et sont toujours motivés. Je suis vraiment content pour beaucoup de gens au club. C'est un magnifique jour. Quand on est arrivés à Manchester, je n'aurais jamais pensé que nous pourrions réaliser cela et terminer avec le Mondial des clubs", a savouré Guardiola.



## FORUM NATIONAL DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

### Tebboune appelle à ériger la société civile en force de proposition effective et active

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a appelé, samedi à Alger, les acteurs de la société civile à une plus grande adhésion aux démarches visant à ériger la société civile en force de proposition effective et active.

Dans une allocution à l'ouverture des travaux du Forum national de la société civile "Dialogue, citoyenneté et développement", au Palais des Nations (Club des Pins), lu en son nom par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, le Président Tebboune a appelé les acteurs de la société civile "à une plus grande adhésion aux démarches visant à ériger la société civile en force de proposition effective et active, en favorisant l'option participative et en travaillant côte à côte avec les pouvoirs publics, conformément aux exigences de la Constitution".

Il a également exhorté les représentants de la société civile dans les différentes instances nationales à "contribuer activement aux activités de ces instances et transmettre les propositions et préoccupations des différentes franges qu'elles représentent pour enrichir le débat public et le dialogue, assurer la maturation des politiques publiques et appuyer les efforts de leur mise en œuvre, et renforcer la capacité des pouvoirs publics à les évaluer et à les réviser le cas échéant".

A cette occasion, le président de la République a appelé le Gouvernement à "redoubler d'efforts en vue de renforcer la place et l'apport de la société civile, aussi bien au niveau local que national, dans le cadre de son accompagnement permanent". "L'activité continue et intense de l'Observatoire nation-



nal de la société civile (ONSC) et autres acteurs et les conférences organisées dans différentes wilayas du pays, dont le forum d'aujourd'hui, incarnent réellement notre vision stratégique visant, pour la première fois dans l'histoire de l'Algérie, à consacrer la société civile en tant que partenaire actif, capable d'assumer ses responsabilités et de participer au projet de renaissance que nous portons, en vue de renforcer le tissu

institutionnel pour évaluer l'action publique au service du citoyen", a-t-il soutenu.

Le président Tebboune a tenu à cette occasion à mettre en relief "la place prestigieuse et le rôle vital de la société civile dans la promotion des valeurs de citoyenneté et du renforcement du volontariat au service de l'intérêt général dans tous les domaines pour atteindre les objectifs du développement national".

### Le Premier ministre préside l'ouverture des travaux

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui a présidé, samedi au Palais des Nations, Club des Pins (Alger), l'ouverture des travaux du Forum national de la société civile, organisé par l'Observatoire national de la société civile (ONSC), sous le haut patronage du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Placé sous le slogan: "Dialogue, citoyenneté et développement", ce Forum sera l'occasion d'évoquer plusieurs thèmes, notamment "le libre dialogue en tant qu'outil de citoyenneté active et de par-

ticipation au développement local", "le rôle de la société civile dans la transformation numérique pour la réalisation du développement local", et "l'économie sociale et solidaire et la responsabilité sociale des entreprises dans le soutien des associations de la société civile". La cérémonie d'ouverture de ce Forum s'est déroulée en présence de Conseillers à la présidence de la République, de membres du gouvernement, et de responsables de plusieurs institutions et organismes nationaux.

### ALGÉRIE - LIBAN

#### La reprise des vols Alger-Beyrouth reflète le soutien et la solidarité permanents de l'Algérie envers le Liban (ministre libanais)

La reprise jeudi des vols aériens entre Alger et Beyrouth, sur une instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "reflète le soutien et la solidarité permanents de l'Algérie envers le peuple et gouvernement libanais", a déclaré jeudi le ministre libanais des Travaux publics et des Transports, Ali Hemia.

Lors d'une conférence de presse tenue au salon d'honneur de l'aéroport international Rafik El Hariri de Beyrouth, où est arrivé le premier vol de la compagnie nationale Air Algérie, M. Hemia s'est félicité du "rôle positif" de l'Algérie et son "soutien et solidarité durant des circonstances difficiles" qu'a traversées le Liban.

"L'Algérie a toujours été un soutien pour les dirigeants et le peuple libanais, et n'a ménagé aucun effort pour mettre fin à la guerre civile qu'avait connu le Liban il y a des années, ainsi que pour aider notre pays lors de la crise sanitaire de la Covid-19", a-t-il déclaré.

Par ailleurs, le ministre libanais a annoncé l'ambition de son pays de lancer, avec l'Algérie, des projets dans le domaine du transport aérien et maritime.

Pour sa part, le directeur du cabinet au ministère algérien du Transport, M. Djameleddine Abdelghani Dridi, a expliqué lors de la conférence de presse que la reprise des vols d'Air Algérie vers le Liban "traduit sur le terrain le respect de l'un des engagements pris par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors du sommet arabe tenu à Alger".

"La reprise des vols entre Alger et Beyrouth aura un impact très positif pour les Libanais et les Algériens dans le développement du réseau de transport, mais surtout pour l'économie et le tourisme dans les deux pays", a-t-il souligné.

Intervenant lors de la même circonstance, l'ambassadeur d'Algérie à Beyrouth, Rachid Belbaki, a qualifié la reprise de la ligne aérienne entre Alger et Beyrouth d'"étape historique" pour les relations algéro-libanaises.

"Le rétablissement de la ligne Alger-Beyrouth sur une décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, traduit l'importance des relations historiques et fraternelles entre l'Algérie et le Liban, et permet aux ressortissants libanais de rallier leur pays à partir d'Alger ainsi que de rallier d'autres villes internationales", a-t-il dit.

Le vol inaugural opéré jeudi par la compagnie aérienne nationale Air Algérie à destination de Beyrouth (Liban) dans le cadre de la reprise des dessertes aériennes entre les deux pays, est arrivé dans la capitale libanaise en début d'après-midi.

L'avion d'Air Algérie, un Boeing 737/800, a atterri à l'aéroport international Rafik El Hariri de Beyrouth à 13h05 (heure algérienne) avec à son bord la délégation algérienne composée du directeur général d'Air Algérie, de l'ambassadeur du Liban à Alger Mohamed Hassan, ainsi que d'un représentant du ministère algérien du Transport et de plusieurs journalistes.

La délégation algérienne a été reçue au salon d'honneur de l'aéroport de Beyrouth par le ministre libanais des travaux publics et des Transports, Ali Hemia, l'ambassadeur algérien à Beyrouth, Rachid Belbaki, et l'ambassadeur d'Algérie à Damas, Kamel Bouchama.

APS

### FINANCE ISLAMIQUE

#### 800 milliards de dinars collectés par les banques algériennes (ABEF)

Les ressources collectées par 12 banques activant dans le domaine de la finance islamique depuis le lancement de ce type de transactions en 2020 s'élevaient à 800 milliards de dinars, a révélé le président de la commission de la finance islamique au sein de l'Association des banques et des établissements financiers (ABEF), Sofiane Mazari.

S'exprimant lors d'une rencontre organisée, mercredi soir à Alger, par l'Association des diplômés de l'Institut de financement du développement du Maghreb (IFIDAS), sur le thème "Finance islamique en Algérie, bilan et perspectives", M. Mazari a précisé que le taux de croissance de cette activité en 2022 était de 24%, prévoyant "un taux de croissance plus important en 2023".

Le responsable, qui est également chef du département de la finance islamique au Crédit populaire d'Algérie (CPA), a fait savoir que "le taux de croissance prévu sera tiré particulièrement par l'ouverture de nouveaux guichets de la finance islamique en 2023".

Évoquant l'essor croissant de l'industrie de la finance islamique dans le monde, l'intervenant a relevé que l'encours de la finance islamique était estimé à 6.000 milliards de dollars, avec un taux de croissance de 17% en 2022.

Rappelant l'importance des modifications juridiques opérées en Algérie pour suivre l'évolution du secteur de la finance islamique, M. Mazari a souligné l'existence d'une volonté politique de développer cette industrie en Algérie.

Selon lui, 2024 sera l'année de la révision du cadre juridique de la finance islamique pour dépasser les simples agences et guichets islamiques et aller vers la création de véritables banques islamiques. "Personne ne s'attendait à ce que nous atteignons ce nom-

bre de clients en l'espace de deux ans.

Au CPA, par exemple, nous avons enregistré 45.000 comptes et 75% de leurs détenteurs n'étaient pas des clients de la banque avant le lancement de la finance islamique", a-t-il dit, relevant que plusieurs études avaient démontré que 49% des Algériens préféraient les prestations de la finance islamique aux prestations classiques.

Le directeur général d'Al Salam Bank-Algérie, Nasser Hideur, a souligné l'importance du travail accompli par la Banque d'Algérie pour assurer les outils permettant de gérer la politique monétaire des banques islamiques, saluant les efforts consentis par les banques publiques pour mettre en place des guichets et des agences de finance islamique dans différentes régions du pays.

#### Assurance Takaful : plus de 90 millions de dinars de chiffre d'affaires

Le PDG de la compagnie d'assurance El Djazair Takaful, Mahfoud Ziane Bouziane, a affirmé que l'assurance Takaful en Algérie, conforme à la charia islamique, dont l'offre a commencé il y a à peine deux ans, était un "marché prometteur", compte tenu notamment de la dynamique du secteur économique privé.

M. Bouziane a estimé que les perspectives de développement de Leasing en Algérie, notamment avec le lancement de l'industrie automobile en Algérie, devraient contribuer également à booster l'industrie de l'assurance Takaful, proposée par deux sociétés publiques spécialisées.

Il s'agit de la compagnie d'assurance El Djazair Takaful et de la société d'assurance El Djazair El Moutahida Family Takaful, tandis que des guichets de Takaful appartenant

à deux compagnies d'assurance classiques sont en activité sur le marché.

Évoquant le bilan de la branche de l'assurance Takaful en Algérie, le PDG d'El Djazair Takaful, s'appuyant sur les chiffres du Conseil national des assurances (CNA), a fait état d'un chiffre d'affaires de 93 millions de dinars à la fin du mois de septembre dernier.

Le marché de l'assurance Takaful a enregistré en 2022 un chiffre d'affaires de 48,4 millions de dinars, selon le bilan du conseil.

L'intervenant a précisé que l'assurance Takaful était "un type d'assurance, et non pas un produit d'assurance", différente de l'assurance classique, d'autant qu'elle a un caractère participatif permettant de gérer le secteur des assurances et de partager les risques entre la compagnie et l'assuré.

De son côté, le PDG de l'Algeria United Family Takaful, Chakib Kacimi El-Hassani, a mis l'accent sur la nécessité du volet relatif aux procédures fiscales en matière d'activité de l'assurance conforme à la charia, se félicitant à ce propos des mesures de facilitation de ce type d'assurance prévues dans le texte de loi de finances 2024. Les mesures fiscales consistent essentiellement en des réductions de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) appliquée aux produits de l'assurance Takaful. Après avoir salué la complémentarité entre les banques et les compagnies d'assurance Takaful, dans la mesure où de nombreuses institutions bancaires contribuent à la commercialisation des produits d'assurance conformes à la charia à travers leurs réseaux, M. Kacimi a souligné que l'assurance Takaful était supervisée par des comités chariaïques dans chaque compagnie et par l'Autorité chariaïque nationale de la fatwa pour l'industrie de la finance islamique relevant du Haut Conseil islamique (HCI).